

ANNEXES

Exposés et présentations

1. Ouverture

- 1.1 Dr. Heinz Fischer, Président de la République fédérale d'Autriche
- 1.2 Dr. Josef Moser, Président de la Cour des comptes autrichienne, Secrétaire général de l'INTOSAI, Autriche
- 1.3 Dr. Thomas Stelzer, Nations Unies/DESA

Abschrift der Videogrußbotschaft von Bundespräsident
Dr. Heinz Fischer anlässlich des
INTOSAI-Symposiums vom 11. bis 13. Februar 2009
im Vienna International Center

Presse/Rys//Thiemer/3.2.2009

Meine sehr geehrten Damen und Herren!

Hochgeschätzte Gäste!

Es ist mir eine wirkliche Freude als Bundespräsident der Republik Österreich, Sie alle hier in Wien, in der Republik Österreich, begrüßen zu können.

Ich begrüße Sie beim 20. INTOSAI-Symposium, und ich kann Ihnen versichern, dass mir die Bedeutung der INTOSAI, die Bedeutung der Zusammenarbeit der Rechnungshöfe weltweit, sehr bewusst ist.

Als Jurist und Universitätsprofessor für Politikwissenschaften habe ich sehr genau die Entwicklung der Rechnungskontrolle in Österreich verfolgt, wo wir schon in der Bundesverfassung von 1920 sehr präzise Bestimmungen über das Rechnungswesen und die Rechnungskontrolle enthalten haben, die seither weiterentwickelt und ausgebaut wurden, und ich habe auch mit großer Aufmerksamkeit die Entwicklung von INTOSAI verfolgt, eine Gründung aus dem Jahr 1953, wenn ich es richtig in Erinnerung habe, eine Initiative, die von Kuba ausgegangen ist, und die sich dann im Laufe der Zeit sehr durchgesetzt und bewährt hat.

Seit den späten 60er-Jahren ist Österreich mit der ehrenvollen Aufgabe betraut, das Generalsekretariat der INTOSAI zu stellen und zu betreuen, und die damit verbundenen Aufgaben zu erfüllen. Ich glaube, dass ich den österreichischen Präsidenten des Rechnungshofes, die seit dieser Zeit im Amt waren, zu dieser Aufgabe gratulieren darf, mich herzlich bedanken kann und soll.

Diesmal ist das Thema, dem sie sich widmen, im Besonderen der Korruptionsbekämpfung gewidmet. Wir alle wissen, dass das ein Thema ist, das unsere volle Aufmerksamkeit erfordert, wo wir Erfahrungen austauschen sollen, wo wir gemeinsame Interessen haben, wo wir gemeinsame Chancen haben, durch Zusammenarbeit, durch die Orientierung an best-praxis-Erfahrungen diese Aufgabe erfolgreich zu bewältigen.

Es würde mich sehr freuen, wenn die Konferenz hier in Wien einen Meilenstein, oder zumindest einen wichtigen Fortschritt bringen würde.

Ich habe vor kurzem mit dem Österreichischen Präsidenten des Rechnungshofes, Herrn Dr. Moser, gesprochen. Ich kenne auch den Inhalt seines Referates, seiner Ausführungen, wo er sich sehr konkret und sehr konstruktiv mit diesen Fragen auseinandersetzen wird, und damit auch eine gute Grundlage für Ihre Arbeit und für Ihre Diskussion legen wird.

Sie haben auch noch andere Tagesordnungspunkte oder andere Themen auf Ihrer Tagesordnung, die ebenfalls von großer Bedeutung sind, und Österreich ist stolz, dass diese Beratungen in

unserem Land stattfinden, und ich kann Ihnen versichern, dass der Rechnungshof in Österreich, und überhaupt die Idee des Rechnungshofes, in Österreich ein sehr, sehr hohes Ansehen hat.

Wir freuen uns über Gäste, die wir gerne beherbergen, die wir gerne willkommen heißen, wir freuen uns über Gedankenaustausch, wir freuen uns über gemeinsame Projekte und in diesem Sinne alles Gute für Ihre Konferenz, für Ihr Symposium und besten Dank für das, was Sie im Interesse einer sauberen Verwaltung, im Interesse einer funktionierenden und kontrollierten Demokratie leisten.

Alles Gute, viel Erfolg!



20th UN/INTOSAI Symposium
20^o Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والانتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 a 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung:
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCEE
AU SYMPOSIUM SUR

INTOSAI - Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la
pauvreté

Mesdames, Messieurs,

La corruption est un défi majeur du 21^e siècle. Hans Herbert von Arnim, professeur à l'université des sciences administratives Deutsche Hochschule für Verwaltungswissenschaften, a dit très justement que la corruption « prospère dans l'obscurité, il est par conséquent déterminant d'instaurer la transparence. »

Il ne fait aucun doute qu'une lutte efficace contre la corruption appelle l'instauration de la transparence et la coopération entre toutes les instances et autorités concernées, chacune des institutions impliquées devant assurer les tâches qui lui sont confiées sur toile de fond d'un échange d'informations qui fonctionne. C'est la raison pour laquelle, ce Symposium s'est fixé pour objectif, intention et mission de renforcer cette coopération et d'intensifier l'échange d'informations en se donnant pour thème « INTOSAI – Partenaire actif dans le réseau international pour la lutte contre la corruption : mise en place de la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et enrayer la pauvreté. »

C'est ainsi, avec très grand plaisir, que j'accueille aujourd'hui près de 150 représentants de très haut rang des Nations unies, de l'OCDE, de la Banque mondiale, de l'IIA, de différentes organisations de lutte contre la corruption comme OLAF ou INTERPOL, de diverses ISC et plus particulièrement des principales instances de l'INTOSAI.

Permettez-moi tout d'abord d'adresser tous mes remerciements aux Nations unies pour leur soutien si généreux cette année encore à l'occasion de l'organisation de ce Symposium, tout comme pour l'excellente collaboration depuis de nombreuses années. Le fait que nous organisons cette année déjà le 20^e Symposium ONU/INTOSAI souligne le caractère durable et la remarquable qualité de cette coopération.

Le grand nombre et le large éventail des participants à ce Symposium, conjointement organisé par les Nations unies et l'INTOSAI, illustrent de manière impressionnante l'intérêt porté à la lutte contre la corruption, mais aussi et surtout l'intérêt porté à la coopération, tout comme la nécessité d'un échange de vues.

La deuxième Conférence des Parties à la Convention des Nations unies contre la corruption s'est tenue en Indonésie en 2008.

C'est en 2008 également que l'ONUSUD et INTERPOL ont signé l'accord établissant la première Académie internationale anti-corruption, à quelques kilomètres d'ici seulement, à Laxenburg.

En 2009, le thème de la lutte contre la corruption sera à l'ordre du jour planétaire à l'occasion de la troisième Conférence des Parties à la Convention des Nations unies qui aura lieu au Qatar, à l'automne.

C'est dans cette logique que s'inscrit également ce Symposium, l'INTOSAI souhaitant donner un signal fort pour témoigner de l'intérêt que nous portons à la lutte contre la corruption, toutes disciplines confondues. Car la corruption représente un vrai danger pour l'Etat de droit, pour le principe démocratique ainsi que pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations unies.

Il incombe à l'ensemble de la communauté internationale d'affronter avec l'efficacité nécessaire les défis rencontrés dans la lutte contre la corruption.

Pour cela, il est indispensable que toutes les organisations allient leurs compétences spécifiques pour s'assurer de la meilleure réussite possible. Une responsabilité qu'assume bien entendu aussi l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques, l'INTOSAI.

L'objectif de cette conférence est

- de rendre transparentes les différentes tâches des partenaires impliqués dans le réseau international de lutte contre la corruption,
- d'examiner les attentes réciproques,
- d'explicitier la contribution que peuvent apporter l'INTOSAI et ses membres, tout comme
- de préciser les conditions nécessaires à cet effet.

Structure et teneur de l'intervention

Je souhaiterais ainsi articuler comme suit mon intervention sur la contribution de l'INTOSAI en tant que partenaire actif dans le réseau international pour la lutte contre la corruption :

- 1. Les défis**
- 2. Le rôle des ISC**
- 3. Le rôle de l'INTOSAI**
- 4. Les conditions nécessaires à une lutte efficace contre la corruption**
- 5. Un point récapitulatif**

1) Les défis

Comme je l'ai déjà dit, la lutte contre la corruption et l'abus de pouvoir constitue un défi majeur du 21^e siècle. C'est ainsi que la Stratégie européenne de sécurité observe à juste titre que :

« La mauvaise gestion des affaires publiques – la corruption, l'abus de pouvoir, la faiblesse des institutions et le non-respect de l'obligation de rendre des comptes (...) rongent les Etats de l'intérieur. Dans certains cas, cette situation a failli entraîner l'effondrement des institutions étatiques. (...) L'effondrement de l'Etat (...) constitue un phénomène alarmant, qui sape la gouvernance mondiale et ajoute à l'instabilité régionale. (...) »

Les moyens les plus appropriés pour le renforcement de l'ordre international sont la propagation d'une gestion des affaires publiques qui assume ses responsabilités, le soutien de réformes sociales et politiques, la lutte contre la corruption et l'abus de pouvoir, l'introduction du régime de l'Etat de droit et la protection des droits de l'homme. »

Mais ces constatations fondamentales ne sont pas seulement valables en Europe, elles ont une validité universelle. En effet, la corruption n'est pas un phénomène limité à une région du monde spécifique. On la retrouve dans les pays en développement et les pays émergents comme dans les Etats industrialisés et soit disant développés. On peut ainsi affirmer à juste titre qu'il n'est aucun Etat, aucune société qui soit à l'abri de la corruption.

On définit couramment la corruption comme l'abus d'une position publique ou d'un pouvoir décisionnel (par exemple, dans l'exercice d'une fonction administrative, économique ou politique) à des fins privées et en portant préjudice à la communauté, en d'autres termes l'usage abusif d'une position clé à son propre profit.

Comme l'indique la définition, il ne s'agit pas d'un phénomène exclusivement réservé à l'administration publique, on le retrouve également dans le secteur privé. En même temps, la corruption n'est pas non plus un phénomène des temps modernes, elle accompagne l'humanité depuis l'ère des temps, sous des formes multiples et variées.

On notera un fait positif : la corruption, sous ses formes de manifestation diverses, est de plus en plus reconnue comme préjudiciable. Nous devons ce changement de prise de conscience notamment aussi à la transparence créée chaque fois que des irrégularités sont dénoncées et à l'action de prévention spécifique et générale ainsi exercée.

Le travail d'enquête de la police criminelle et le travail d'instruction judiciaire sont d'une importance fondamentale dans des circonstances concrètes.

Mais, en même temps, il revient à l'action préventive un rôle déterminant. Le contrôle des finances publiques, tel que les institutions supérieures de contrôle des finances publiques l'assurent, instaure la transparence, déployant ainsi un effet préventif, ce qui en fait un moyen adéquat de lutte contre les abus.

Mais cela exige que soient réunies, dans le secteur public, les conditions nécessaires à l'instauration de la transparence, que les lacunes soient comblées au niveau du contrôle et que l'on puisse empêcher toute échappatoire au contrôle.

Il s'avère tout aussi nécessaire de pouvoir compter sur une coopération internationale structurée entre les différents acteurs, dans le cadre de leurs domaines de compétence respectifs, ainsi que sur un échange d'informations qui fonctionne. On ne pourra obtenir de résultat optimal que s'il existe une véritable interaction entre les mesures répressives et préventives, et que si celles-ci sont prises de manière concertée tout en étant complétées par des mesures de formation.

Dans ce contexte, il me semble que les défis majeurs dans la lutte contre la corruption au niveau international sont les suivants :

il faut

- intensifier la coopération internationale afin d'améliorer l'échange de savoir-faire et harmoniser les normes,
- organiser la mise en réseau des différentes approches des organismes qui s'occupent de la lutte contre la corruption afin d'assurer un échange d'informations optimal,
- poursuivre une approche interdisciplinaire qui réponde à la multitude de formes de manifestation différentes de la corruption et
- renforcer les instruments permettant d'instaurer la transparence pour accroître la prévention.

C'est sur cette toile de fond que les ISC doivent mobiliser activement leur réputation et leur savoir-faire, dans le cadre des moyens constitutionnels dont elles disposent pour lutter contre – et surtout éviter – la corruption.

Mais la question se pose ici de savoir dans quelles conditions les ISC peuvent assurer pleinement leur rôle.

2) Le rôle des ISC

Le contrôle de l'utilisation des fonds publics est une tâche centrale confiée aux ISC.

Même si la lutte contre la corruption n'est pas en premier lieu une tâche qui incombe au contrôle financier, mais plutôt – comme je l'ai déjà indiqué – à des administrations particulières, telles que les services de police et les autorités chargées des enquêtes ou encore les différents tribunaux, le contrôle des finances publiques doit néanmoins avoir pour objectif de contribuer à la lutte contre le gaspillage et la mauvaise gestion, en particulier à la lutte contre la corruption, car contrôle, prévention et transparence sont d'une importance majeure.

Nous pouvons revendiquer cette responsabilité notamment depuis l'entrée en vigueur, en 2006, de la Convention des Nations unies contre la corruption, qui poursuit entre autres les objectifs clés suivants :

- La promotion et le renforcement de mesures permettant une prévention et une lutte contre la corruption plus actives et plus efficaces
- La promotion de la probité, de l'obligation de rendre compte et d'une administration publique plus intègre ainsi que d'une gestion des biens publics en bonne et due forme.

Les ISC encouragent la transparence au sens de la Convention des Nations unies, mettent en évidence les dangers potentiels et préparent ainsi le terrain pour empêcher les dysfonctionnements ou les supprimer.

Ce faisant, les ISC font également attention, dans l'exercice de leurs fonctions, au fait que des circonstances apparemment anodines recèlent déjà un potentiel de corruption, comme par exemple :

- la forte concentration et centralisation de l'administration publique,
- la lourdeur des procédures,
- l'excès de dispositions réglementaires ou encore
- l'absence de bases légales adéquates.

La condition fondamentale pour le bon fonctionnement et l'efficacité des ISC est leur indépendance fonctionnelle et organisationnelle dans l'exercice de leurs fonctions.

L'indépendance en tant que principe fondamental du contrôle des finances publiques est ancrée dans la Déclaration de Lima sur les principes du contrôle des finances publiques, adoptée par l'INTOSAI en 1977. La Déclaration de Lima contient des explications et des définitions de termes essentielles. Au sujet du « contrôle des finances publiques », il est dit :

« L'institution du contrôle est immanente à l'administration des finances publiques, laquelle constitue une gestion fiduciaire. Le contrôle des finances publiques n'est pas une fin en soi mais il est un élément indispensable d'un système régulateur qui a pour but de signaler en temps utile les écarts par rapport à la norme ou les atteintes aux principes de la conformité aux lois, de l'efficacité, de l'efficacité et de l'économie de la gestion financière de manière à ce que l'on puisse, dans chaque cas, prendre des mesures correctives, préciser la responsabilité des parties en cause, obtenir réparation ou prendre des mesures pour empêcher, ou du moins rendre plus difficile, la perpétration d'actes de cette nature. »

La Déclaration de Mexico sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques, adoptée en 2007, précise et complète la Déclaration de Lima. Face à l'importance de ce thème majeur, l'INTOSAI a placé l'année 2009 également sous la devise du « Renforcement de l'indépendance des ISC ».

Car les ISC dont la première préoccupation est de renforcer la transparence, l'efficacité et l'efficacité dans l'action de l'Etat, ont une fonction clé dans la garantie d'une bonne gestion des affaires publiques et dans la lutte contre la corruption.

Une saine gestion publique, la démocratie et le régime de l'Etat de droit, associés à l'obligation de reddition des comptes, une justice indépendante, une société civile engagée et des mécanismes de contrôle efficaces sont absolument indispensables dans la lutte contre la corruption.

En présentant les résultats de leur contrôle et leurs recommandations au Parlement, et en les rendant publics par le biais des médias, les ISC instaurent un climat de transparence qui contribue pour beaucoup à la découverte des cas de corruption, voire même permet de les empêcher. Les ISC sensibilisent l'opinion publique aux questions de la gestion des finances publiques, elles livrent de précieuses informations, fiables et objectives sur les activités des pouvoirs publics et permettent ainsi aux citoyens de demander des comptes à leur gouvernement.

Mais, si l'on veut atteindre les objectifs de la Convention des Nations unies, comme l'exige même la Convention des Nations unies contre la corruption, une coopération efficace avec une mise en réseau à l'échelle planétaire de tous les organismes de contrôle interne et externe des finances est d'une importance élémentaire. Fidèlement à

la devise « *Experientia mutua omnibus prodest* », il s'agit d'une attribution essentielle de l'INTOSAI, et si vous le permettez, j'aimerais vous parler maintenant du rôle de l'INTOSAI.

3) Le rôle de l'INTOSAI

On ne peut lutter efficacement contre la corruption que lorsque l'on s'organise en réseau. Cela vaut également pour les ISC.

C'est également la raison pour laquelle les différentes ISC se sont regroupées sous un organisme de coordination, l'INTOSAI. La principale attribution de l'INTOSAI consiste à promouvoir une saine gestion publique, à accroître la transparence, à garantir l'obligation de rendre compte, à lutter contre la corruption et à renforcer la confiance de l'opinion publique.

L'INTOSAI fait tout son possible pour assumer cette mission comme il se doit, ainsi que le prouvent ses activités passées et surtout son engagement actuel. Ce Symposium en est également la meilleure preuve.

3a) Les activités internes de l'INTOSAI par le passé

Si l'on jette un regard rétrospectif, on s'aperçoit qu'en 1996 déjà un séminaire ONU/INTOSAI abordait le thème « Le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion ».

Parmi les recommandations finales du séminaire figuraient notamment la prise de mesures pour promouvoir l'efficacité et la transparence des ISC, l'encouragement de la participation des citoyens et l'attention accrue à prêter aux préoccupations des citoyens.

En 1998, le Congrès de l'INTOSAI à Montevideo s'est penché sur le thème de la corruption et a identifié, au sein de l'administration, les domaines suivants comme particulièrement susceptibles de corruption :

- La perception de taxes (notamment douanières) et de frais
- Les procédures d'achat et d'approvisionnement
- Les procédures de privatisation
- L'octroi de subventions
- L'embauche d'agents des services publics.

D'un commun accord, les ISC ont déclaré qu'une reddition détaillée des comptes ainsi qu'une imputation budgétaire fiable permettraient la meilleure transparence possible au niveau du fonctionnement de l'administration et exerceraient une action préventive contre la corruption.

Il fut également souligné l'importance de la publication des rapports de contrôle ainsi que de l'accès des ISC aux médias.

Les derniers actes du Congrès de Montevideo ont été l'émission de recommandations pour permettre la contribution effective des Cours des comptes à la lutte contre la corruption, recommandations qui restent toujours valables aujourd'hui, comme par exemple :

- L'indépendance financière, fonctionnelle et opérationnelle des Cours des comptes
- Des attributions de contrôle les plus étendues possibles
- Un rôle actif dans l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacé des systèmes de contrôle financier et interne (notamment de la vérification interne des comptes)
- La concentration de la stratégie de contrôle des Cours des comptes sur des domaines et des dossiers particulièrement susceptibles de corruption
- La publication des rapports de contrôle et l'organisation de contacts actifs avec les médias
- La coopération entre les Cours des comptes et les organisations nationales et internationales impliquées dans la lutte contre la corruption et
- La promotion d'un code de déontologie pour le service public.

Jusqu'à ce jour, ces stipulations ont également constitué la base du travail quotidien de contrôle et de vérification des différentes ISC et sont le point de départ des activités actuelles de l'INTOSAI pour lui permettre de mener à bien sa mission déterminante dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Pour se convaincre de l'importance que l'INTOSAI attache à la coopération internationale, à l'instauration de la transparence et à l'élaboration des directives et des conditions cadres nécessaires, il suffit de considérer les exemples suivants, extraits des activités de l'INTOSAI au cours de ces trois dernières années :

1) Mise en place de la plateforme ONU/INTOSAI sur la reddition des comptes

Cette plateforme a été mise en place suite au dernier Congrès de l'INTOSAI à Mexico en 2007, dans le but d'accélérer la coopération entre l'INTOSAI et les Nations unies. Cette plateforme permet aux différents acteurs de l'INTOSAI et aux diverses instances des Nations unies de collaborer de manière structurée et coordonnée. La lutte contre la corruption est l'un des quatre axes essentiels normalisés.

*2) Coopération avec la société civile
(Forum global sur la redéfinition du rôle de l'Etat)*

Le « Forum global des Nations Unies sur la redéfinition du rôle de l'Etat », qui s'est tenu à Vienne en juin 2007 et auquel l'INTOSAI a également activement participé, a servi de point de départ à un débat approfondi sur les questions touchant à une action gouvernementale innovante et proche des citoyens. Les principaux volets de ce forum ont été, voire sont encore, notamment aussi la lutte contre la corruption et une coopération renforcée entre les gouvernements, la société civile et les organismes de contrôle des finances publiques, en particulier aussi l'INTOSAI.

3) Etablissement des capacités en coopération avec des organisations partenaires internationales

L'établissement des capacités est un objectif prioritaire de l'INTOSAI. C'est la raison pour laquelle il a été inclus dans 3 des 4 objectifs indiqués dans le Plan stratégique de l'INTOSAI adopté en 2004. Dans ce contexte, l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI), conduite par l'ISC de la Norvège, joue un rôle leader dans la formation et la mise en réseau internationale.

Nous soulignerons particulièrement le deuxième objectif du Plan stratégique : le « Renforcement des capacités institutionnelles » sous la responsabilité de l'ISC du Maroc, dans le cadre duquel le transfert de savoir, l'application de connaissances et de compétences liées à des organisations sont transmis aux différentes ISC par le biais de formations, d'une assistance technique et d'autres mesures de développement.

Mais le premier objectif de l'INTOSAI, « Reddition des comptes et normes professionnelles » - sous la direction de l'ISC du Danemark – est absolument essentiel dans ce contexte, car c'est avec le développement de normes professionnelles adéquates et efficaces que l'on crée les conditions cadres nécessaires pour le travail de contrôle quotidien des ISC.

Les deux objectifs créent les conditions nécessaires pour permettre aux ISC de lutter de manière efficace contre la corruption et la mauvaise gestion.

4) La coopération lors de l'emploi de fonds publics dans le cadre d'opérations internationales (« Initiative Tsunami de l'INTOSAI »)

Nous nous souvenons tous encore des terribles conséquences du TSUNAMI du 26 décembre 2004, qui ont donné lieu à des initiatives d'entraide internationale exemplaires.

Ces initiatives soutenues tant par des organismes privés que publics, des Etats très différents, des organisations nationales et internationales, comportent le risque de voir les aides utilisées de manière non conforme à l'affectation prévue, du fait de certaines marges de manœuvre qui échappent à tout contrôle.

C'est la raison pour laquelle le Symposium ONU/INTOSAI de juin 2006 s'est penché sur le renforcement du contrôle des finances publiques à l'échelle mondiale. Les conclusions de ce Symposium donnent une ligne directrice aux différents acteurs (parlements et gouvernements nationaux, organisations d'aide, institutions multinationales etc.).

Le résultat présenté en novembre 2008 de la Task force de l'INTOSAI créée par la suite, sur l'obligation de reddition des comptes et le contrôle des aides en cas de catastrophes, constitue une autre étape importante dans l'utilisation des dons de manière plus efficace et plus orientée sur les besoins.

5) Valeur et avantage des ISC et organisations internationales

La transparence est une condition sine qua non pour asseoir la crédibilité, la réputation et l'acceptation. Cela exige de rendre visible sa propre action, à savoir rendre visible la valeur et l'avantage que l'on représente.

La transparence est et reste l'un des moyens les plus efficaces en matière de prévention générale et plus spécifique dans la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion.

En conséquence, les institutions de contrôle des finances publiques et les organisations internationales se doivent de montrer le bon exemple dans l'instauration de la transparence de leur action.

C'est pourquoi l'INTOSAI s'est consacrée à ce sujet lors du 19e Symposium ONU/INTOSAI en mars 2007 à Vienne, en prenant pour thème « Valeur et avantage du contrôle des finances publiques dans un contexte mondialisé ».

Ce thème sera aussi repris dans l'un des deux volets principaux du prochain Congrès de l'INTOSAI en Afrique du Sud en 2010.

6) « Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI »

Suite au Congrès de l'INTOSAI à Mexico en 2007, le « Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI » a été établi pour succéder à une Task force. Ce groupe de travail va

consacrer toute son énergie à l'élaboration de directives, à l'échange d'expériences dans le domaine de la prévention et à la détermination de critères et d'instruments pour une mise en réseau des institutions dans la lutte contre la corruption.

Il me semble que tous ses exemples montrent à l'évidence que

1. la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption sont particulièrement importantes pour l'INTOSAI
2. que l'INTOSAI a conscience de l'exemple qu'elle doit donner et qu'elle prend ce rôle au sérieux et que
3. la coopération en interne mais aussi et surtout internationale avec des organisations partenaires est une préoccupation essentielle de l'INTOSAI.

Pour que ces trois approches puissent être mises en œuvre de manière efficace, il est néanmoins absolument nécessaire que chacune des ISC soit en mesure d'assurer sa mission en toute indépendance, objectivité et efficacité.

Cela exige que les ISC bénéficient de l'assurance de la plus grande indépendance possible au sein des différentes structures étatiques.

4) Les conditions nécessaires à une lutte efficace contre la corruption par les ISC

Comme je l'ai déjà dit, seules des ISC fortes et efficaces peuvent jouer un rôle clé dans le processus de reddition des comptes publics. Elles ne peuvent satisfaire à leur mission de manière objective et efficace que si elles sont dotées par des mesures de droit constitutionnel de l'indépendance fonctionnelle et organisationnelle nécessaire, tout comme en ce qui concerne leur personnel, et que leur accès aux informations n'est limité en aucune manière.

Ces principes ont été retenus comme principes fondamentaux dans la Déclaration de Lima de 1977 sur les principes du contrôle des finances publiques, l'indépendance des ISC ou, en d'autres termes, la Grande Charte du contrôle des finances publiques.

Ce principe fondamental de l'indépendance des ISC a de nouveau été souligné dans la Déclaration de Mexico en 2007 et adopté lors du 19e Congrès de l'INTOSAI.

Les organes responsables de l'Etat doivent prendre conscience du fait qu'un contrôle des finances publiques indépendant représente un pilier fondamental de l'Etat dans son ensemble, et que seul un contrôle indépendant de l'exécutif peut apporter une réelle

valeur ajoutée dans la résolution des grands problèmes de notre temps : la lutte contre la corruption, la pauvreté, l'analphabétisme et la destruction de l'environnement.

Dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, ce sont les ISC qui sont responsables du contrôle des multiples attributions de l'Etat (par ex., les affaires sociales, la santé, l'éducation etc.). Elles ont les compétences techniques nécessaires pour vérifier la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), elles mettent en évidence l'adéquation ou non des structures et procédures administratives, elles communiquent et agissent à l'échelle planétaire et disposent des normes de contrôle internationales applicables.

Il est de l'intérêt légitime de chaque citoyen d'avoir accès aux informations concernant l'efficacité et l'efficience avec laquelle les deniers publics sont employés.

Chaque citoyen devrait donc pouvoir bénéficier d'un accès public aux résultats des travaux de contrôle des ISC.

La mission fondamentale des ISC en tant que responsables du contrôle des finances publiques semble avoir été conçue sur mesure pour elles : elles assurent la transparence et contribuent à une distribution optimale des ressources – en présupposant toujours qu'elles disposent de l'indépendance nécessaire pour exercer leurs fonctions.

Ceci pourrait être concrétisé si la communauté internationale reconnaissait les principes d'un contrôle des finances publiques indépendant, objectif et efficace.

En tant que Secrétaire général de l'INTOSAI, j'invite donc chacun et chacune d'entre vous à nous aider à faire passer les principes stipulés dans les Déclarations de Lima et de Mexico pour un bon fonctionnement du contrôle des finances publiques dans la continuité du droit de la communauté internationale. Cela pourrait se faire, par exemple, en adoptant une résolution de l'ONU qui reprendrait ou reconnaîtrait les Déclarations de Lima et de Mexico.

Les activités que l'INTOSAI peut réaliser en ce sens ont déjà été mises en place ou initiées.

- Ainsi la dernière requête mentionnée a été prise pour thème dans le cadre du Conseil Economique et Social ECOSOC (...) de juillet 2008.
- De son côté, l'INTOSAI a signé un Protocole d'accord avec l'IFAC (...) et l'IIA (...) en liaison avec les activités déjà mentionnées. La signature du Protocole d'accord avec l'OCDE ainsi qu'avec des organisations bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale par exemple, est imminente.

5) Un point récapitulatif

En résumé, il faut retenir que :

L'INTOSAI est prête et en mesure de relever les défis qui lui sont posés. La réussite de la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion présuppose toutefois :

- 1) Que l'on renforce les instruments qui contribuent à une transparence accrue et ainsi à la prévention. Cela exige de conforter l'indépendance des ISC ainsi que l'accès public à leurs rapports.
- 2) Que l'on poursuive une approche interdisciplinaire qui réponde à la multitude de formes de manifestation différentes de la corruption.
- 3) Que les différentes approches des organismes qui s'occupent de la lutte contre la corruption soient mises en réseau afin d'assurer un échange d'informations optimal, et en particulier
- 4) Que l'on intensifie la coopération internationale afin d'améliorer l'échange de savoir-faire et l'harmonisation des normes.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le programme de ce Symposium ONU/INTOSAI pour voir que les principaux acteurs de la prévention de la corruption et de la lutte contre la corruption assistent à ce Symposium : des représentants des Nations unies, les Présidents de diverses instances de l'INTOSAI, les représentants de nombreuses ISC, de l'OCDE, de la Banque mondiale, de différents organismes de lutte contre la corruption comme OLAF ou INTERPOL. L'échange de connaissances et d'expériences est ainsi assuré. Les interventions sous des angles très différents vont éclairer sous toutes ses facettes le thème de la lutte contre la corruption et nous donner un aperçu des différentes missions et contributions en matière de lutte contre la corruption.

Nous devrions donc pouvoir parvenir, au cours de ce Symposium, à des constats essentiels et à des conclusions qui nous permettront à l'avenir d'intervenir de manière encore plus efficace contre la corruption et la mauvaise gestion dans le cadre de nos missions.

En ce qui me concerne, ce Symposium serait couronné de succès si nous parvenions à la fin à adopter des conclusions communes, en poursuivant l'objectif suivant :

- renforcer la coopération internationale et interinstitutionnelle
- mettre en réseau les différentes missions et
- souligner l'importance de l'indépendance des ISC en allant dans le sens de la lutte contre la corruption.

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite un Symposium à la fois intéressant et instructif, des débats passionnés et des discussions de travail productives.

Pour finir, je vous souhaite à tous d'être en mesure, après ces 3 jours, d'organiser nos contributions respectives en matière de lutte contre la corruption avec une intensité, une interaction et par là même une efficacité accrue.

Merci de votre attention !

ANNEXES

Exposés et présentations

2. Exposés techniques

- 2.1 Le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption
M. Terence Nombembe, président de l'ISC d'Afrique du Sud
- 2.2 La lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale ;
Dr. Sergey Vadimovich Stepashin, président de l'ISC de la Fédération de Russie
- 2.3 La promotion de la transparence et de la lutte contre la corruption à l'OCDE ;
M. Janos Bertok, Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE)
- 2.4 Stratégies relatives à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption ;
Mme Dorothee Gottwald, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD)
- 2.5 Expériences nationales liées à la mise en œuvre pratique des recommandations internationales relatives à la lutte contre la corruption ;
M. Valentyn Symonenko, président de l'ISC d'Ukraine
- 2.6 Mesures requises contre la corruption du point de vue des bailleurs de fonds ;
M. Peter Harrold, Banque mondiale
- 2.7 Mesures afin de promouvoir la transparence et lutter contre la corruption, en particulier dans le domaine de l'achat ;
M. Khalid Al-Abdul Ghafour, ISC du Koweït
- 2.8 Meilleures pratiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale du point de vue du « Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale » ;
Dr. Noemí Gallegos Peirano, ISC du Pérou

- 2.9 Meilleures pratiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale ;
M. Hoda Habib, ISC d'Egypte
- 2.10 Plateforme ONU/INTOSAI : Domaine-clé « Lutte contre la corruption » ;
M. Ilho Nam, ISC de Corée
- 2.11 Rapport exposé de la Cour des comptes hongroise sur le thème de la lutte contre la corruption ;
Dr. Arpád Kovács, ISC de Hongrie
- 2.12 Lutte contre la corruption au Cameroun ;
M. Cornelius Asafor Chi, ISC du Caméroun
- 2.13 Le rôle de l'ISC de la Pologne (NIK) dans la lutte contre la corruption ;
M. Jacek Kościelniak, vice-président de l'ISC de Pologne
- 2.14 La collaboration transversale des pays, institutions et systèmes juridiques dans la lutte contre la corruption ;
M. Mark Babington, présidence technique, ISC du Royaume-Uni
- 2.15 Initiatives prises dans la lutte contre la corruption ; exemples de cas de l'ISC du Brésil ;
M. José Reinaldo da Motta, ISC du Brésil
- 2.16 Programme d'Action de la Commission des Communautés européennes contre la corruption ;
Dr. Wolfgang Hetzer, Directeur général de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF)
- 2.17 La poursuite de la corruption à l'échelle internationale ;
M. Laurent Grosse, ICPO-INTERPOL
- 2.18 Le rôle de l'audit interne dans la prévention et la détection de cas d'abus, de fraude et de corruption ;
Mme Patty Miller, présidente, Institut de l'audit interne (IIA)



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung:
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Le rôle de l'ISC dans la lutte contre la corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

AFRIQUE DU SUD

Table des matières

1. INTRODUCTION RELATIVE A LA CORRUPTION	2
1.1 Définition de la corruption	2
1.2 L'incidence de la corruption sur les transformations sociales	2
1.3 Développements à l'échelle internationale en matière de lutte contre la corruption.....	3
2. REFLEXIONS SUR LES CONSIDERATIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFROSAI RELATIVES AU ROLE DES ISC DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	3
3. QUESTIONS CLÉS POUR DELIBERATIONS AU SYMPOSIUM.....	4

Résumé de la présentation de l'Inspecteur général de l'Afrique du Sud,
Terence Nombembe

La présentation comprend :

1. INTRODUCTION RELATIVE A LA CORRUPTION

L'introduction porte sur la définition de la corruption, l'incidence de la corruption sur les transformations sociales et les initiatives à l'échelle internationale, et, finalement, sur les développements visant à lutter contre la corruption.

1.1 Définition de la corruption

Il est nécessaire de tomber d'accord sur une définition commune de la corruption. Dans le contexte de la fonction publique, la définition la plus concise de la corruption est celle formulée par la Banque mondiale, en l'occurrence que *la corruption publique est l'abus d'une position publique à des fins privées*, ce qui, par exemple, peut vouloir dire qu'un fonctionnaire d'Etat acquiert un **bénéfice indu aux dépens du** contribuable ou du citoyen qui entre en contact avec l'administration.

1.2 L'incidence de la corruption sur les transformations sociales

La corruption est fractionnelle et sensiblement responsable des iniquités et conflits sociaux. Cette fraction peut être perceptible sous deux formes, à savoir de manière latérale et verticale :

- de manière latérale, elle sépare les pauvres des riches ; et
- de manière verticale, elle est responsable de la séparation des groupes et communautés ethniques et encourage les rivalités et jalousies.

La corruption est directement responsable de la pauvreté en :

- privant les pauvres d'accès aux services et bénéfices publics ;
- retardant, perturbant et détournant la croissance et le développement ;
- empêchant les investissements étrangers et à l'échelle locale ;
- influant sur la volonté et le consentement de la communauté des bailleurs de fonds à fournir de l'aide et de l'aide au développement ; et
- freinant les investissements, érodant la base de revenus et perturbant la composition des dépenses publiques.

1.3 Développements à l'échelle internationale en matière de lutte contre la corruption

En raison de l'étendue de la corruption et de son incidence financière, des initiatives à l'échelle internationale en matière de lutte contre la corruption ont été développées, approuvées et mises en œuvre par des organisations internationales de renom, y inclus la communauté des bailleurs de fonds.

2. REFLEXIONS SUR LES CONSIDERATIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFROSAI RELATIVES AU ROLE DES ISC DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Au mois d'octobre 2008, la 11ème Assemblée générale de l'AFROSAI a considéré le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption. Les recommandations suivantes ont été approuvées :

- AFROSAI devrait adopter une définition de la corruption.
- Les ISC devraient donner l'exemple et assurer que leurs institutions respectives appliquent les meilleures pratiques en matière de prévention de fraude et de corruption et de management des risques.
- La Commission chargée du renforcement des capacités institutionnelles de l'AFROSAI devrait explorer, orienter et appuyer le mandat idéal des ISC afin que celles-ci puissent agir de manière proactive dans la lutte contre la corruption.
- La Commission chargée du renforcement des capacités techniques de l'AFROSAI devrait élaborer des lignes directrices et mettre en place des formations sur la méthode d'audit et les meilleures pratiques à adopter par les ISC dans la lutte contre la corruption.
- AFROSAI devrait coopérer avec les réseaux internationaux de lutte contre la corruption.
- Les ISC devraient partager et promouvoir les pratiques de bonne gouvernance parmi ses pairs par le biais de l'AFROSAI.
- Les ISC devraient mettre en place de bonnes relations de travail avec les autres agences afin de promouvoir et de pouvoir répondre aux comportements de corruption ou aux cas potentiels de corruption.
- L'AFROSAI devrait mettre en place et gérer une base de données globale relative aux indicateurs de fraude et de corruption.

3. QUESTIONS CLÉS POUR DELIBERATIONS AU SYMPOSIUM

Le Symposium devrait se concentrer sur trois questions clés :

3.1 Considérer comment appuyer la **Task force chargée de la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption** de l'INTOSAI afin qu'elle puisse se concentrer davantage sur les responsabilités d'audit confiées aux ISC en matière de corruption en vue d'améliorer la lutte contre la pauvreté et les transformations sociales.

3.2 Encourager les ISC à adopter les Normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI). Il est prévu que l'INTOSAI promulgue ces normes en 2010. L'adhésion à ces normes apportera les avantages suivants :

- contribuer à une amélioration continue des pratiques d'audit actuelles,
- élargir les compétences des ISC dans le domaine de l'audit,
- présenter des résultats d'audit qui remplissent les exigences professionnelles en termes de qualité pour les audits,
- appuyer des innovations hautement professionnelles afin de rester compétent, efficace et rentable dans le secteur public,
- aider le personnel d'audit à atteindre le plus haut degré d'expertise en assurant un développement professionnel continu,
- accroître la réputation des ISC qui partagent ces développements avec d'autres ISC,
- réduire le risque qu'une opinion d'audit soit incorrecte.

3.3 Considérer la possibilité de solliciter un financement apporté par la communauté internationale des bailleurs de fonds utilisé pour des projets structurés et bien coordonnés axés sur la lutte contre la corruption. Ce type d'aide apporté par des bailleurs de fonds devrait également être utilisé pour renforcer les capacités des ISC à répondre aux cas de fraude et de corruption.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Lutte contre le blanchiment des capitaux à
l'échelle internationale et la corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

FÉDÉRATION DE RUSSIE

La Russie a entamé sa prochaine étape de modernisation socio-économique dont l'objectif est d'atteindre un niveau et une qualité de vie plus élevés ainsi que de réaliser un avantage concurrentiel pour l'économie nationale à l'échelle internationale. Entretemps, à l'encontre de la crise financière mondiale, le rôle du gouvernement à régler ces processus socio-économiques s'amplifie sensiblement. En conséquence, accroître l'efficacité des activités gouvernementales et lutter contre la corruption devient un enjeu primordial.

Le Plan national de lutte contre la corruption qui propose une série de mesures cohérentes contenues dans un dispositif de lutte contre la corruption a été approuvé en Russie. Pour la première fois dans l'usage législatif, le concept de corruption en soi tel que défini dans les actes juridiques internationaux et, en premier lieu, dans la Convention de Strasbourg de 1999, a été introduit dans la législation actuelle. Dans le même temps, en conformité avec la pratique internationale, la Russie a apporté des amendements au Code pénal qui lui permettra de prendre des mesures punitives à l'égard d'officiels corrompus telles que la déchéance de propriété.

Le dispositif de lutte contre la corruption est principalement axé sur la prévention d'incidents de corruption et sur l'entretien préventif au sein du système juridique. Dans cet esprit, le gouvernement renforce le contrôle quant à la crédibilité d'information donnée sur la propriété et le revenu tant des fonctionnaires d'Etat que de leurs parents directs. De plus, le concept de « conflit d'intérêts » est introduit dans la loi. Nous avons également une régulation très stricte pour ce qui est des conflits d'intérêts, comme dans des cas d'opportunités de travail pour des fonctionnaires d'Etat dans des organisations à but lucratif ou dans des cas de corruption notoires n'étant pas rapportés aux personnes autorisées.

Il est très important d'anéantir les racines économiques de la corruption, d'abolir les pouvoirs excessifs des autorités exécutives et municipales et de couper les liens de corruption existants entre le gouvernement et le monde des affaires. Pour cette raison, le dispositif de lutte contre la corruption fournit l'unification des droits et responsabilités des fonctionnaires d'Etat et élimine certaines interdictions et restrictions déraisonnables dans le domaine des activités économiques.

Les lois relatives à la lutte contre la corruption se basent sur la nécessité de poursuivre une politique commune et intégrée dans ce domaine. Le président de la Fédération de Russie supervisera personnellement la lutte contre la corruption par le biais du Conseil spécifiquement mis en place afin de lutter contre la corruption ; le président de la Cour des comptes est membre dudit Conseil. Les fonctions et positions de toutes les autorités gouvernementales impliquées dans la lutte contre la corruption, y compris la Cour des comptes, sont spécifiées au sein de la loi établie.

Ces dernières années, la Cour des comptes a participé de manière active à élaborer un système intégré à l'échelle nationale de lutte contre la corruption. Nos tâches ne se limitent pas à exposer des cas de corruption dans les domaines budgétaires, de la propriété fédérale et de la gestion des ressources nationales. Ainsi, nous œuvrons de manière concrète afin d'**améliorer la législation**, qui renforcera les relations avec les autres services chargés de l'application de la loi et agences de régulation. De même, nous développons des mesures qui préviendront les risques de corruption interne.

La Cour des comptes a élaboré son propre Plan d'action, qui fait partie du Plan national de lutte contre la corruption, donnant la priorité aux bases légales de lutte contre la corruption. Dans le cadre de ce projet, nous avons préparé des amendements à la loi de base relative aux contrats gouvernementaux. Le système des contrats gouvernementaux en Russie est extrêmement bureaucraté, créant ainsi un environnement favorable à la corruption.

En outre, à la lumière de la crise financière mondiale, une bureaucratie excessive est un obstacle tant à la réalisation des processus gouvernementaux visant à stimuler l'activité économique que le soutien des secteurs stratégiquement importants pour l'économie. Les amendements à la loi proposés par la Cour des comptes sont axés sur l'élaboration d'un système fédéral intégré de contrats avec un système de planification, budgétisation et administratif unifié. Le projet d'amendements a été soumis aux, puis approuvé par les Président et Premier ministre de la Fédération de Russie.

Les activités de lutte contre la corruption se concentrent également sur la réduction de la pression administrative qu'exercent les agences de régulation sur l'économie. A cet égard, la Cour des comptes est en cours d'apporter des modifications au Code budgétaire qui visent un système intégré de contrôle financier de l'Etat en Russie et une délimitation plus distincte des pouvoirs inhérents aux organismes de contrôle financier internes et externes. Ceci nous permettra de réduire la redondance dans le travail de ces organismes de contrôle financier et, en conséquence, de diminuer le nombre total des contrôles.

La Cour des comptes a soumis des propositions visant à optimiser les activités de nombreuses agences de régulation afin de réduire la pression administrative exercée sur l'économie. Ces propositions ont été prises en compte durant la rédaction du projet de loi qui prévoit des dispositions pour des procédures claires et strictes à l'intention des autorités gouvernementales afin qu'elles puissent organiser et réaliser des contrôles dans des PME.

L'une des tâches supplémentaires à haute priorité dans ce domaine est de continuer à améliorer la base législative en termes de responsabilité lorsque des règlements budgétaires sont enfreints et, à terme, lorsque des fonds budgétaires sont utilisés de

manière inefficace et improductive. La Cour des comptes met dûment à l'étude l'amélioration de la législation qui règle le système de **gestion de la propriété fédérale**. L'une des priorités de nos activités dans ce domaine est d'améliorer la comptabilité de la propriété du Trésor public et la façon dont celle-ci est documentée dans les états financiers.

La Cour des comptes participe également à l'amélioration de la législation relative aux faillites afin de renforcer la responsabilité pour régler la faillite frauduleuse et l'exploitation de la faillite comme outil de redistribution de la propriété (**raid financier**). Nous avons mis en place et présidons activement le Comité qui lutte contre le raid financier. Actuellement, les gouverneurs de plusieurs régions ont initié des contrôles réalisés sur des entreprises stratégiquement importantes appartenant à l'Etat qui sont en procédure de faillite ou en procédure de restructuration.

La Russie est en train de mettre en œuvre des **projets d'investissement** à grande échelle avec la participation de fonds d'Etat. Ceci étant dit, les mécanismes de partenariats privé-public n'ont pas été pleinement développés aux niveaux de la législation fédérale ou de l'application, créant ainsi des conditions propices à l'abus financier et à la corruption. Notre attention particulière est prêtée à la mise en œuvre des deux projets d'investissement les plus intensifs en termes de ressources et à plus haute signification internationale : les préparatifs des Jeux olympiques d'hiver en 2014 à Sotchi et les préparatifs du Sommet de l'APEC en 2012 à Vladivostok.

Nos recommandations ont, par exemple, été approuvées en ce qui concerne l'optimisation de la structure générale de financement pour le projet des Jeux olympiques de Sotchi, ce qui nous a permis de diviser avec précision les fonds affectés à la construction des installations athlétiques et ceux affectés à la modernisation de l'infrastructure régionale et municipale. (Nous avons, au fait, eu recours à l'expérience de nos collègues britanniques qui surveillent les préparatifs pour les Jeux olympiques d'été de 2012 à Londres).

Ces projets de développement en Russie liés aux mécanismes des partenariats privé-public nous ont permis de créer une série d'**entreprises d'Etat**. Leur tâche est de consolider les efforts du gouvernement et du monde des affaires dans les domaines stratégiquement importants du développement économique, par exemple, dans les industries de la technique aéronautique et de la nanotechnologie. Pour la plupart, ces entreprises sont des organisations sans but lucratif, ce qui rend un contrôle desdites entreprises par le gouvernement plus difficile. Actuellement, la Cour des comptes a signé des documents pertinents avec presque toutes ces entreprises relatifs aux procédures de contrôle de leurs activités financières et opérationnelles. Pour l'heure, lorsque des fonds budgétaires sont utilisés, notre souci premier est la gestion efficace des ressources financières et l'évaluation des risques.

La **crise financière mondiale** a également contribué aux ajustements réalisés dans le travail de la Cour des comptes. En Russie, comme dans d'autres pays, nous mettons en œuvre des programmes anticrise à grande échelle conçus pour mettre à disposition de l'économie des fonds supplémentaires à hauteur de plus de 10 % du PNB. Les bénéficiaires de fonds d'Etat de soutien financier sont des banques et entreprises de toutes formes de propriété. A cet égard, la Cour des comptes a réorganisé son travail afin d'exécuter un contrôle en temps réel des ressources financières d'Etat utilisées dans trois domaines-clés : les banques, les grandes entreprises qui empruntent et les régions.

Les institutions de contrôle régionales nous soutiennent énormément ; elles nous fournissent des informations, à savoir si les fonds d'Etat de soutien financier sont utilisés de manière efficace au niveau local. Les activités dans ce domaine sont coordonnées par l'Association des institutions de contrôle créée en 2000. L'accent est mis en particulier sur l'aspect méthodologique : en organisant des séminaires et des conférences sur la recherche/pratique et en partageant les expériences pratiques des institutions de contrôle qui participent aux activités de lutte contre la corruption.

L'intensité de la crise économique mondiale est l'aspect-clé, dans le sens qu'elle touche presque toutes les économies nationales dans le monde. Bien que chaque pays ait son caractère bien spécifique, les symptômes de la crise sont semblables à bien des égards. Par exemple, un soutien important du gouvernement aux banques et autres institutions financières ne signifie aucunement que les conditions de prêt s'améliorent pour les entreprises et les personnes individuelles. A cet égard, la Cour des comptes a été l'une des premières institutions qui, en octobre dernier, a appuyé la décision de mettre en place un nouveau Groupe de travail pour le développement des techniques de stratégie et contrôle des finances publiques de l'INTOSAI dans les conditions de la crise financière mondiale.

Le développement de telles techniques de stratégie devient de plus en plus important dans notre **coopération avec les services de prévention et de répression**. A cette fin, nous travaillons actuellement de concert avec nos collègues au développement et à la mise en œuvre d'un système d'indicateurs qui permettra d'évaluer le niveau de risque de corruption au sein des organes administratifs fédéraux et municipaux. De même, nous prévoyons développer une méthode d'évaluation externe de la qualité pour les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques institutionnels des bénéficiaires de crédits, y inclus ceux dans les partenariats privé-public.

Notre travail dans ce domaine devrait se conclure finalement par le développement de techniques qui nous permettront de réaliser à intervalles réguliers un audit de performance relatif à l'efficacité de l'utilisation de tels crédits alloués pour la mise en œuvre du Plan national de lutte contre la corruption. Nous pensons que cette mesure

créera la base pour un système qui surveillera l'efficacité de la politique d'Etat en matière de lutte contre la corruption.

Entre-temps, la Cour des comptes est en train de mettre en œuvre une série de mesures visant à réduire les **risques de corruption interne**. Une méthodologie approuvée qui définit nos activités stipule qu'un plan de travail devrait, en premier lieu, inclure les questions liées à la mise en œuvre du budget et à la définition de solutions pour les problèmes les plus urgents à l'échelle du développement socio-économique du pays. Toute modification à l'échéancier d'audit, y incluse celle introduisant des objets supplémentaires, est uniquement acceptable si elle est fondée de manière pertinente, tel que considéré par le comité directeur. Conformément aux normes internationales de lutte contre la corruption, tous les employés travaillant pour une institution de contrôle sont tenus de signer un accord qui leur permet d'adhérer à une série de documents qui comprend désormais le code de déontologie des employés d'institutions de contrôle. Notre Plan national de lutte contre la corruption contient également de telles mesures comme la mise en place d'une Task force pour le contrôle en matière de lutte contre la corruption interne, l'organisation d'un système de rotation pour les commissaires aux comptes et un système éliminant une implication répétée des mêmes commissaires aux comptes, à savoir de contrôler les mêmes objets.

L'une des facettes les plus importantes des activités en matière de lutte contre la corruption de la Cour des comptes est de renforcer la **collaboration internationale**. Nous travaillons en étroite coopération avec des organisations spécialisées telles le Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO), le GAFI et le Groupe Egmont, et promouvons la diffusion de normes internationales en matière de lutte contre la corruption en Russie. L'Institut d'Etat d'analyse systémique de la Cour des comptes, faisant partie du Programme des Nations Unies pour le Développement en Russie, a mis en œuvre un projet pilote visant le développement du potentiel national dans le domaine du contrôle de la législation en matière de lutte contre la corruption ainsi que l'amélioration de la coordination entre le gouvernement et les activités sociétales au sein du champ dédié à la lutte contre la corruption.

Dans ce domaine, la Cour des comptes de la Fédération de Russie travaille de manière assidue afin d'activer le partenariat des ISC au sein de l'INTOSAI. A notre initiative, le 17ème Congrès de l'INTOSAI, qui s'est tenu en Corée en novembre 2001, a approuvé une résolution qui a permis de mettre en place la Task force pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale de l'INTOSAI. La première réunion de ladite Task force a eu lieu à Moscou, en septembre 2003. Au mois de juin 2006, la Cour des comptes de la Fédération de Russie a organisé un symposium international intitulé : « *La lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale : développement et réalisation des mesures et procédures politiques. Les tâches des ISC.* » Le symposium représentait une opportunité pour discuter de questions

importantes quant à la participation d'entités étatiques et d'organisations internationales (NU, Banque mondiale, Interpol, etc.) à mettre en œuvre les programmes de lutte contre le blanchiment de capitaux de même que de débattre de la fonction et la position des ISC dans ce travail. Sur décision du 19ème Congrès de l'INTOSAI, qui s'est tenu à Mexico en novembre 2007, la Task force a été réorganisée en Groupe de travail ; ses champs d'intérêts ont été élargis et contiennent désormais les questions liées à la lutte contre la corruption. Actuellement, le Groupe de travail est intitulé Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption.

Sur une base bilatérale, la Cour des comptes de la Fédération de Russie a signé un accord de coopération avec les ISC de 58 pays ; l'échange d'expériences avec nos collègues dans le domaine de la lutte contre la corruption est l'une des clauses fondamentales de ces accords.

A cet égard, j'aimerais en particulier mettre l'accent sur une coopération très productive avec nos collègues britanniques du National Audit Office. En juin 2007, nous avons élaboré un rapport commun intitulé *Le rôle de la Cour des comptes de la Fédération de Russie dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat en matière de lutte contre la corruption*, dans lequel nous avons développé des recommandations précises sur l'accroissement de l'efficacité pour notre travail dans ce domaine sur la base des expériences vécues par les deux pays et sur la base de l'expérience à l'échelle mondiale.

En guise de conclusion, je souhaiterais mentionner que la crise économique mondiale ainsi que l'adoption de programmes nationaux spéciaux de lutte contre la corruption dans de nombreux pays participent à assurer un niveau plus élevé de coopération active sur ce point au sein de l'INTOSAI et d'autres ISC internationales.

Permettez-moi de saisir l'occasion pour remercier le comité d'organisation de ce forum, qui est devenu une bonne tradition, et de réitérer mes remerciements quant au travail accompli et pour l'hospitalité à notre égard.

Merci de votre attention.

Dr. Sergey Stepashin
Président de la Cour des comptes de la Fédération de Russie



Fighting corruption & fostering transparency

The OECD contribution

INTOSAI Symposium
Vienna, 11 February 2009

János Bertók
Public Sector Integrity
OECD Public Governance and Territorial Development Directorate
janos.bertok@oecd.org

OECD  1 OCDE



Summary

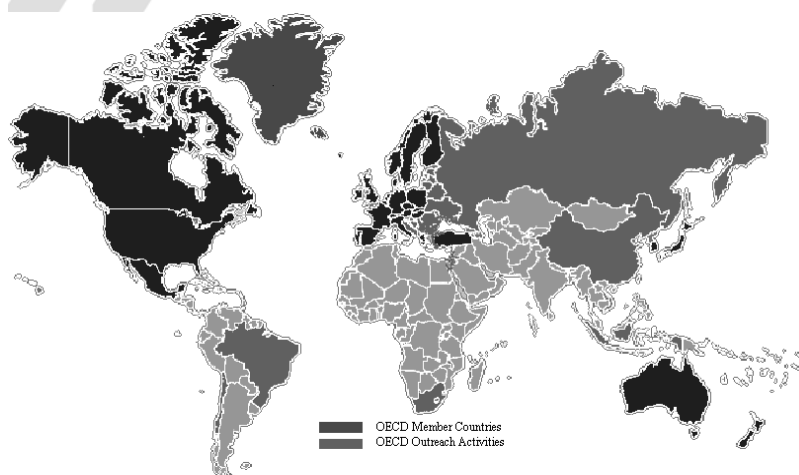
- 1) OECD's approach & activities to fight corruption and foster transparency
- 2) Role of audit in OECD frameworks
- 3) Areas of risk to corruption & fraud

OECD  2 OCDE

OECD: “A Hub for Global Dialogue”

- Addresses economic and social challenges of interdependence and **globalisation**
- Corruption is a **threat** to sustainable economic development & democratic process:
 - Fair business practices – level playing field
 - Good governance – trust in government
 - Development
- OECD has been a **global actor** in the fight against corruption for over a decade
- Our **multidisciplinary** approach addresses corruption in corporate and business sectors in member countries and beyond

OECD Organisation for Economic Co-operation and Development



OECD multidisciplinary approach

- Provides **comparative data, analysis**, formulates **standards** at the international level:
 - **Private** sector
 - OECD Guidelines for Multinational Enterprises
 - OECD Anti-Bribery Convention
 - Recommendation on Tax Deductibility of Bribes
 - FATF; Recommendation on bribery in export credits...
 - **Public** sector
 - OECD Principles & Checklist for Enhancing Integrity in Procurement
 - Best Practice Guidelines for Budget Transparency
 - OECD Guidelines & Tools for Managing Conflict of Interest in the Public Service ...
 - **Development aid**: OECD's Principles for Donor Action in Anti-Corruption ...

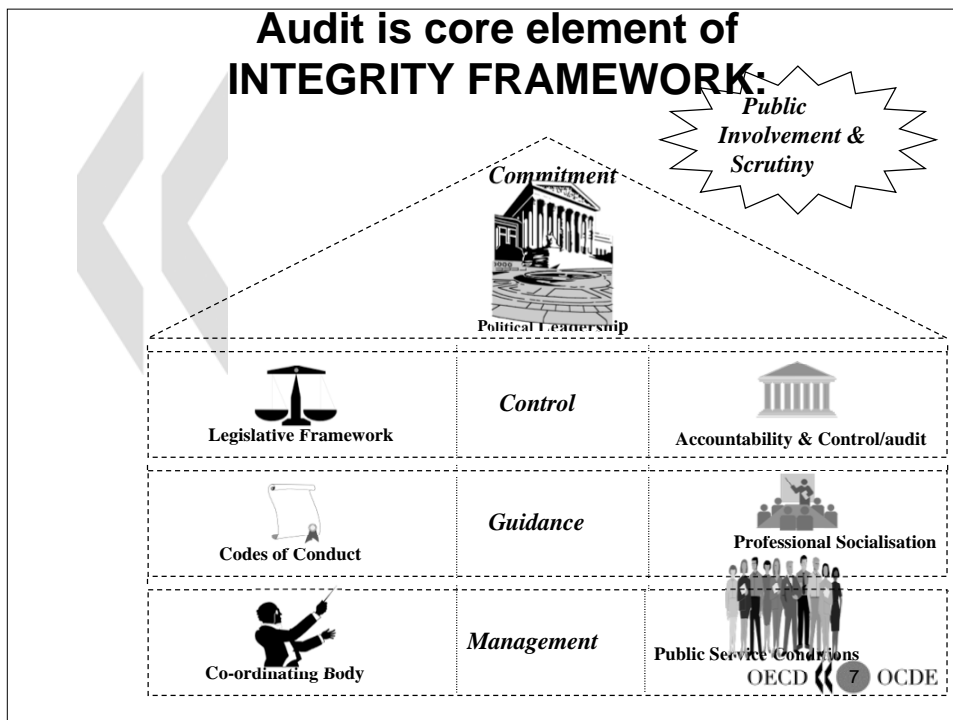
Role of audit in preventing corruption & fostering transparency

Why is it important?

- Investigation & prosecution is expensive
- NPM: increased focus on results, flexibility, discretion
- Emerging grey areas and risks for corruption

Audit can support a good governance response

- Forward-looking approach to identify emerging risks for corruption, fraud, mismanagement
- Recommendations for systemic improvement for addressing these risks



Role of audit is strengthened in Integrity Framework

Risk mapping is at the heart of IF

- Focus of Integrity Framework moves from national to organisation's level
- Enables to review implementation and impact
- Develops data and benchmarks

OECD develops tools

- Mapping risk of corruption, fraud & mismanagement in procurement
- Red flags and indicators for pointing out risks



Where do corruption strike?

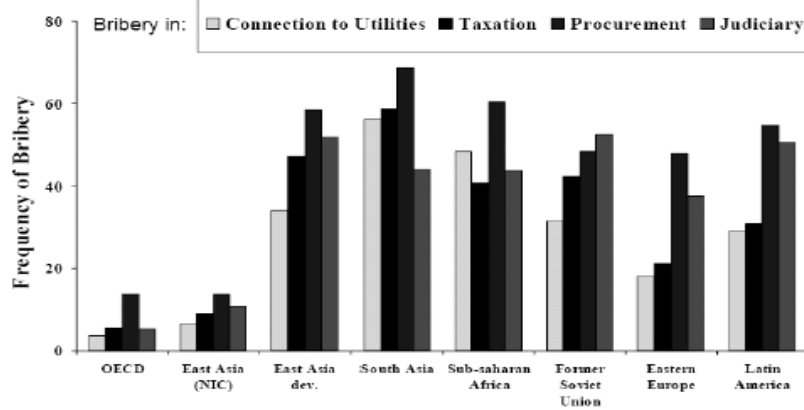
Risk areas:

- Public procurement
- Regulatory process
- Conflict of interest, 'revolving door'
- Lobbying
- Administrative processes
- Financial management
- Etc.

Why start corruption prevention in public procurement?



Frequency of bribery in procurement



Source: Kaufmann, World Bank (2006), based on Executive Opinion Survey 2005 of the World Economic Forum covering 117 countries. Question posed to the firm was: In your industry, how commonly firms make undocumented extra payments or bribes connected with permits / utilities / taxation / awarding of public contracts / judiciary?

Risk area No.1: Public procurement

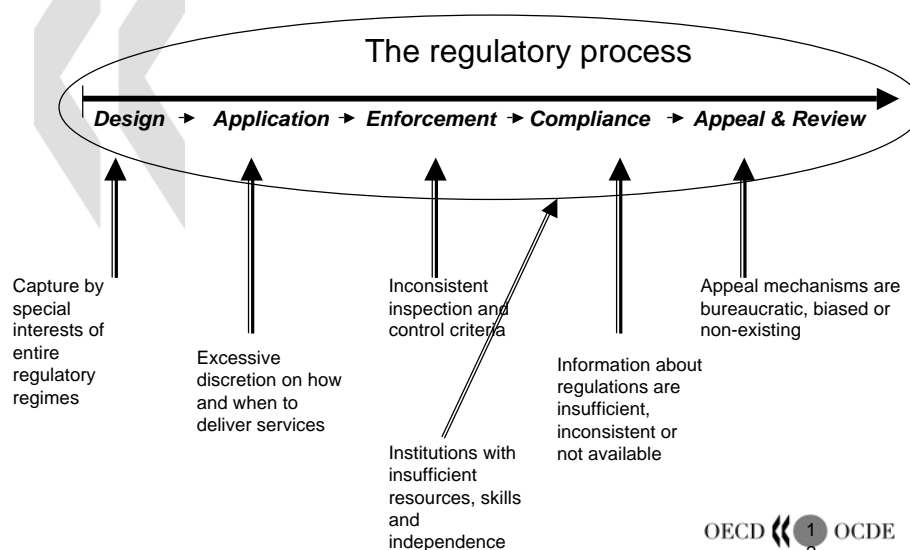
Covering the whole procurement cycle

- Definition of needs
- Bidding process
- Contract management

Good practices

- **OECD Principles & Checklist for Enhancing Integrity in Public Procurement**
- **Development of Toolkit**

Risk area No. 2: Bad regulations nurture corruption



Risk area No.3: Conflict of interest

Two major approaches

- Description -- principle-based
- Prescription -- rule-based
 - enforceable – incompatibility
 - enacted standards -- formal procedures

Social-political-administrative context

- Disclosure

Evolution of phenomenon

- Rising public expectations
- Emerging grey areas – “revolving door”

Tool No. 8: Gifts checklist

- **Genuine** Is this gift genuine, in appreciation for something I have done in my role as a public official, and not sought or encouraged by me?
- **Independent** If I accepted this gift, would a reasonable person have any doubt that I would be independent in doing my job in the future, when the person responsible for this gift is involved or affected?
- **Free** If I accepted this gift, would I feel free of any obligation to do something in return for the person responsible for the gift , or for his/her family or friends/associates?
- **Transparent** Am I prepared to declare this gift and its source, transparently, to my organisation and its clients, to my professional colleagues, and to the media and the public generally?

Lobbying: An emerging risk area

Lobbying:

- Reality – global phenomenon
- Legitimate and essential
 - Right to petition
 - Complexity of decision-making
 - Perceived negatively -- concerns related to dominance of “vocal vested interests” over “wishes of the whole community”

Enhancing Transparency & Accountability in Lobbying

When developing an appropriate framework important to understand the nature of the problem in order to develop an appropriate response:

- **Why** has lobbying made its way to the political agenda?
 - Integrity of decision-making?
 - Access to public office holders?
 - Behaviour of lobbyists?
- Clearly define lobbyists and lobbying activities
- Clear standards and procedures for collecting and disclosing information
- Put in place mechanisms for effective implementation to secure compliance

Conclusions



Audit can support a systemic approach

- Audit plays a vital role in developing comprehensive strategies, policies and practices for integrity & corruption prevention (e.g. UNCAC Art 5).

Building resistance to corruption involves

- Mapping out situations & areas vulnerable to corruption – e.g. at public private sector interface such as procurement, PPPs
- Supporting adjustments – e.g. supported by audit recommendations and follow-up
- Providing data and benchmarks for assessing progress

FURTHER INFORMATION



Website: <http://www.oecd.org/gov/ethics>

Selected publications:

- Principles for Enhancing Integrity in Public Procurement (2009)
- Public Sector Integrity: A Framework for Assessment (2005)
- Managing Conflict of Interest: Guidelines, Country Experiences and Toolkit (2004)
- Building Public Trust: Ethics Measures in OECD Countries (2000)



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung:
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Strategies relating to the implementation of UNCAC

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

UNODC

Integrity is the basis for legitimate government and an attractive business environment. Conversely, corruption rots government, furthers organized crime and terrorism, and hinders development. The United Nations Convention against Corruption provides the first global framework to answer these challenges. It strives towards universal adherence, having to date 129 States Parties and 140 signatories. The Convention is based on four pillars: Prevention, criminalization, international cooperation and asset recovery.

In the Convention, the international community gave itself clear guidelines for a public administration based on transparency and efficiency, fair competition, integrity in procurement systems and in the work of financial institutions, a ban on bribery in all investment decisions domestically and internationally, efficient law enforcement, swift international cooperation and the denial of safe havens for funds of illegal origin. In article 9, special emphasis is given to public procurement and the management of public finances. States Parties committed to the establishment of appropriate systems of procurement and appropriate measures to promote transparency and accountability in the management of finances, including a system of accounting and auditing standards and related oversight.

The Convention being a comprehensive and innovative framework for anti-corruption efforts worldwide, its full ratification and implementation is essential to make it a practical tool for the international community. The first step to informed decision-making on this path is information-gathering on the implementation of the Convention, as well as on the challenges and the technical assistance needs of States. In order to initiate the process of gathering information on the implementation to the Convention, UNODC developed a self-assessment checklist of a limited scope, embedded in a user-friendly software application. The results were very encouraging. To date, 73 States had submitted their self-assessment reports, pushing the response rate to 55%.

The Conference of the States Parties at its second session, held in Nusa Dua, Indonesia, in January/February 2008, welcomed the development of the self-assessment checklist. It further requested the Secretariat to explore the option of expanding the self-assessment checklist to create a comprehensive information-gathering tool. An expert group meeting was held in Vancouver, Canada, from 15 to 17 April 2008, on the formulation of a comprehensive software to gather information on the implementation of the five crime-related international legal instruments that fall under the mandate of UNODC: The United Nations Convention against Corruption, the United Nations Convention against Transnational Organized Crime and the three Protocols thereto. The final version of the comprehensive, computer-based tool will, after being consulted and test-run with Member States, be presented for endorsement to the Conference of the States Parties at its third session, to be held in Doha, Qatar, in November 2009.

The Conference of the States Parties has the mandate to enhance the capacity of and cooperation between States Parties. On the way to the third session of the Conference, the most important and most challenging development is the establishment of a mechanism for the review of implementation of the Convention. Based on the mandate given to it by the Conference of the States Parties, the Open-ended Intergovernmental Working Group for Review of Implementation is preparing terms of reference for a mechanism for the review of implementation of the Convention, for consideration and possible adoption by the Conference at its third session. This work draws on 33 proposals submitted by States. Further, 29 countries from all regions have volunteered to test a variety of implementation review methods in a pilot programme run by UNODC. The programme is gathering experience for the establishment of a mechanism for the review of implementation, which will be reported back to the Conference of the States Parties at its third session.

Further, UNODC provides technical assistance to States for the assessment of their national systems and the development of new legislation to implement the Convention. The Office has developed a number of tools such as the Legislative Guide, a Commentary to the Bangalore Principles on Judicial Conduct and the Mutual Legal Assistance Request Writer Tool in order to help States make the Convention operational. Further, UNODC assists States Parties in building institutional capacity, including for government audit institutions, and provides training to practitioners for the application of the norms implementing the Convention.

On 13 October 2008, UNODC signed an agreement with Interpol on the establishment of the International Anti-Corruption Academy. The Academy will be the world's first educational institute dedicated to fighting corruption. The Academy will conduct training courses and anti-corruption education for up to 600 students per year from law enforcement agencies, the judiciary, governments and the private sector as well as intergovernmental and non-governmental organizations. It will be open by the end of 2009.

With special regard to Chapter V of the Convention, UNODC cooperates with the World Bank under the joint Stolen Asset Recovery Initiative (StAR Initiative) launched on 17 September 2007. Activities under this joint initiative include promoting the implementation of the Convention, assisting in building capacity and lowering barriers for asset recovery worldwide. The work of the StAR Initiative has proven successful in a number of pilot countries including Bangladesh, Haiti, Indonesia and Nigeria.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Expérience nationale relative à l'application pratique des recommandations
internationales en matière de lutte contre la corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

UKRAINE

En raison des conditions changeantes dans le monde moderne des finances et de l'économie, et en particulier dû à la crise financière actuelle, le contrôle (audit) des finances publiques voue une attention accrue au problème de la corruption. Néanmoins, outre la crise financière, la corruption constitue de manière générale un obstacle à l'amélioration de la qualité de vie, et influe de façon négative sur l'établissement d'une sécurité sociale au sein d'un Etat.

Les participants à la Conférence internationale de l'EUROSAI intitulée « Le rôle des Institutions suprêmes de contrôle dans la lutte contre la fraude et la corruption » (Kiev, du 19 au 21 septembre 2006) ont stipulé l'urgence et la nécessité de prendre en considération le problème de la corruption et de la fraude dans les finances publiques, étant des phénomènes sociaux et économiques particulièrement dangereux. Vingt-six Institutions suprêmes de contrôle provenant d'Europe occidentale, d'Europe centrale, d'Europe orientale et des Etats transcaucasiens ont approuvé 16 recommandations pratiques visant à atteindre de manière efficace les objectifs dans les domaines suivants :

- la lutte contre la fraude et la corruption dans le secteur public ;
- la coopération des ISC avec les services répressifs dans la détection et la prévention de la corruption ;
- l'application des principes de sensibilisation de l'opinion publique et de la transparence de la part des ISC dans la lutte contre ces phénomènes.

La Cour des comptes de l'Ukraine a réalisé un sondage spécial auprès des ISC membres de l'EUROSAI afin d'analyser l'application réelle dans la pratique de ces recommandations. Le sondage a montré que les recommandations sont mises en œuvre de manière efficace au sein des Etats qui subissent un processus de transformation tant politique, économique que social. Afin d'atteindre leurs objectifs, les ISC coopèrent de manière efficace avec les autorités publiques, concentrant leurs efforts sur la mise en place d'une politique d'Etat pour lutter contre la corruption. En vue de la crise financière et économique, cette coopération est d'une importance accrue, car faute de mesures appropriées, cette crise risquerait de se transformer en crise sociale. A défaut de mesures nécessaires, des impacts sociaux importants pourraient surgir déstabilisant de manière inévitable la politique et les pouvoirs publics.

Dans le cadre de leurs pouvoirs réglementaires, les ISC mettent en place et promeuvent la mise en œuvre des propositions visant l'amélioration de la législation et de la gestion des ressources publiques. A cette fin, tant la formation du personnel que le perfectionnement des méthodes existantes détectant des risques de corruption et la mise

en place de nouvelles méthodes sont essentielles. Dans le même temps – en raison des divers systèmes politiques nationaux –, pas toutes les ISC ne sont à même de participer au processus de mise en place d'un système de contrôle externe et interne intégré, de mise en œuvre de normes internationales et d'harmonisation de celles-ci au sein des législations nationales, représentant l'un des facteurs de base à la clé de la qualité du contrôle et de la diminution de la corruption.

Il est important de mettre l'accent sur la coopération pratique entre les ISC et les services répressifs dans la détection et la prévention de la corruption. En ayant signé des accords pertinents en la matière avec le Bureau du Procureur général, le Ministère de l'Intérieur de l'Ukraine, le Service de sécurité de l'Ukraine, et la Commission d'Etat pour le contrôle financier, la Cour des comptes de l'Ukraine met en pratique la coordination de leurs activités en termes d'amélioration des méthodes détectant des cas sujets à la corruption dans les domaines de la gestion des finances publiques, et détectant les raisons et conditions facilitant la corruption. En Ukraine, et dans d'autres pays, il est souvent problématique d'appliquer des mesures appropriées aux fonctionnaires individuels de la fonction publique qui ont porté atteinte aux législations anticorruption. A cet égard, nous pensons qu'il est impératif d'engager des mesures supplémentaires afin d'informer la société civile sur ses droits à recevoir des prestations publiques et sur les mécanismes inhérents au contrôle de l'efficacité des activités de la fonction publique. Ceci doit accroître la conscience de la société à combattre la corruption sans ambiguïté. Une simplification des procédures administratives apportant une transparence des processus de prise de décision ainsi qu'une détection des domaines potentiellement vulnérables à la corruption par les ISC devraient diminuer les risques d'une mauvaise gestion des finances publiques, sous les conditions de la crise actuelle, ainsi que garantir une sécurité sociale dans le pays, retenant ainsi dans le filet les désavantages pour les couches sociales les plus défavorisées et plus exposées de la société.

Le Rapport d'évaluation sur l'Ukraine, rédigé par le Groupe GRECO (Groupe d'Etats contre la corruption), approuvé au mois de mars 2007 à Strasbourg, apprécie particulièrement le travail réalisé par l'ISC de l'Ukraine en la matière. Notre ISC poursuit également la coopération avec les experts du réseau anticorruption de l'OCDE dans le cadre du Plan d'action de lutte contre la corruption d'Istanbul. La documentation préparée par la Cour des comptes de l'Ukraine est prise en compte par le Président de l'Ukraine et le Conseil pour la sécurité et la défense nationales lors de la mise en œuvre de la Stratégie nationale contre la corruption et de la conception d'une politique globale de lutte contre la corruption par les Institutions publiques.

Durant l'année écoulée, l'ISC de l'Ukraine a soumis de la documentation pertinente épaisse de quelque mille pages au Conseil pour la sécurité et la défense nationales de l'Ukraine. Se basant sur nos propositions, le Président de l'Ukraine a arrêté des règlements et apporté des amendements aux législations en vigueur relatives à la lutte contre la corruption.

Dr. Valentyn Symonenko
Président de la Cour des comptes de l'Ukraine

Necessary anti-corruption measures from the perspective of the donor community

20th UN/INTOSAI Symposium – Vienna

John Hegarty, World Bank, 11 February 2009

Governance and Anti-Corruption

Governance

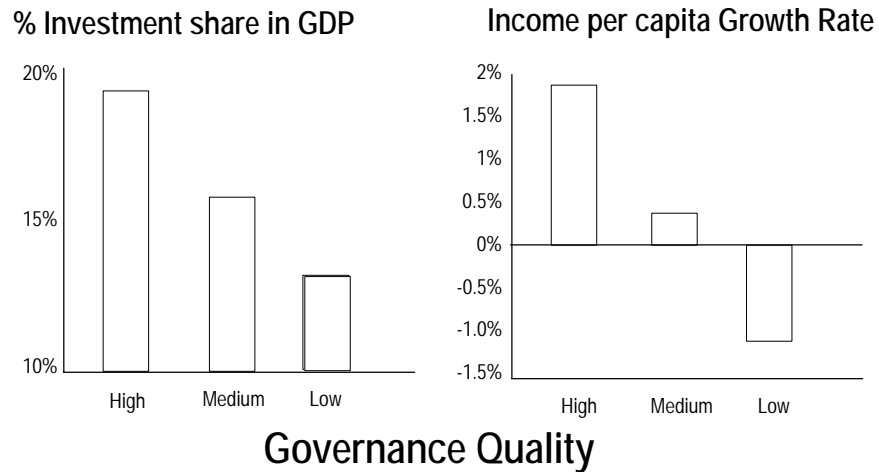
The manner in which the *State* acquires and exercises its authority to provide public goods & services

Corruption

Use of *public office* for *private gain*

- *Corruption* is an *outcome* – a consequence of the failure of accountability relationships in the governance system
- Poor *delivery of services* and weak *investment climate* are other outcomes of bad governance
- *Governance* is the door to anticorruption, and the *broad overarching framework* for donor engagement

Good Governance matters for investment and growth



Governance Quality measured by perception of 4000 firms in 67 countries on: (i) protection of property rights; (ii) judicial reliability; (iii) predictability of rules; (iv) control of corruption. World Development Report Survey 1997

GAC is Core to Everything We Do

- It is about health services being delivered properly
- It is about teachers showing up to school
- It is about the investment climate being predictable
- It is about clean procurement
- It is about accountability in the use of public resources

“Governance is Everybody’s Business”

and is the main business of the fiduciary community

World Bank - GAC Strategy & Implementation Plan

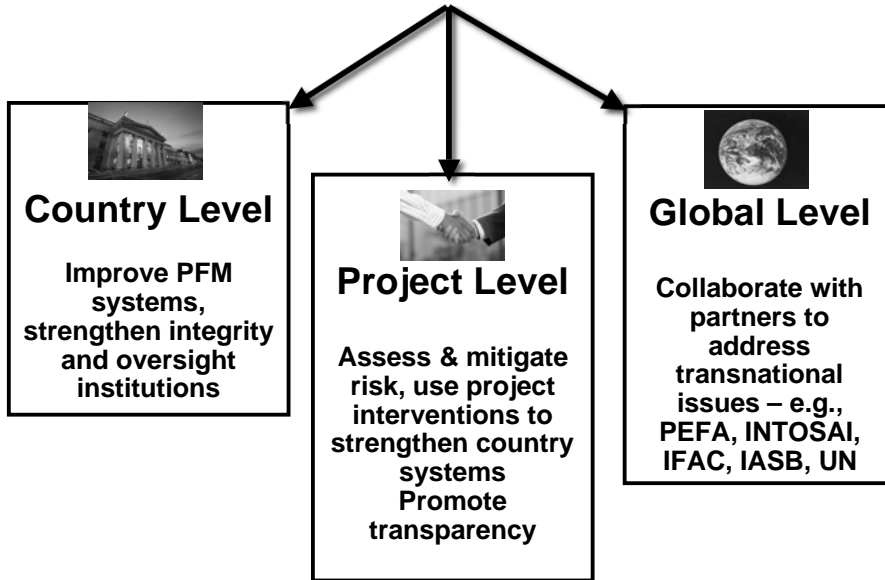
- Central to development effectiveness and addressing fiduciary & reputational risks
- Global consensus around new GAC strategy – consultations held in 35 developing countries, 12 donor countries and four global events, reaching more than 3,200 people
- *Governance and Anticorruption (GAC) Strategy* was unanimously approved by the Board in March 2007
- *GAC Implementation Plan:* Discussed at the Board October 11, 2007 –implementation currently underway
- Strong platform for moving forward



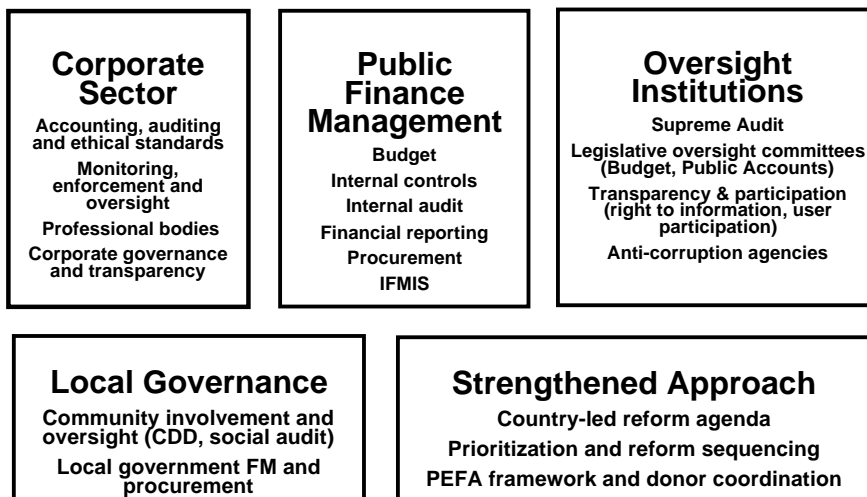
GAC Implementation– Key Principles

- Strengthen, rather than bypass, country systems: GAC is not about ring-fencing and externalizing accountability – priority is to strengthen domestic capacity and accountability
 - Stay engaged even in most poorly governed settings – identify, mitigate and monitor risk, not avoid risk.
 - Better national institutions are the most effective and long-term solution to mitigating fiduciary risk for all public money, including from the Bank
 - Helping countries improve PFM and fiduciary is at the core of GAC
-

GAC: Dimensions of PFM & Fiduciary Work



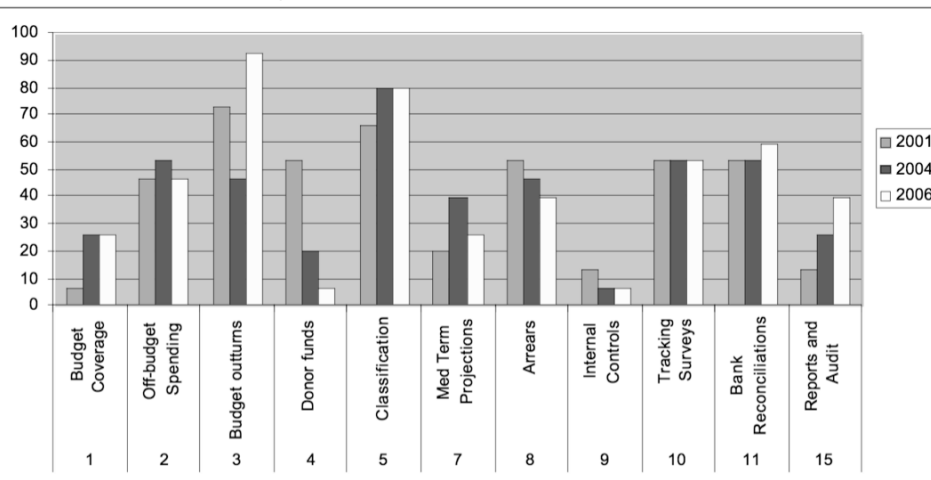
Financial Management Approach



Improving PFM Systems: *Successes & Challenges*

- ❖ Bank lending for PFM, rose from \$127 million per year during 1990-99 to \$912 million per year during 2000-06
- ❖ Two-thirds of all countries that borrowed for PFM show improvement in this area – independent evaluation shows a high success rate of 85%
- ❖ But in most countries, PFM systems are still quite weak -- less than 50 percent of HIPC-PEFA benchmarks met across countries

Monitoring PFM Performance: HIPC-PEFA



Budget comprehensiveness, internal controls, reporting and audit, relatively weak areas.

Harmonization and use of country systems

- Bank Performance**
 - Use of country PFM systems - 62%, SAIs only 36%
 - Use of country systems for Procurement - 52%
 - Accra Commitments**
 - Use country systems as first option
 - If not, publish rationale & clearly state requirements for use
 - Target 50% of aid through country fiduciary systems
 - Ongoing/Future Actions**
 - Discourage use of parallel PIUs
 - Pilots on use of country procurement and safeguard systems
 - Build core public sector capacity
-

Partnerships with INTOSAI

- SAI Transformation Seminar in Washington 2007
 - WB Global Partnership Agreement
 - Auditing Standards
 - Capacity building
 - Multi-donor partnership agreement with INTOSAI (2009?) covering global, regional and country level activities
-

Conclusion



- The SAI community and the World Bank are natural partners, with a shared objective of ensuring good use of public funds
 - Opportunity exists for us to help each other through stronger partnerships at international level, and at the country and project level
-



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Mesures visant à promouvoir la transparence et
la lutte contre la corruption, en particulier sur les Marchés Publics

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

KOWEÏT

Sommaire

La situation économique mondiale.....	2
Les marchés publics	2
Les efforts de lutte contre la corruption à l'échelle internationale	3
Les efforts de l'Etat de Koweït dans la lutte contre la corruption.....	3
1. La constitution de l'Etat de Koweït	3
2. Le cadre institutionnel	4

La situation économique mondiale

La situation économique mondiale de ces dernières dix années a montré que la croissance durable a pris un tournant inattendu, car l'économie de tous les Etats est étroitement liée et ce par le flux libre de capitaux à l'échelle internationale, l'économie numérique, l'e-commerce, et l'Internet. Ces liens ont généré des problèmes car il n'existe pas suffisamment de systèmes de contrôles, pas de délimitations claires quant aux compétences et pouvoirs d'autorités gouvernementales importantes ; des décisions imprudentes ont été prises liées à des investissements, qui n'ont pas su juger et évaluer les dangers correctement, et des mesures floues relatives à la comptabilité comme les transactions croissantes de capital face à la forte concurrence internationale. Ce sont des facteurs qui aboutissent dans la plupart des cas à la corruption, devenue un problème à envergure internationale, et de laquelle souffrent les grandes nations industrielles et davantage même les économies des pays en développement et des pays émergents, car la fraude et la corruption emputent les économies de ces pays et les empêchent de faire face aux défis économiques majeurs, minent la comptabilité générale, réduisent les investissements étrangers, affaiblissent la performance économique, et érodent la confiance dans l'ensemble du système judiciaire. Selon le rapport de l'organisation « Transparency International » sur la corruption à l'échelle internationale de 2008 la corruption inconditionnelle génère des coûts supplémentaires de l'ordre de 50 milliards de USD (35 milliards de EUR) dans la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement pour les domaines de l'eau et des installations sanitaires – ce qui correspond environ à la moitié des dépenses annuelles utilisées pour l'aide internationale.

Les marchés publics

Le domaine des marchés publics compte parmi le plus grand au monde. Les Etats investissent des milliards de dollars afin de garantir leurs besoins, et pour réaliser leurs objectifs dans le domaine des marchés publics, ils emploient de nombreux instruments. Les plus importants sont :

1. Principe de non-discrimination entre concurrents auxquels on confère les mêmes chances et le même traitement à l'échelle locale, et la mise en œuvre obligatoire de la Règle du Traitement national et de la Règle de la Nation la plus favorisée aux échelles régionales et internationales. Ces Règles stipulent qu'aucun traitement préférentiel ne sera appliqué et n'a le droit d'être appliqué en matière de marchandises, prestations et soumissionnaires en provenance d'autres Etats.
2. Des règles procédurales ponctuelles doivent être déterminées quant à la passation des marchés publics, qui doivent être dotés d'une structure claire, simple et garantir une concurrence libre et juste.

Eu égard à l'importance des marchés publics, et de l'importance de la transparence en particulier comme instrument garantissant la réalisation des objectifs visés, différents organismes et organisations ont saisi des Accords régionaux et internationaux sur la transparence dans la passation des marchés publics, parmi eux : les Nations unies et notamment la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI) qui a publié une Loi type sur les marchés publics avec des lignes directrices relatives à son mise en œuvre. L'objectif de cette Loi type est d'inciter certains Etats à se pencher sur leurs lois relatives aux marchés publics qui présentent souvent des déficiences et qui ne sont pas claires, ni clairement définies et qui manquent de transparence, de structure simple et d'équité.

Les efforts de lutte contre la corruption à l'échelle internationale

Eu égard à l'intérêt international à lutter contre et empêcher la corruption, le Symposium international sur la lutte contre la corruption, qui s'est tenu en mai 2001 aux Pays-Bas, a publié un document relatif à la Convention intégrale des Nations unies contre la corruption (Convention des Nations unies contre la corruption) qui promeut dans le fond la promotion de normes d'intégrité et de prévention de fraude (normes preventives).

Les efforts de l'Etat de Koweït dans la lutte contre la corruption

Depuis sa création, l'Etat de Koweït est soucieux d'encourager la transparence et la lutte contre la corruption par le biais de lois, statuts, règlements et décrets afin de promouvoir le principe de transparence. A ce titre, mentionnons quelques exemples :

1. La constitution de l'Etat de Koweït

La constitution est à la tête du système législatif ; elle représente le pilier le plus important du système de contrôle politique car elle représente le cadre juridique de la lutte contre la corruption et abrite les règles et normes relatives au contrôle, à l'attribution des pouvoirs, à la prévention et aux poursuites judiciaires, tout en s'alignant aux exigences de la Convention des Nations unies contre la corruption.

2. Le cadre institutionnel

Le législateur prévoit un nombre d'organismes, organes et institutions de lutte contre la corruption dans les domaines publics et privés, tels :

- La Commission centrale de la concurrence qui met en œuvre la Loi No. 37 de 1964 et est chargée de l'organisation et la présentation d'appels d'offres.
- L'Institution supérieure de contrôle qui est responsable de contrôler les finances publiques.
- L'Autorité pour les avis de droit et la législation qui est chargée d'apporter la forme juridique aux contrats.
- Les organisations de la société civile.

Les mesures les plus importantes impératives qui doivent être mises en œuvre à l'échelle internationale pour promouvoir le principe de transparence :

1. Les autorités publiques compétentes doivent se concentrer sur le rôle que jouent les lois, les résolutions, les règlements et les dispositions réglementaires en matière de lutte contre la corruption et la promotion de la transparence et de l'intégrité, et ce par le biais de programmes renforçant la sensibilisation afin d'ancrer cette sensibilisation et cette conscience auprès des institutions publiques, et en particulier dans le domaine des marchés publics.
2. Les autorités publiques doivent définir des normes claires et détaillées et les conditions requises pour les marchés publics ; et ce par le biais d'annonces publiques d'appels d'offres dans lesquels sont stipulés les délais de soumission pour les appels d'offres.
3. De plus, il est impératif de souligner la nécessité que chaque autorité compétente rédige un rapport technique relatif à l'appel d'offres dans lequel sont exposés les normes et principes sur lesquels sont fondés le choix d'une certaine offre, tout comme les raisons d'exclusion d'appels d'offres non conformes.

Permettez-moi d'exposer désormais un thème essentiel qui est important pour nous en tant qu'Institution supérieure de contrôle et qui peut participer à accroître l'efficacité des mesures prises en matière de lutte contre la corruption et promotion de la transparence :

La nécessité de revoir le rôle des Institutions supérieures de contrôle dans la protection des fonds publics et pour préserver un développement durable. Si l'on retrace l'historique des Institutions supérieures de contrôle, on notera que ses activités de contrôle ont été définies après la conférence de Lima en 1977. Ces activités se concentraient sur le contrôle systématique du respect de l'obligation de rendre compte, et des contrôles du rendement de performance visant ainsi à garantir l'efficacité et l'efficience lors de l'utilisation des fonds publics. Toutefois, le phénomène de la corruption s'accroît constamment, en particulier dans le domaine des marchés publics. Nous n'avons pas réussi à endiguer le phénomène de la corruption au sein du cadre défini, ce qui menace les processus de croissance des Etats. La corruption se répand à l'échelle internationale. Il ne suffit plus que les ISC de l'INTOSAI publient des lignes directrices de contrôle en matière de lutte contre la fraude et la corruption ; mais une coopération est requise entre l'INTOSAI, les Nations unies et les organisations modèles actives dans la lutte contre la corruption. Ainsi, un nouveau champ de travail doit être défini pour les ISC qui comprend la lutte contre la corruption comme élément essentiel. En parallèle, cette nouvelle activité doit prendre en compte l'obligation de rendre compte ainsi qu'une réforme du système de gestion afin d'accroître l'efficience et l'efficacité. Les ISC devraient s'engager à coopérer à l'échelle internationale afin de lutter contre la corruption, puisque les auteurs de la corruption agissent à l'échelle transnationale.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والانتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 a 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Meilleures pratiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption du point de vue du groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

PEROU

En octobre 2001, à l'occasion de la deuxième séance plénière générale du XVII^e INCOSAI à Séoul, il a été décidé de confier au Comité directeur de l'INTOSAI le soin d'examiner le rôle éventuel des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) dans la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et d'envisager, dans ce contexte, la création d'un groupe ad hoc (task force) ainsi que la prise en compte de mesures permettant à ce groupe ad hoc de devenir opérationnel.

A sa 49^e réunion, le Comité directeur a décidé d'envisager la création d'un groupe ad hoc pour examiner le rôle éventuel dévolu aux ISC dans la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et de charger le Secrétariat général de réaliser une enquête sur l'opportunité d'un tel groupe et d'en présenter les résultats au Comité directeur avant la tenue de sa prochaine réunion.

Lors de sa 50^e réunion, les 16 et 17 octobre 2002, le Comité directeur a décidé de créer un groupe ad hoc pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale, se composant du Secrétaire général de l'INTOSAI, de l'ISC des Etats-Unis, de l'ISC de la Fédération de Russie et d'une ISC de chacun des groupes régionaux.

En mars 2003, le Comité directeur a confié la présidence du groupe à l'ISC du Pérou.

Participent au groupe ad hoc, présidé par l'ISC du Pérou, le Secrétaire général de l'INTOSAI, l'ISC de la Fédération de Russie, l'ISC des Etats-Unis (GAO) et, au titre des groupes régionaux, les ISC des pays suivants : Royaume-Uni (EUROSAI), Papouasie-Nouvelle-Guinée (ASOSAI), Egypte (ARABOSAI), Trinité-et-Tobago (CAROSAI), Fidji (SPASAI) et Lesotho (AFROSAI).

Au cours de sa première et de sa deuxième réunion (troisième trimestre 2003 et premier trimestre 2004), le groupe ad hoc a examiné son programme qui a été finalement approuvé au dernier trimestre 2004, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'INTOSAI, à Budapest, Hongrie.

1. RESULTATS DU GROUPE AD HOC POUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX A L'ECHELLE INTERNATIONALE (FAIML)
 - 1.1. Plan de travail du groupe ad hoc approuvé par l'INTOSAI en 2004, à Budapest – Hongrie.
 - 1.2. Site web sur le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale mis en place par l'ISC du Pérou en vue d'établir un forum interactif permanent destiné aux ISC : (http://www.contraloria.gob.pe/task_force/index.htm)
 - 1.3. Politiques, activités et responsabilités du groupe ad hoc ainsi que recommandations en matière de formation et de recherche.
 - 1.4. Résumé de documents et d'accords relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale, préparé par l'ISC du Pérou, distribué aux membres de l'OLACEFS et de l'INTOSAI et affiché par la suite sur le site web http://www.contraloria.gob.pe/task_force/index.htm.
 - 1.5. Participation aux réunions de travail de spécialistes de la lutte contre le blanchiment de capitaux détachés par les ISC des Etats-Unis et du Pérou.
 - 1.6. Etablissement de contacts afin de promouvoir la coopération et l'assistance technique entre le Groupe Egmont et le groupe ad hoc, en vue de mutualiser les connaissances et les expériences, dans l'intérêt des membres de l'INTOSAI.
 - 1.7. Projet d'accord entre le Groupe Egmont et le groupe ad hoc, approuvé au Lesotho.
 - 1.8. Participation du groupe ad hoc aux sessions plénières du GAFISUD¹, en qualité d'observateur.
 - 1.9. Extension et transformation du groupe ad hoc (task force) en un groupe de travail (working group) pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale, approuvée en novembre 2007 à Mexico.

¹Le GAFISUD est une organisation intergouvernementale régionale regroupant les pays d'Amérique du Sud pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ceux-ci se sont engagés à améliorer régulièrement leurs politiques nationales de lutte contre ces deux phénomènes et à perfectionner les différents mécanismes de coopération entre les pays membres.

1.10. Recueil des principales décisions prises par le groupe ad hoc entre 2003 et 2007 (Task force annuals, fight against international money laundering), distribué aux pays membres de l'INTOSAI et affiché sur le site web du groupe de travail.

2. GROUPE DE TRAVAIL POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX A L'ECHELLE INTERNATIONALE (FACIML)

2.1 Vu le caractère technique et la portée considérable des objectifs de l'ex-groupe ad hoc ainsi que des activités de coordination y relatives, il a été nécessaire de proposer à l'INTOSAI les mesures ci-dessous afin d'en renforcer la mise en œuvre sur une base plus solide :

- a) Transformer le statut du groupe ad hoc au sein de l'organigramme de l'Organisation de manière à instaurer un groupe de travail ce qui, au vu de l'importance technique des travaux, devrait permettre de se doter des capacités et des outils nécessaires à l'élaboration de manuels de vérification et de faire appel aux meilleurs spécialistes des ISC en la matière.
- b) Extension du mandat du groupe ad hoc de manière à inclure la question de la lutte contre la corruption; en effet, pour que le corrompu (qu'il soit fonctionnaire public ou non) puisse librement disposer du produit de la corruption, il est nécessaire d'en dissimuler l'origine illicite; ce faisant, il procédera au blanchiment de capitaux et d'actifs, un mécanisme habituellement utilisé pour protéger et légaliser les biens issus du produit de la corruption. Par conséquent, le blanchiment de capitaux peut être considéré comme l'étape finale du processus de corruption constituée par la transformation en biens licites de biens obtenus de manière illicite, le blanchiment de capitaux constituant en soi un acte sophistiqué de corruption.

Vu l'existence d'un lien étroit entre ces deux questions, il était logique que le groupe ad hoc les examine de manière conjointe et intégrée, en vue de proposer des stratégies et des actions aux ISC, de manière à leur permettre de lutter contre ces fléaux et de les doter des outils techniques adéquats afin de recouvrer les biens de l'Etat ayant fait l'objet d'un détournement illicite. Les ISC pourraient ainsi déceler des actes de corruption et s'employer à obtenir la restitution des biens de l'Etat concernés, tout en appliquant les principes d'efficacité et d'efficience qui sous-tendent le contrôle des finances publiques par les ISC.

Ces propositions ont été entérinées à l'occasion de l'Assemblée générale de l'INTOSAI, à Mexico, en novembre 2007.

2.2 Le plan de travail du groupe pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale 2008 - 2011 a été approuvé lors de la réunion de travail, le 5 mai 2008, à Lima – Pérou.

2.3 Au cours des quatre derniers mois, le degré d'exécution du plan de travail 2008 - 2011 a été de 46 % :

2.3.1 Mise à jour du site web du groupe de travail :

http://www.contraloria.gob.pe/task_force/index.htm:

- Actualisation du site web grâce à la diffusion des informations recueillies au cours des réunions du groupe de travail organisées de mars à juillet 2008.
- Inclusion de la rubrique «lutte contre la corruption» contenant des renseignements utiles et des liens pertinents.
- Inclusion de questions d'intérêt, de cours et de programmes en vue de faciliter la lutte contre le blanchiment de capitaux et sa détection.

2.3.2 Activation du forum de discussion virtuelle et communication des codes d'accès aux membres du groupe.

2.3.3 Projet de questionnaire élaboré par l'ISC d'Egypte pour se familiariser avec la fonction, les programmes, les stratégies et les politiques des ISC en matière de lutte contre la corruption; dans ce contexte, la contribution des autres membres du groupe est en cours de préparation.

2.3.4 Avant-projet de lignes directrices régissant la supervision des ISC dans le cadre du Système de prévention du blanchiment de capitaux à l'échelle internationale, préparé par l'ISC de la Fédération de Russie, qui complète les contributions présentées par l'ISC du Pérou.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Mesures recommandées (meilleures pratiques) dans la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

EGYPTE

Discours de l'ISC de l'Egypte, Prochain Président du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI,

Cher Dr. Josef Moser, Président de la Cour des comptes autrichienne et Secrétaire général de l'INTOSAI ,

Chers Représentants des Nations unies,

Chers Présidents et membres des ISC, Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter à tous la bienvenue au nom de son Excellence, Dr. Gawdet El-Malt, Président de l'ISC de l'Egypte et président du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui en raison d'une urgence professionnelle exigeant sa présence.

Notre Symposium traite d'une des questions les plus urgentes qui influent de manière négative sur notre société et notre économie, à savoir la corruption. Nous cherchons tous à endiguer la corruption, soit de manière individuelle par le biais de nos ISC respectives, soit de concert au sein de l'INTOSAI. A la lumière de la crise économique internationale, il est impératif d'éliminer la corruption qui a toujours et encore un impact sur les économies de nombreux pays développés et en voie de développement et qui constitue un fardeau supplémentaire.

Eu égard à l'importance de la question relative à la corruption et au souci premier des ISC de la combattre, il a été décidé, lors de la 50ème réunion du Comité directeur de l'INTOSAI qui s'est tenue en octobre 2002 à Vienne, de mettre en place une Task force pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption avec les membres suivants :

- Contrôleur général du Pérou en tant que président de la Task force et représentant de l'OLACEFS.
- Etats-Unis, GAO.
- Cour des comptes de la Fédération de Russie.
- Secrétariat général de l'INTOSAI, Vienne, Autriche.

De plus, des représentants de Groupes de travail régionaux supplémentaires de l'INTOSAI :

- EUROSAI : National Audit Office - Royaume-Uni.
- ASOSAI : Bureau du Contrôleur général - Papouasie Nouvelle Guinée.
- ARABOSAI : Central Auditing Organization - République arabe d'Egypte.
- CAROSAI : Département du Contrôleur général - Trinité et Tobago
- SPASAI : Bureau du Contrôleur général - Fiji
- AFROSAI : Bureau du Contrôleur général - Lesotho

La Task force avait un plan de travail à mettre en œuvre, et lors du XIXe INCOSAI à Mexico en 2007, il a été décidé de refondre la Task force en Groupe de travail sous la présidence de l'ISC du Pérou.

Sa réunion s'est tenue à Lima, au Pérou en mars 2008, lors de laquelle le plan de travail du Groupe de travail pour la période 2008/2011 a été approuvé, sa mission étant « de promouvoir un rôle proactif et une coopération internationale entre l'INTOSAI et ses membres afin de lutter contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption conformément aux compétences des Institutions de contrôle des finances publiques et aux exigences d'indépendance de l'INTOSAI. »

Dans un souci de réaliser ce mandat, nous avons convenu les objectifs suivants :

Objectif 1 :

Promouvoir la coopération et l'aide entre l'INTOSAI et les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques afin de prévenir et détecter des cas de corruption et de blanchiment de capitaux, faciliter l'échange d'informations, et élaborer des lignes directrices à l'intention des ISC.

Objectif 2 :

Promouvoir la coopération entre l'INTOSAI et les organisations internationales opérant dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

Objectif 3 :

Identifier les règlements, politiques, stratégies, et programmes des pays en matière de détection et prévention de la corruption et du blanchiment de capitaux sur lesquels les ISC peuvent s'appuyer.

Objectif 4 :

Identifier des programmes de formation pertinents sur le blanchiment de capitaux et sur la corruption, et collaborer avec l'IDI lorsqu'une formation spécialisée est requise.

Le Groupe de travail a fait le point sur les activités requises pour mettre en œuvre chaque objectif, et lors de la réunion il a été convenu que chaque ISC membre se chargera d'un mandat spécifique afin d'atteindre l'un des objectifs cités plus haut.

Les 30 et 31 juillet, l'ISC de l'Égypte a organisé la 2^{ème} réunion du Groupe de travail qui s'est tenue au Caire, lors de laquelle les résultats des membres ont été revus, un projet de questionnaire relatif à la mise en œuvre de l'objectif 3 a été élaboré par l'ISC de l'Égypte ; certaines modifications ont été apportées à ce questionnaire ; l'exécution de ces modifications a été confiée à l'ISC de l'Égypte et au GAO (États-Unis). Désormais, le questionnaire est prêt pour distribution aux ISC membres de l'INTOSAI pour que les résultats puissent être revus lors de la 3^{ème} réunion du Groupe de travail à venir.

L'ISC de l'Égypte met actuellement à jour le site Web du Groupe de travail ; site Web qui avait été lancé sous la responsabilité de l'ISC du Pérou. L'élaboration de lignes directrices relatives à la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'intention des ISC a été confiée à la Cour des comptes de la Fédération de Russie. Le projet de lignes directrices a été soumis lors de la 2^{ème} réunion au Caire.

Le GAO (États-Unis) dresse actuellement une liste d'organisations soucieuses de lutter contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale, et développe actuellement un réseau de communication et de coopération entre ces organisations et l'INTOSAI.

Eu égard à ce qui a été dit plus haut, il ressort clairement que toutes les ISC membres du Groupe de travail ont un intérêt accru à jouer un rôle proactif dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale.

Durant la 2^{ème} réunion du Groupe de travail au Caire, les ISC de l'Égypte et de la Fédération de Russie respectivement ont exprimé leur volonté de présider le Groupe de travail succédant à l'ISC du Pérou. Puis, la Fédération de Russie a retiré sa proposition en faveur de l'ISC de l'Égypte pour présider le Groupe de travail.

La raison pour laquelle l'ISC de l'Égypte souhaitait présider le Groupe de travail est fondée dans sa conviction profonde qu'il est impératif de participer aux activités de diverses organisations et entités concernées qui luttent contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale ; et la valeur ajoutée apportée à la présidence du Groupe de travail grâce à l'expérience acquise.

Soulignons à cet endroit que l'ISC de l'Egypte est un membre actif du « Réseau arabe de lutte contre la corruption et d'intégrité ». Il est notre conviction que les mécanismes et accords internationaux, en particulier les accords des Nations unies relatifs à la lutte contre la corruption, sont très importants en sus des lois réglementaires strictes à respecter, qui constituent un contrôle légal intégral, apportant une aide aux Etats en termes de mesures nécessaires à prendre pour répondre à et lutter contre la corruption de manière efficace et efficiente, et améliorant ainsi la coopération internationale.

La refonte de la Task force en Groupe de travail de l'INTOSAI sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption permet à l'ensemble des ISC d'être membres du Groupe de travail et ne les restreint pas aux Groupes de travail régionaux.

L'ISC de l'Indonésie et l'ISC du Mexique sont désormais membres du Groupe de travail. Le Groupe de travail compte actuellement 11 ISC membres. Le Groupe de travail souhaiterait avoir plus d'ISC membres.

Nous sommes tous bien conscients que la corruption et le blanchiment de capitaux constituent des menaces et un danger tant pour les pays développés que pour les pays en voie de développement, et je réitère que ce danger augmente quand les conditions environnantes empirent, et ce en raison de la crise économique. Nous devons réunir tous nos efforts afin de combattre ce phénomène.

A cet égard, nous remercions l'ISC de l'Indonésie d'accueillir la 3ème réunion du Groupe de travail à venir pour le mois de juillet 2009.

Le Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI espère recevoir les contributions de toutes les ISC membres de l'INTOSAI et des différents Groupes de travail afin de pouvoir apporter un aide précieuse à la réalisation de son mandat, qui serait bénéfique tant à l'INTOSAI qu'aux ISC membres.

Nous espérons que

- 1 - toutes les ISC membres de l'INTOSAI répondent dûment au questionnaire relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption afin que l'INTOSAI et ses membres puissent, à leur tour, lutter contre la corruption de manière efficace.
- 2 - plus d'ISC demandent à devenir membres du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI afin d'enrichir le travail de celui-ci qui permet un échange d'expériences parmi ses membres et les membres de l'INTOSAI, conformément à son leitmotiv.
- 3 - les ISC membres se portent volontaire pour faire traduire les questions traitées du Groupe de travail dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI (anglais, français, arabe, allemand, espagnol) afin d'accroître la qualité des activités du Groupe de travail.
- 4 - toutes les ISC mettent en œuvre les lignes directrices et recommandations du Groupe de travail afin d'accroître la performance de ses activités et, en conséquence, d'améliorer la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption.

Mesdames et Messieurs, merci de votre attention.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

UN/INTOSAI Platform: Focus Area Fighting Corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

KOREA

Contents

1. Introduction	2
2. The Korean Experience.....	3
2.1. Historical Background	3
2.2. Corruption Control Mechanisms in Korea	4
2.3. The Role of the SAI of Korea in the Fight against Corruption	5
2.4. Lessons Learned from the Korean Experiences	7
3. UN-INTOSAI Platform on Public Accountability: Focus Area Fight against Corruption	8
3.1. INTOSAI's External Strategy and Establishment of the UN-INTOSAI Platform.....	8
3.2. Platform Focus Area "Fighting Corruption and International Money- Laundering"	9

1. Introduction

The presence of auditing can be found in almost all the ancient civilizations, dating back to as early as 3,500 BC. In other words, corruption has existed from ancient times to the present - and it can be found virtually everywhere – in the private as well as the public sector, in all countries, rich or poor. Acknowledging this universality of corruption in all political and administrative systems, at all times, and regardless of historical backgrounds, some scholars recognize corruption as a “regular and integral part of all political and administrative systems.” Some may even go further by saying that corruption is the much-needed grease for a rigid administration. For example, Samuel P. Huntington argued in his 1968 book on Political Order in Changing Societies that “In terms of economic growth, the only thing worse than a society with a rigid, over-centralized dishonest bureaucracy is the one with a rigid, over-centralized honest bureaucracy.”

These conceptions on corruption may induce us to have very low expectations on what we can do about corruption. But what is also true about corruption is that there exist notable differences in its level amongst different sectors, regions, and countries, as can be seen, for instance, from the Transparency International Index. A couple of very important questions arise from this observation:

How can we explain these apparent differences in the extent of corruption?

Is it possible to make systematic improvements in fighting against corruption by benchmarking others’ experiences or good practices?

As Professor Robert Klitgaard, one of the leading experts on corruption, pointed out, countries have trouble fighting corruption not just because they lack sufficient will but also because they lack sufficient local capabilities. Insufficient local capabilities in turn are constrained by high costs, insufficient efforts, or a lack of know-how. International cooperation can help enhance both the will to fight corruption and the capability to do so. By providing necessary aid to support market-oriented reforms and improved governance through diagnostic studies, guidance, and conferences, international cooperation can help. Also the international conventions on corruption explicitly call for changes in both the government and corporate sectors. Governments are required to have in place an anti-corruption system that meets the minimum requirements of the international community. Companies are also required to engage in fair practices in the global competitive market. The latest Siemens bribery scandal shows clearly how important it is to have effective cross-border cooperation among law enforcement officials in order to enhance the probability that the perpetrator of corruption would be caught in this era of global economy. There is more.

Many valuable partnership opportunities are passed without even a try and it is time to consider the two questions raised above from the perspective of what role should be taken by a SAI and by INTOSAI. I am going to present the Korean experience which might give you some useful insights with regard to the kind of role a SAI should take in the fight against corruption. As you know, Korea is one of the very few countries that have successfully achieved both democracy and economic development. Then I am going to introduce to you the work plan of the UN-INTOSAI Platform on Public Accountability which is the centerpiece of both UN and INTOSAI's current efforts to establish external partnership with each other.

2. The Korean Experience

2.1. Historical Background

Korea accomplished an economic miracle out of ashes from the Korean War (1950-1953), having recorded an average annual GDP growth rate higher than 8 percent for over three decades since the early 1960's. In less than two generations, Korea has established itself as a global leader in information technology and genetic engineering as well as an industrial powerhouse in semiconductor, high-end electronics, shipbuilding, steel and automobiles. The history of Korean economic development has been a series of challenges and efforts to overcome them.

The government-led, export-oriented development strategy worked really well for Korea. It was the government, not the markets, who decided on investment priorities and resource allocations, and even picked winners. I think the expression "Korea, Incorporated" suits the situation best. The government-led growth-first strategy in Korea inevitably resulted in fertile ground for corruption. For instance, increased monopoly and discretionary power of the state, more regulations and authorizations, spending on public projects, policy orientation towards input mobilization, concentration of power on administration, reliance on extra-budgetary accounts or fast track measures that might cause lack of transparency and etc. Then, how could the Korea, Inc. stand all these negative factors for such a sustained period?

After all, we were quite fortunate to have a strong and uncorrupt leader, who had a very clear vision on development, and the leader himself was best supported by a competent and again uncorrupt bureaucracy. This sort of Weberian bureaucracy in Korea was due to the merit-based, centrally controlled recruitment, rotational job placement, and favorable pension system which effectively compensated for the low wages in the public sector. The pension for the government employees, by increasing the opportunity cost of losing one's job, proved to be a very effective tool to deter government officials from engaging in acts of corruption in Korea.

Although the government-driven strategy worked very well during the early stages of development, the government's role was not sustainable and it should evolve in accordance with the pace of industrialization. If not, the government may become a problem itself and hinders efforts for globalization and market economy stabilization. Therefore, government reform should proceed with the pace of industrialization and it should start with such questions like "what government should do" and "what government should not do."

The Korea Inc. paid a huge price for its lack of opportune government reform as it was hit hardest during the financial crisis in 1997. Among others, the collusive ties between politics and business, a legacy of sustained government-led development, was blamed for the crisis. Since then, the Korean government has accelerated an anti-corruption policy. To name a few major pillars of the anti-corruption infrastructure: Real Name Financial Transaction System [1993], Regulation Reform Committee [1998], Anti-Corruption Act and Money Laundering Prevention Act [2001], Korea Independent Commission Against Corruption (KICAC) [2002], and the Code of Conduct for Public Officials [2003].

There are still two radically contrasting views on Korea's economic success and corruption. Korea has been praised by many as a model developmental state where a competent and uncorrupt bureaucracy played a key role during Korea's rapid industrialization process. Since its financial crisis of 1997, however, this assessment modified abruptly to the extent that Korea has often been cited as an example of crony capitalism where collusive ties between politics and business resulted in Chaebol (business conglomerates) and rampant corruption.

2.2. Corruption Control Mechanisms in Korea

The Korean government is committed to achieve the goal of building a society that values integrity and transparency, with a belief that one of the most valuable legacies we can leave our children is a society that values integrity and transparency. In pursuit of this goal, the Korean government has adopted a co-operative corruption control system rather than establishing a single powerful agency based on the concern that a single agency might abuse its power and become a source of corruption itself.

There are a number of agencies involved. To name a few principal players: the Office of the President, the Prime Minister's Office, the Anti-Corruption and Civil Rights Commission (ACRC), the Office of the Public Prosecutors, the Ministry of Public Administration and Security (MOPAS), internal audit and inspection units, and the Board of Audit and Inspection (BAI), the SAI of Korea. But, with multitudes of principal players involved, the control system gets too fragmented and excessive, being

the cause of inefficiency in the fight against corruption and preventing public officials from creative performance.

The Office of the President (Senior Secretary to the President for Civil Affairs) is at the center of coordinating and monitoring policies and programs for promoting ethics and controlling corruption implemented by the administration. For this purpose, the Inter-agency Conference on Corruption chaired by the President was launched in January 2004. There are also working-level meetings on implementing and reviewing anti-corruption measures, which are run by the ACRC.

The ACRC, formerly Korea Independent Commission against Corruption (KICAC), was set up in 2002, as a dedicated anti-corruption agency. Its mission is to improve the legal and institutional frameworks for anti-corruption, formulate and enforce anti-corruption laws and policies, protect and reward whistle-blowers and enhance public awareness on the corruption issues. The ACRC does not have investigative authority and has to cooperate with the Prosecutors' Office in investigations.

The Supreme Prosecutors' Office (SPO) is in charge of criminal investigation, prosecution and related activities to detect crimes and to enforce sentence. Public prosecutors are vested with sole authority and responsibility for carrying out criminal investigations.

Within the executive, the MOPAS plays ethics-related roles such as managing the public disclosure of civil servants' assets system, conducting audits and inspections of local governments, and operating the Central Disciplinary Committee.

The Internal Audit and Inspection Units at the central and local public entities play a day-to-day internal control function.

2.3. The Role of the SAI of Korea in the Fight against Corruption

The Board of Audit and Inspection (BAI) is the supreme audit and inspection institution of Korea. The BAI is located under the President though its operative independence from the President is explicitly stated in the law. Actually, two functions of the BAI, auditing and inspection, were separated in the beginning. That is, in 1948, pursuant to the First Constitution and the Board of Audit Act, the Board of Audit was founded under the President as the supreme audit institution, whose responsibility was to audit the use of public money as stipulated by the law. At the same time, the Commission of Inspection was established separately by the Government Organization Act in 1948 to supervise and inspect the duties of the government officials. Two agencies, however, were merged into the current Board of Audit and Inspection in 1963 in accordance with the revised Constitution of 1962 and the new Board of Audit and Inspection Act of

1963. The merge of two functions was based on the recognition that auditing and inspection were so closely related that a line could not be clearly drawn between the two.

The BAI has a nationwide audit scope, inclusive of both central and local governments. It has the power to follow state funds wherever they are spent. The BAI also inspects the works performed by the government agencies and the duties of their employees in order to improve the operation and quality of government services. The remit of inspection is almost the same as that of audit except that those employed in the legislative and judiciary branches are not included. Though one of the goals of the BAI's inspection activities is to detect fraud and unlawful acts against government, the BAI is not provided with law enforcement authority or tools. In line with some other 'court' systems of state audit, the BAI has the power to judge and punish those it finds guilty of violations of financial regulations. The BAI can impose a reparation order on the liable accounting official. The BAI also makes legal decisions on protests and complaints against agency actions as well as the BAI's adjudication decisions.

Since there are no direct ways of measuring corruption, and indirect measures like survey results or news articles are usually used instead, an SAI should be careful in selecting its audit strategy. Too much emphasis on chasing down fraud and unlawful acts might have adverse effects on people's perception of corruption level and government credibility. Sporadic anti-corruption campaigns, therefore, are the least effective if preventive measures are not followed.

Focus on prevention can be best explained by the following formula: $C = M + D - A$. That is, corruption (C) equals monopoly (M) plus discretion (D) minus accountability (A). When an organization or a person has a monopoly power over a good or service, has the discretion to decide who will receive it and how much that person will get, and if not accountable, corruption increases. Combating corruption begins with designing better systems to reduce monopolies other than natural monopolies, clearly define official discretion and enhance transparency.

To give you an example on BAI's approach to fix the system that breeds corruption, let me explain BAI's audit on the special procurement program in which government made exclusive collective procurement contracts with small business associations in order to ensure a fair share for the small business firms in the government procurement markets. The audit was initiated with the tip of information on potential mismanagement and abuse of power at many small business associations that were obtained by the BAI inspection teams. After a comprehensive study, the audit found that the practices of using graft and kickbacks rather than a sound competition were prevalent at the majority of small business associations when they made decisions on allocating the contracted amounts among their member firms and the program objectives were not possibly

attained. So the BAI recommended the abolition of the program which was adopted by the government.

In addition to preventive audit, the BAI has long taken the strategy of open audit and systematic audit. The open audit means that the BAI does not assume monopoly position on choosing what to audit but opens up the selection process to other stakeholders. In 1996, the BAI introduced the citizens' audit request system in which civil society organizations (CSOs) or over 300 adult citizens may formally request the BAI to audit specific issues related to, for example, abuse or mismanagement of public funds.

2.4. Lessons Learned from the Korean Experiences

The BAI's strengths can be found in its ample authority encompassing auditing and inspection, sufficient audit and inspection remit, cooperative (open) audit system, highest integrity of its staff members, and high recognition from the public. Authority to both audit and inspect allows the BAI to effectively focus on prevention of corruption with well-functioning feedback between audit and inspection activities. Open audit system also helps the BAI refine the audit profile from the perspective of the public and detect corruption incidents that are hardly detectable otherwise.

With diverse historical backgrounds and political environments, it may not be possible for an SAI to extend its scope of authority or strengthen its audit remit. What is important is to help institutionalize various kinds of control mechanisms like an independent office of public auditing, an election commission in order to limit and enforce rules on campaign contributions in democratic elections, independent investigating agencies, an office of local ombudsman, citizens' watchdog committees providing information and monitoring services, and to establish and maintain effective partnerships with them.

The following lessons learned can be extracted from the Korean experience on fighting against corruption.

All varieties of corruption may be equally harmful in the longer-run.

Political will matters but know-how's also matter in the fight against corruption.

Focus on prevention and fix the systems that breed corruption; and be patient with the results, there is no quick win against corruption.

Establish an effective cooperation and coordination system among related agencies. An SAI should play an active and strategic role of targeting weaknesses in the government's fight against corruption.

3. UN-INTOSAI Platform on Public Accountability: Focus Area Fight against Corruption

3.1. INTOSAI's External Strategy and Establishment of the UN-INTOSAI Platform

INTOSAI was established in 1953 with 34 member countries. It has now grown into a full-fledged international organization with a membership of 192 including three associate members. In the process, INTOSAI has contributed remarkably to improving the quality of public sector audit, in particular, by further developing audit, accounting and internal control standards. It has also worked in concert with its members to deal with current audit issues such as the environment, information technology and the fight against corruption and international money laundering.

In order to respond to the challenges of the 21st century, INTOSAI adopted its first-ever Strategic Plan 2005-2010 in which INTOSAI set four strategic goals of establishing global auditing standards, strengthening the capacity: SAIs, stimulating knowledge-sharing and knowledge services among SAIs, and being a model international institution. The INTOSAI Strategic Plan proposes to develop partnership with international development organizations in the works of strengthening public governance and accountability, and fighting against corruption and fraud.

Against this backdrop, the members of INTOSAI at its 19th Congress in November 2007 in Mexico decided unanimously to establish the UN/INTOSAI Platform on Public Accountability. The Board of Audit and Inspection of Korea was elected as Chair of the Platform. The United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA), a co-organizer of this UN/INTOSAI seminar and a long-time partner in the achievement of the common goals and objectives between the two institutions, was invited as a United Nations counterpart of the Platform. The INTOSAI General Secretariat also joined the UNDESA and the BAI to lay the foundation for the Platform.

At the 58th INTOSAI Governing Board Meeting in November 2008 here in Vienna, the Platform Work Plan was submitted and approved.

Purpose

The mission of the Platform is to identify more cooperation opportunities and translate them into concrete action so that more substantive cooperation and coordination take place particularly in the areas of common interests and/or shared goals.

Focus Areas

The Platform shall primarily focus on, but not limited to, the following areas:

- Value and benefits of SAIs and international organizations in partnership with Civil Society Organizations (CSOs)
- Capacity building of SAIs
- Follow-up and audit of cross-border funding for disaster-relief funds; and
- Fighting corruption and international money laundering.

These focus areas of cooperation have been selected on the basis of assessment that there exist established entities and needs for cooperation within INTOSAI and UN respectively. The Platform will first work on the focus area on value and benefits of SAIs and international organizations in partnership with CSOs. This project aims at, for example, enhanced accountability and alignment of public services to citizens' needs in such important areas as achievement of the United Nations Millennium Development Goals (MDGs). The Platform is going to take a step by step approach so that the second one will be chosen based on the cooperation needs of the related entities of UN and INTOSAI.

3.2. Platform Focus Area "Fighting Corruption and International Money-Laundering"

The current work plan of the INTOSAI Working Group on Fight against Corruption and International Money Laundering (FACIML) is perfectly in line with the Platform's approach. According to the FACIML Work Plan 2008-2011, its objectives comprises promoting cooperation between INTOSAI and international organizations involved in the fight against corruption and international money laundering. In order to achieve this objective, FACIML plans to identify key international partners and develop communication and cooperation channels with them. The Platform may help FACIML and its international partners develop and engage in more substantive cooperation projects in the near future.

I believe that the situation is more or less the same for other relevant INTOSAI professional committees and working groups, looking out for external partnerships in order to achieve their objectives more effectively and efficiently. It is a positive signal indeed from the perspective of both INTOSAI and UN.

This year the Platform will focus on moving forward the first cooperation project, the Value and Benefits of SAIs and International Organizations in Partnership with Civil Society Organizations. We are going to establish its Area Steering Committee by May - its membership and chairmanship, first and then more detailed work plan for this focus area. At the same time we are going to set up an official web-site for the Platform as an internal and external communication tool. If these preparations are done, I would expect that the First Meeting will be held around at the end of August or early September in Seoul where the detailed work plan with assignment among members and road-map can be fixed. This detailed plan will be reported to the INTOSAI Governing Board at the next Governing Board Meeting in South Africa.

The target timeline for the first cooperation project will be to produce a concrete output in the form of international conference on the issue, for instance, before the next INCOSAI in South Africa. Meanwhile, the development of other focus areas of cooperation, including the fight against corruption, will proceed in accordance with the needs of the relevant UN and INTOSAI entities.

This initiative will undoubtedly contribute to intensifying INTOSAI's collaboration with the United Nations by allowing INTOSAI to partner with United Nations entities and at the same time to align INTOSAI and its member SAIs with the goals and objectives of the international community, particularly with the United Nations Millennium Development Goals (MDGs). Cooperation activities will also enable the United Nations to target the specific benefits of international government audit on combating waste, mismanagement, corruption and money laundering, thereby ensuring transparent and efficient public financial management for the benefit of society.

INTOSAI should not rest on its past success nor tie up itself with its independence principle. Rather, it should work proactively to meet the challenges of the 21st century. I believe that with a remarkable success of the current Strategic Plan, a solid foundation for developing external partnership has been laid in order to effectively accomplish our strategic goals. It is now up to each and every SAI to actively take part in the implementation of the Strategic Plan in order to reach these goals. I know that we can count on our own efforts to ensure that INTOSAI continues to move forward.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung:
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Expériences du Bureau de contrôle d'Etat de Hongrie
en matière de lutte contre la corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

HONGRIE

Sommaire

I. MESURES POSSIBLES DU SAO EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	2
1.) L'activité de contrôle du SAO	2
A.) Les marchés publics.....	3
B.) Le fonctionnement du contrôle interne.....	3
C.) Le financement des partis politiques.....	3
2.) Les études	4
Le développement économique.....	4
Le manque de démocratie	4
L'assentiment collectif.....	4
3.) Introduire des procédures pénales.....	5
II. RECENTE INITIATIVE DU SAO – LE PROJET « TWINNING LIGHT »	5
• Approche et prévention basée sur l'intégrité.....	5
• Risques liés à l'intégrité	6
• Vulnérabilité.....	6
• Les grandes lignes de la méthode d'évaluation des risques	6
• Cartographie des risques liés à l'intégrité	7
III. CONCLUSION	8

I. MESURES POSSIBLES DU SAO EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Bureau de contrôle d'Etat de la Hongrie, le SAO, a souligné à plusieurs reprises, à l'occasion de différents forums nationaux et internationaux, la nécessité d'accroître la lutte contre la corruption et d'améliorer la transparence et la responsabilité des pouvoirs publics.

Quelles sont les caractéristiques des activités du SAO dans ce domaine ? Notre Bureau de contrôle d'Etat intervient dans la lutte contre la corruption à *trois* échelons :

- Tout d'abord, dans le cadre de ses contrôles, le SAO prête tout particulièrement attention à l'identification des risques de corruption qu'il met en exergue.
- Ensuite, le SAO a également établi plusieurs documents de synthèse suscitant un vif intérêt, qui analysent les raisons de la corruption et indiquent les risques et les tendances.
- Enfin, dans des cas bien fondés, le SAO prend l'initiative de mesures pour sanctionner les crimes commis.

1.) L'activité de contrôle du SAO

Dans le cadre de son activité de contrôle, le SAO attache une attention particulière à identifier et divulguer les domaines présentant des risques de corruption. Pendant nos audits, nous classons la transparence du fonctionnement et la responsabilité de la direction, attirant ainsi l'attention sur les risques de corruption ou la possibilité de telles actions.

Sur la base de l'expérience des enquêtes du Bureau de contrôle d'Etat, on peut dire que les risques de corruption qui apparaissent en toile de fond de l'économie de marché et du développement correspondant des finances publiques se manifestent essentiellement dans les trois domaines suivants :

- Les marchés publics
- Le fonctionnement du contrôle interne
- Le financement des partis politiques

A.) Les marchés publics

Selon notre expérience dans le cadre des audits réalisés, on peut regrouper les principaux facteurs de risque dans le fonctionnement du système comme suit :

- a.) *Les règles institutionnelles internes conçues pour faciliter l'application des lois à l'échelle locale sont insuffisantes.*
- b.) *Celles prévues pour appliquer la loi n'ont pas été suffisamment préparées et les ressources en personnel et matériel permettant d'assurer l'observation des lois sont inadéquates.*
- c.) *La diminution des risques de corruption a été entravée par les limites du contrôle financier ou par les bastions existants pour protéger les secrets professionnels.*

Il semble qu'en remédiant à ces insuffisances on pourrait atténuer la plupart des risques de corruption qui sont aujourd'hui manifestes dans le domaine des marchés publics (à cet égard, la loi dite « du milieu transparent », adoptée en 2003, va de l'avant, en permettant de retracer le chemin emprunté par le financement public jusqu'aux « destinataires finaux »).

B.) Le fonctionnement du contrôle interne

L'autre vaste domaine des risques de corruption est la faiblesse et le fonctionnement mal adapté du contrôle interne.

Le fait que le système de contrôle interne se soit développé avec plus de lenteur que possible, par ailleurs pour s'ajuster aux nouvelles circonstances, peut également être attribué aux attitudes et approches adoptées.

Il reste urgent d'améliorer l'efficacité du fonctionnement du contrôle des finances publiques basé sur le système (contrôles réalisés par le SAO, le gouvernement et les services de contrôle interne dans les différentes institutions), d'améliorer la coordination entre les différents niveaux, de les adapter les uns aux autres et de créer les conditions nécessaires à la coopération et à l'utilisation mutuelle des expériences.

C.) Le financement des partis politiques

Il existe un risque de corruption spécifique lié au financement des partis politiques. Aujourd'hui, les principaux facteurs de risque sont les suivants. En raison des lacunes de la législation, le fonctionnement des sociétés (et de leurs associés) fondées par des partis politiques n'est pas transparent, tout comme ne l'est pas l'activité des fondations

de « collecte de fonds » qui appartiennent au secteur privé et sont organisées pour le soutien politique. Au regard de l'autorité restreinte dont on peut user à l'heure actuelle (secteur privé), il nous faut encore résoudre la manière de les contrôler. La situation est similaire pour l'obligation de rendre compte par rapport aux campagnes électorales.

La nécessité de créer une nouvelle loi électorale qui assure la transparence du financement des campagnes a également été clairement établie. Le SAO a également préparé des recommandations relatives à l'amendement de la loi sur la procédure électorale qui, espérons-le, contribuera à une meilleure transparence et plus grande obligation de rendre compte sur les dépenses engagées pendant les campagnes.

2.) Les études

Comme je l'ai déjà mentionné, le SAO prépare également des études approfondies. Les principaux risques seront exposés ci-après.

Sur la base de notre enquête, et dans la même ligne que les conclusions de plusieurs études internationales, on peut dire que la corruption est essentiellement due aux raisons suivantes :

- un faible niveau de développement,
- le manque de démocratie et
- l'assentiment collectif.

Le développement économique

On peut dire que la valeur des indices de corruption est fortement corrélée au niveau de développement économique, à savoir si le niveau de développement économique est faible, le niveau de corruption est plus élevé.

Le manque de démocratie

D'après notre analyse, il est évident que la corruption est généralement non significative lorsque l'on est en présence d'une vraie démocratie et qu'il existe un système de rotation politique, lorsque des réformes sont présentées, et que personne n'a l'assurance que ses activités ou abus de pouvoir resteront éternellement secrets.

L'assentiment collectif

Le troisième groupe de raisons de la corruption peut être caractérisé par la manière dont le phénomène de corruption individuelle est accepté et toléré par la société, par le système de valeurs et par la manière dont il y a un changement de direction.

3.) Introduire des procédures pénales

Conformément à la loi qui régit le SAO, si l'auditeur établit des soupçons bien fondés par rapport à une infraction criminelle, il doit informer sans délai de ses constatations les autorités compétentes, généralement la police ou le parquet. Depuis 1990, le SAO a lancé une procédure pénale dans plusieurs cas, essentiellement en raison de soupçons de non-respect des normes comptables.

II. RECENTE INITIATIVE DU SAO – LE PROJET « TWINNING LIGHT »

Le SAO joue un rôle actif dans les efforts pour combattre la corruption et encourage la poursuite du développement de la politique de lutte contre la corruption du gouvernement hongrois. Un représentant du SAO est intervenu dans toutes les organisations gouvernementales de lutte contre la corruption, à savoir le Conseil d'Éthique de la République et le Conseil consultatif pour la vie publique sans corruption. Il participe également au travail du Conseil de coordination de la lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, le SAO a pris des mesures pour lancer un projet financé par l'UE, le projet « Twinning Light », axé sur le développement d'une méthodologie permettant de cartographier les risques de corruption pour promouvoir davantage les efforts de lutte contre la corruption en Hongrie. La *Netherlands Court of Audit* (NCA) a accepté d'être notre partenaire dans ce projet et de partager avec le SAO ses connaissances et son expérience dans ce domaine.

Ce projet avait pour objectif spécifique le développement d'une méthodologie d'évaluation et de cartographie des risques de corruption dans le secteur public de la Hongrie. À l'issue du projet, le travail réalisé a également permis de formuler des recommandations à l'attention du gouvernement hongrois sur les mesures de lutte contre la corruption qu'il convient d'adopter. Les résultats du projet ont été compilés dans le rapport d'étude final en août 2008. Maintenant, permettez-moi de vous dire quelques mots sur les principales expériences du projet précédemment mentionné.

• Approche et prévention basée sur l'intégrité

Comme je l'ai déjà dit, il existe plusieurs définitions et approches de la corruption. La corruption peut être définie au sens strict comme on l'entend dans le contexte du droit pénal. Cependant, de nombreux décideurs et responsables des stratégies de la lutte contre la corruption se sont aperçus qu'une définition aussi stricte ne constitue pas la meilleure base possible pour empêcher la corruption. Si vous considérez le problème sous cet angle, la corruption en tant que phénomène est étroitement liée à d'autres types

d'événements ou de comportements indésirables. Afin d'éviter ces événements indésirables, il est important que les politiques en place encouragent la bonne conduite. Ainsi, le rayon d'action a changé, on passe de la lutte contre la corruption à la promotion de la bonne conduite ou de « l'intégrité ». Cet angle de vue fournit une meilleure perspective pour une approche plus préventive dans laquelle la question fondamentale est celle de la promotion et de la protection de l'intégrité dans le secteur public.

L'intégrité est pour cette raison un produit de bonnes pratiques d'administration et de l'emploi. Les risques d'intégrité pourraient gravement ébranler la confiance dans l'organisation et ainsi dans son image et sa continuité.

- **Risques liés à l'intégrité**

Toutes les organisations publiques sont vulnérables et, dans une certaine mesure, exposées à des risques d'intégrité. Les organisations doivent avoir conscience de leur vulnérabilité et des risques encourus, afin de pouvoir prendre des mesures ciblées. Il serait à la fois illusoire et non souhaitable de penser que l'on pourrait éviter ou dissiper tous les risques. Il faudrait un tel nombre de règles et de procédures que l'organisation ne serait plus en mesure de fonctionner. L'analyse des risques peut aider à décider des mesures qui permettront de ramener les risques à un niveau acceptable pour une organisation.

- **Vulnérabilité**

La vulnérabilité est définie à un niveau d'abstraction plus élevé, indiquant les domaines dans lesquels des risques sont plus probables. Il est utile de se concentrer sur la vulnérabilité parce que cela donne un bon aperçu sur les problèmes potentiels et la manière de les aborder, sans avoir à définir en détail tous les risques possibles. Certains domaines, certaines activités et certains processus dans le secteur public sont par nature plus vulnérables que d'autres à la corruption, la fraude ou autres manquements à l'intégrité.

- **Les grandes lignes de la méthode d'évaluation des risques**

La méthodologie d'évaluation consiste en cinq étapes séparées qui peuvent être franchies par une organisation au moyen d'une auto-évaluation ou peuvent être intégrées dans une approche d'audit.

(a) Analyse de l'objet et de ses processus

La première étape consiste à définir et à analyser l'organisation ou l'entité à évaluer et ses processus (primaires et secondaires).

(b) Evaluation de la vulnérabilité

Dans cette étape, on procède à une évaluation de la vulnérabilité, à savoir de l'exposition potentielle à des violations de l'intégrité, pour l'entité décrite précédemment.

(c) Evaluation de la résilience ou de la maturité du système de contrôle de l'intégrité

Dans cette étape, on évalue la maturité des mesures d'intégrité qui forment ensemble le système de contrôle de l'intégrité de l'organisation.

(d) Analyse des écarts, rapport d'évaluation et recommandations

Cette dernière étape permet de comparer la vulnérabilité et la résilience ou le niveau de maturité du système de contrôle de l'intégrité. L'analyse devrait clairement mettre en évidence les zones de vulnérabilité restantes après la confrontation des points vulnérables et des risques d'intégrité spécifiques avec les mesures de contrôle pertinentes dans le système de contrôle de l'intégrité.

(e) Recommandations pour renforcer les contrôles

L'analyse des écarts donne des suggestions pour le rapport d'évaluation. La question centrale est de savoir quelles sont les mesures les plus appropriées pour aborder les points vulnérables les plus importants. Les résultats de cet exercice sont des recommandations visant à renforcer la résilience aux risques d'intégrité.

• **Cartographie des risques liés à l'intégrité**

Une cartographie des risques permet de mieux reconnaître les points faibles, de formuler des améliorations possibles et de classer les efforts par ordre de priorité. Cela donne également l'occasion d'évaluer les améliorations au fil des années.

Une carte des risques d'intégrité pour le secteur public hongrois peut aider à :

- identifier les secteurs vulnérables au sein du gouvernement hongrois
- reconnaître les forces et les faiblesses dans le système d'intégrité dans le secteur public hongrois
- formuler des améliorations et établir un système de contrôle d'intégrité adéquat pour les organisations gouvernementales hongroises
- classer les efforts d'enquête par ordre de priorité (répression)
- surveiller et évaluer les améliorations au fil des années.

Le SAO a l'intention de dresser la cartographie des risques d'intégrité du secteur public hongrois, qui permettra aussi aux institutions de contrôle de compiler leurs programmes d'audit. C'est la raison pour laquelle, avec des fonds de l'UE, nous avons mis en place un nouveau projet dans le domaine de la lutte contre la corruption.

III. CONCLUSION

En conclusion, on peut dire que les ISC peuvent identifier des domaines vulnérables et indiquer les risques de corruption dans le secteur public. Les différentes sortes d'activités des ISC peuvent encourager les responsables politiques à poursuivre le développement de la politique de lutte contre la corruption, et les ISC favorisent également l'intégrité dans le secteur public.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 a 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung:
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي وأحد من الفقر

LE ROLE DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT DANS LA LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

CAMEROUN

INTRODUCTION

Les services du Contrôle Supérieur de l'Etat constituent l'Institution Supérieure de contrôle des finances publiques du Cameroun. Ils sont chargés de l'audit externe.

A ce titre, ils ont notamment pour mission :

- La vérification, au niveau le plus élevé, des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et leurs établissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes, établissements et associations confessionnels ou laïcs bénéficiant des concours financiers, avals ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales publiques, sur les plans administratif, financier et stratégique ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;
- le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur ;
- l'évaluation des projets et programme ;
- les contrôles informatiques ;
- l'appui technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle et de vérification de la gestion de la fortune publique, aux structures de contrôle administratif et d'audit interne d'autres départements ministériels et organisme publics et parapublics ;
- l'assistance du gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat.

Les services du Contrôle Supérieur de l'Etat peuvent sur décision du Président de la République, effectuer des contrôles spécifiques auprès des entreprises et organismes mêmes privés, présentant un caractère stratégique pour l'économie ou la Défense Nationale.

L'Institution concourt à la sanction des ordonnateurs et gestionnaires des deniers publics dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur. C'est ainsi que le Ministre Délégué, Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat préside le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière.

A bien y regarder, la mission première des services du Contrôle Supérieur de l'Etat n'est pas de lutter contre la Corruption. Mais à travers l'exercice au quotidien, de ses attributions, l'Institution contribue à la lutte contre les formes les plus perfides de la Corruption à savoir :

- Les fraudes de toutes sortes ;
- Les marchés fictifs ;
- Les détournements et distractions patents de fonds publics.

Vu sous cet angle, le Contrôle Supérieure de l'Etat constitue un maillon important et indispensable dans une lutte efficace et efficiente contre la Corruption à travers la réalisation des missions de vérification d'une part, et d'autre part par sa contribution à la sanction des ordonnateurs indélicats.

I- LE PROCESSUS DE CONSTATATION DES FAITS SUSCEPTIBLES D'ETRE QUALIFIES D'ACTES DE CORRUPTION

Les activités de contrôle, de vérification et d'audit du CONSUPE se réalisent à travers les missions mobiles de vérification. Au cours de ces missions de vérification, les cadres techniques de l'Institution exercent six types de contrôle :

- le contrôle de conformité et de régularité ;
- le contrôle financier ;
- le contrôle de performance ;
- l'évaluation des résultats de programme ;
- le contrôle de l'environnement ;
- des contrôles spécifiques.

Les missions de vérification s'effectuent dans le cadre d'un programme annuel de vérification approuvé par le Président de la République, et celui des vérifications spéciales qu'il prescrit. Ces missions sont composées d'Inspecteurs et de Contrôleurs d'Etat, assistés de Vérificateurs stagiaires répondant aux exigences de qualification prévues par la déclaration de LIMA.

Elles peuvent en cas de nécessité se voir inclure, des fonctionnaires ou agents provenant d'autres administrations. Ces missions qualifiées de conjointes sont dans tous les cas dirigées par un personnel technique des services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Pour l'exécution de certaines tâches spécifiques, liées à l'accomplissement des missions de vérification, les services du Contrôle Supérieur de l'Etat peuvent recourir à des experts publics ou, le cas échéant, à des experts privés agréés.

Au cours des missions mobiles de vérification, les membres des missions mobiles de vérification jouissent d'une indépendance totale vis-à-vis des administrations et organismes contrôlés, et disposent de tous les pouvoirs d'investigation.

Si au cours de leurs activités de vérification les membres des équipes mobiles de contrôle constatent des malversations grave et manifestes, le chef de mission peut proposer au Ministre Délégué ;

- la suspension de ses fonctions de la personne contrôlée ;
- la restriction ou l'interdiction de déplacement à l'étranger des responsables des services vérifiés ;
- la saisine de l'autorité compétente en vue de la mise sous hypothèque légale des biens et revenus des personnes mises en cause ;
- la saisine de l'autorité judiciaire compétente en vue de poursuites légales.

Les opérations de vérification qui aboutissent à la formulation des observations contenues dans le rapport final de la mission doivent se faire dans le strict respect des normes prescrites par l'INTOSAI dans le cadre du contrôle de la gestion des finances publiques.

Elles doivent avoir pour objectif essentiel, l'appréciation de la qualité de la gestion des services et organismes contrôlés. Cette appréciation se fait à travers :

- la constatation des irrégularités et des entorses à la réglementation ou aux principes et règles de bonne gestion ;
- la mesure et l'appréciation de l'efficacité et de l'économie de la gestion ;
- L'appréciation de la sincérité et de la fidélité des états financiers.

C'est à travers les opérations de vérification que des faits susceptibles d'être qualifiés d'actes de Corruption sont découverts et consignés dans les rapports de vérification dûment signés par tous les membres de l'équipe de mission. Ces rapports sont transmis au Président de la République qui après exploitation peut saisir soit la justice, soit le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière selon que les actes sont qualifiés d'infraction à la loi pénale ou d'irrégularité de gestion. Il est important de relever que certains faits relevés dans les rapports peuvent être qualifiés soit d'actes patents de Corruption, soit de facteurs déclenchants de la Corruption.

II- LES ACTES DE CORRUPTION GENERALEMENT RELEVES PAR LES MISSIONS DE VERIFICATION

La Corruption est généralement comprise comme l'abus de pouvoir à des fins personnelles. D'autres écoles de pensée assimilent les détournements patents des fonds publics aux actes de Corruption et les répriment comme tels.

Partant de cette définition de la Corruption, on peut conclure que certains faits relevés par les équipes mobiles de contrôle constituent des actes de Corruption.

A- Les irrégularités relevées par les missions de contrôle et susceptibles d'être qualifiées d'actes de Corruption

Les irrégularités sont relevées tant dans la gestion des services publics que dans les entreprises du secteur public. Il s'agit des irrégularités ci-après :

- les dépenses sans pièces justificatives ;
- le financement des projets fictifs ;
- l'exécution et le règlement de marchés fictifs ;
- le détournement des prêts par les bénéficiaires ;
- le non dépôt des fonds collectés dans les comptes bancaires des entités concernées ;
- le paiement d'avantages non prévus par la réglementation ;
- les déficits de caisse ;
- l'utilisation à des fins personnelles de biens publics ;
- le paiement sur caisse d'avance en espèces de la facture de règlement d'un marché passé de gré à gré sans l'autorisation prévue par le code des marchés publics ;
- le paiement d'honoraires pour études non réalisées ;
- l'octroi de prêts directs sans dossiers dûment constitués ;
- la restitution de la retenue de garantie avant la réception définitive d'un marché.

B- Les irrégularités pouvant constituer des facteurs déclenchants de la Corruption

Il s'agit des irrégularités qui, sans constituer des actes patents de Corruption, constituent tout de même des facteurs déclenchant de la Corruption.

Parmi ces actes on peut citer :

- la faiblesse ou l'inexistence voulue de l'organe de contrôle interne ;
- la mauvaise pratique délibérée des amortissements sur les acquisitions durables ;

- l'apposition par les Contrôleurs Financiers de visas sur des décisions accordant des avantages indus ;
- la passation des marchés de gré à gré en dehors des cas prévus par le code des marchés publics et sans autorisation préalable de l'autorité chargée des marchés publics ;
- l'enregistrement comptable des dépenses sans pièces justificatives dans le compte d'attente ;
- le virement irrégulier des crédits du budget d'investissement au budget de fonctionnement ;
- le visa de mandats par le Contrôleur Financier relatif à la modification irrégulière de l'affectation des crédits ;
- la prise de participations dans des projets manifestement ruineux.

Les irrégularités une fois constatées, sont consignées dans les rapports de vérification qui peuvent comme évoqué plus haut être transmis au Ministère public pour la mise en mouvement de l'action publique, et au Conseil de Discipline Budgétaire et Financière pour la sanction des irrégularités de gestion.

La qualification pénale des faits étant du ressort du ministère public, du juge d'instruction et du juge de jugement, les actes découverts par les missions de contrôle ne reçoivent dans les rapports de contrôle que la qualification d'irrégularité de gestion.

C- Le rôle du Contrôle Supérieur de l'Etat après transmission des rapports au Ministère public

Si l'exploitation du rapport transmis au Président de la République donne lieu à la transmission au parquet pour mise en mouvement de l'action publique en raison de la qualification pénale donnée aux faits, la justice peut, pour débrouiller les affaires qui lui sont soumises, faire appel aux Vérificateurs du Contrôle Supérieur de l'Etat en qualité d'experts.

Ceux-ci sont ainsi appelés à appuyer le Ministère public et la partie civile (ici l'Etat) à travers l'élaboration d'un rapport d'expertise qui permet d'éclairer la lanterne des Magistrats chargés de la poursuite et du Juge d'Instruction.

Il est arrivé qu'après avoir été commis comme experts par le Procureur de la République ou le Juge d'instruction selon le cas, les Vérificateurs du CONSUPE soient subséquemment appelés devant le juge de jugement comme témoins de l'accusation.

Cette collaboration entre les services judiciaires et le Contrôle Supérieur de l'Etat a été concrétisée dans les cas de poursuites engagées par le Ministère public contre les dirigeants et responsables de certaines entités publiques telles que le Crédit Foncier du

Cameroun (CFC), le Fonds d'Equipeement et d'Intervention Inter Communal (FEICOM), la Société Immobilière du Cameroun (SIC), le Port Autonome de Douala (PAD), le Ministère des postes et Télécommunication et le Ministère de la Santé publique pour ne citer que celles là.

Certaines poursuites ont déjà donné lieu à des condamnations, d'autres procès sont en cours.

D- La transmission du rapport au Conseil de Discipline Budgétaire et financière

Le Conseil de Discipline Budgétaire et financière (CDBF) est un organe interministériel, présidé par le Ministre Délégué, Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat à qui est dévolue la responsabilité de prendre des sanctions à l'encontre des agents publics patents ou de fait, coupables des irrégularités et fautes de gestion commises dans l'exercice de leurs fonctions. Ces irrégularités doivent avoir eu pour effet de porter préjudice aux intérêts de la puissance publique.

Sont justiciables du Conseil de Discipline Budgétaire et financière en raison des irrégularités et fautes de gestion commises dans l'exercice de leurs fonctions :

- les ordonnateurs et gestionnaires des crédits de l'Etat, des collectivités territoriales décentralisées, des entreprises et organismes publics et parapublics et toute autre personne agissant en cette qualité ;
- les agents publics exerçant d'autres fonctions à titre principal mais agissant occasionnellement ou subsidiairement comme ordonnateurs ou gestionnaires des crédits de l'Etat ;
- les commissaires aux comptes, censeurs et commissaires de gouvernement auprès des entreprises publiques et toutes personnes agissant en cette qualité. ;

Le Secrétariat Permanant qui est chargé de la gestion administrative et technique des dossiers soumis au Conseil fait partie des services du Contrôle Supérieur de l'Etat et constitue l'une des Divisions Opérationnelles de l'Institution.

Dans le cadre de la sanction des responsabilités des agents publics patents ou de fait mis en cause, le Conseil est saisi par :

- Le Président de la République ;
- Le premier Ministre ;
- Le Ministre en charge du Contrôle Supérieur de l'Etat ;
- Les Ministres supérieurs hiérarchiques des agents mis en cause ou ceux chargés de la tutelle des entreprises et organismes publics et para publics concernés.

Les mis en causes ne peuvent se présenter devant le Conseil qu'après qu'un rapport rédigé par un rapporteur désigné par le Président du Conseil ait été déposé devant cette instance.

De manière générale, les rapporteurs sont désignés parmi les cadres techniques de l'Institution (Inspecteurs d'Etat, Contrôleurs d'Etat et Vérificateurs Assistants).

Ils ont qualité pour procéder à toutes enquêtes et investigations utiles, et de se faire communiquer tous les documents et entendre tout témoin.

A l'issue de la procédure devant le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière, le Conseil prend une décision soit d'acquiescement, soit de sanction.

Les sanctions suivantes sont généralement infligées aux agents publics convaincus d'irrégularité de gestion :

- l'amende spéciale qui varie de 200.000 à 2.000.000 de F.CFA ;
- le débet à la charge de l'agent fautif représentant le montant du préjudice réel subi par la puissance publique ;
- l'interdiction d'assumer pendant un délai de cinq ans les fonctions d'Ordonnateur, de Gestionnaire de Crédit ou de Comptable dans une entité publique ;
- l'interdiction d'être responsable à quelque titre que ce soit pendant un délai de cinq ans de l'administration ou de la gestion des services et entreprises du secteur public.

Depuis bientôt deux ans, le conseil siège régulièrement et inflige effectivement aux agents publics fautifs les sanctions prévues par la loi 74/18 du 5 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises d'Etat telle que modifiée par la loi n° 76/4 du 8 juillet 1976, participant ainsi à l'assainissement de la gestion des finances publiques et la lutte contre la Corruption.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والانتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Le rôle de la Cour suprême de contrôle (NIK)
dans la lutte contre la corruption en Pologne

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

POLOGNE

Chers collègues,

1. La Cour suprême de contrôle (NIK) est l'institution suprême de contrôle des finances publiques en Pologne.

L'institution est indépendante du gouvernement et subordonnée au Parlement polonais. Ses responsabilités et ses mandats sont ancrés dans la Constitution polonaise, ce qui nous assure une position forte. La NIK est assez grande comptant environ 1.700 employés au siège à Varsovie et dans les 16 bureaux régionaux. Le mandat de contrôle de la NIK est assez large, couvrant non seulement les questions financières mais pratiquement l'ensemble des activités du gouvernement et de l'administration locale autonome ainsi que, selon les domaines, les entités privées à condition qu'elles exécutent des missions publiques.

Une institution telle que la NIK se doit évidemment d'être présente dans le domaine de la lutte contre la corruption. Notre présence de longue date dans ce domaine a montré qu'il existe des risques de corruption dans des opérations menées par les institutions publiques.

2. La prévention est le facteur primordial dans notre approche envers la corruption.

La NIK ne dédouble pas les activités d'enquête des organismes responsables des poursuites. En Pologne, nous avons un organe spécialisé chargé des poursuites dans des cas de corruption, à savoir le Bureau central de lutte contre la corruption. Lors de ses contrôles, la NIK divulgue parfois des circonstances indiquant un soupçon de corruption duquel nous informons toujours les organes chargés des poursuites. L'accent majeur est toutefois mis sur des irrégularités découvertes qui pourraient conduire à des cas de corruption.

3. Depuis de nombreuses années, la NIK a inclus l'examen du risque de corruption dans la plupart de ses programmes de contrôle.

En 2000, la NIK a développé une « Méthodologie spéciale de lutte contre la corruption » recueillant quelques douzaines de questions à la fois de base et de fait que les commissaires aux comptes posent afin de dévoiler des irrégularités pouvant prédisposer à la corruption.

Notre Méthodologie apporte des lignes directrices très pratiques qui permettent de découvrir des mécanismes pouvant prédisposer à la corruption. La Méthodologie est également utilisée par les institutions de contrôle fiscal, les services d'enquête douanière et les agences mises en place afin de lutter contre la corruption. Notre Méthodologie intéresse également nos partenaires étrangers.

4. Parmi les mécanismes identifiés par la NIK pouvant prédisposer à la corruption, les quatre mécanismes suivants sont les plus pertinents dans la pratique :

- appréciation décisionnelle : lorsqu'un officiel ne dispose pas suffisamment de critères clairs pour prendre des décisions et agirait comme bon lui semble dans une trop large mesure ;
- conflit d'intérêts : lorsqu'un officiel ne peut pas garantir l'impartialité ;
- absence ou faiblesse de contrôle, y compris le contrôle interne ;
- manque d'ouverture requise afin d'agir.

5. La NIK présente ses résultats relatifs à la lutte contre la corruption et ses conclusions dans des rapports de contrôle individuels et dans des études analytiques.

Dans le courant des dernières années, nous avons publié six Analyses consécutives relatives au risque de corruption en Pologne qui ont été développées, quant à elles, sur la base de 180 résultats de contrôle et considérées comme diagnostic pertinent du risque de corruption. Ces Analyses ont maintes fois fait l'objet de discussions durant des débats au sein des Commissions parlementaires ainsi que dans les séances plénières du Parlement polonais. Elles sont d'un intérêt accru pour la presse et sont souvent mentionnées dans des études académiques. Le rapport d'activités annuel de la NIK soumis au Parlement comprend également un chapitre de quelques douzaines de pages dédiées aux risques de corruption selon les derniers contrôles en date.

En 2008, le Comité parlementaire sur le contrôle par l'Etat a adopté de vastes lignes directrices stipulant les activités à entreprendre afin de minimiser le risque de corruption. Nous tenons toutefois à souligner que ces lignes directrices sont presque entièrement basées sur des suggestions et conclusions de la NIK.

6. Il est normal de s'interroger sur l'efficacité de telles activités.

Elles ne sont évidemment pas toujours évidentes et immédiates. La NIK est un peu comme un docteur qui émet un diagnostic et prescrit un traitement, mais le patient ne suit pas toujours les conseils ou ne prend pas les médicaments prescrits par son médecin. Mais de manière générale, en réponse à nos rapports, de nombreux changements qui diminuent le risque de corruption ont eu lieu. Par exemple, les procédures de marchés publics ont été révisées et réarrangées ; la publication de contrats publics conclus a été introduite ; la transparence des finances publiques a augmenté. Sur motion de la NIK, les plans financiers des agences gouvernementales ont été inclus dans la loi de finances. Les procédures relatives au fonctionnement de la police ont aussi été modifiées introduisant une liste d'amendes fixes.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que le risque de corruption est en diminution en Pologne, toutefois, la tentation d'exploiter les fonctions publiques à des fins privées ne disparaîtra probablement pas. Et comme le dit le proverbe : « l'occasion fait le larron », et l'institution de contrôle surveille et avertit les risques en qualité de « gendarme ».

Merci de votre attention.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Promouvoir la collaboration entre les pays, les institutions et les
juridictions dans la lutte contre la corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

ROYAUME-UNI

Index

Introduction	2
Rôle de l'ISC.....	3
Lutter contre la fraude et la corruption	3
La fraude et la corruption en 2009.....	3
Des normes professionnelles et une professionnalisation.....	4
Une compréhension commune de la fraude et de la corruption.....	5
Un partage des connaissances	6
Les meilleures pratiques	8
Conclusions	9

Introduction

1. Il ne fait aucun doute que la fraude et la corruption représentent, dans tous les pays, un fardeau significatif pour l'économie. Ce coût de plus en plus important ne peut plus être ignoré. Pour le seul Royaume-Uni, des études récentes estiment le coût de la fraude à environ 20 milliards de £ chaque année, et cette estimation n'inclut même pas les pertes découlant de la fraude fiscale, ou celles dues à la manipulation des systèmes d'aide sociale et d'allocations.
2. Dans une économie et une société mondialisées, cibler la fraude et la corruption ne devient pas seulement une priorité nationale, mais internationale. Les fraudeurs peuvent choisir de cibler d'autres pays, et transférer leurs efforts depuis les pays luttant contre la fraude vers ceux qui sont moins disposés ou moins en mesure de le faire.
3. Il faut penser à la fraude comme à une activité d'entreprise – le fraudeur poursuivra son activité en un lieu où ses investissements lui rapporteront un rendement raisonnable à un niveau de risques acceptable. Il en va de même pour les fonctionnaires corrompus qui profitent de leur position pour extorquer de l'argent au contribuable ou à d'honnêtes entreprises. Ainsi, quand un pays prend des mesures pour combattre la fraude ou la corruption, il subsiste un risque de voir l'auteur transférer tout simplement son activité dans un environnement plus propice.
4. Pour cette raison, il importe que la lutte contre la fraude et la corruption ne fasse pas l'objet de limites de juridiction, et profite d'une bonne coopération. Les Institutions supérieures de contrôle peuvent jouer un grand rôle à cet égard en encourageant l'adoption de meilleures pratiques dans la lutte contre la fraude et la corruption, comme exposé plus en détail dans la suite du document.
5. Ce document est établi sur la base du travail réalisé dans le cadre du 12^e Symposium qui s'était penché sur la prévention de la fraude et de la corruption, et sur la manière dont les ISC pouvaient faire avancer les choses. Il est également basé sur les travaux du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale de l'INTOSAI, qui a examiné de manière approfondie ce sujet qui s'avère similaire. En 2008, le mandat du Groupe a été élargi à l'examen de la corruption et à l'échange des meilleures pratiques quant à la manière de répondre aux risques posés par la corruption. Le Groupe de travail dispose d'un site Internet à l'adresse www.contraloria.gob.pe/test/taskforce2008/en et s'est fixé des objectifs de travail pour la période 2008 à 2011.

Rôle de l'ISC

6. Si les mandats des Institutions supérieures de contrôle peuvent différer, ceux-ci incluent toutefois toujours, dans une plus ou moins grande mesure, un rôle qui sera axé sur le fait de s'attaquer directement à la fraude ou alors d'établir des recommandations afin de s'assurer de l'efficacité et de la solidité des systèmes de contrôle et de conduite des affaires publiques (gouvernance) tout comme de leur capacité à résister aux défis que posent la fraude et la corruption. D'autres prévoient également des fonctions juridictionnelles.
7. Cependant, ces mandats ne signifient pas que les ISC soient les seules auxquelles il incombe de s'attaquer à ces questions. En fait, l'une des fonctions importantes des ISC consiste à s'assurer que les ministères, les autres organes publics et les organisations internationales acceptent également leur part de responsabilité dans l'identification, la détection et la façon d'aborder la fraude et la corruption.

Lutter contre la fraude et la corruption

8. Si nous voulons, en tant que communauté des ISC, répondre d'une manière compatible avec nos mandats respectifs aux menaces que posent la fraude et la corruption, plusieurs voies s'offrent à nous :
 - Des normes professionnelles et une professionnalisation
 - Une compréhension commune de la fraude et de la corruption
 - Un partage des connaissances
 - Les meilleures pratiques.

La fraude et la corruption en 2009

9. La nature dynamique de la fraude est également un sujet qui vaut la peine d'être débattu au sein du Symposium. C'est une bête qui change constamment de forme, et si l'on reprend mon analyse précédente où je considérais la fraude et la corruption comme une activité d'entreprise, la fraude et la corruption vont métastaser pour tirer le meilleur parti des circonstances. Le climat économique actuel peut encourager les fraudeurs à commettre des actes de fraude ou de corruption. Quelles que soient les conclusions de ce Symposium, toutes les parties, y compris la communauté des ISC, devront avoir une conscience accrue des risques auxquels les organismes et autres institutions contrôlés sont confrontés en allant de l'avant.

Des normes professionnelles et une professionnalisation

10. Notamment lorsque les administrations nationales et autres administrations sont menacées par la corruption, le fait de développer des normes professionnelles appropriées et de professionnaliser le personnel peut être un moyen efficace pour réduire les menaces perçues du fait de la fraude et de la corruption.
11. Des normes professionnelles ne sont pas sans impact sur les coûts, car les employés qui présentent une expérience et des compétences reconnues peuvent s'attendre à des salaires plus élevés. Toutefois, le fait de payer des salaires concurrentiels peut également jouer contre l'incitation à la corruption qui peut toucher de nombreux pays en développement où le niveau de rémunération des fonctionnaires est faible.
12. Des normes professionnelles (y compris bien sûr des normes de déontologie) et le professionnalisme s'accompagnent aussi d'un meilleur niveau d'expérience qui peut s'avérer avantageux pour concevoir des systèmes et des processus permettant d'améliorer l'environnement de contrôle interne et une saine gestion des deniers publics. Des compétences professionnelles dans le domaine des finances et des achats peuvent assurer l'adoption de bonnes pratiques et l'exploitation des systèmes d'une manière qui les rende moins susceptibles d'être manipulés.
13. Les normes professionnelles peuvent également présenter l'avantage d'être reconnues au niveau international, et de ne pas être circonscrites aux frontières nationales ou régionales. Elles offrent une standardisation internationale plus poussée dans des domaines clés (les finances et les achats sont encore une fois de bons exemples) et permettent aux administrations de créer des processus qui ne sont pas susceptibles d'être modifiés, et, par conséquent, de faire l'objet d'abus. L'adoption de normes comptables professionnelles par les entités du secteur public offre également une meilleure transparence qui pourrait rendre la fraude et la corruption plus difficiles à masquer et plus faciles à identifier et aborder. On pourra discuter plus en détail de ces avantages dans les Groupes de travail.

Points de discussion pour les Groupes de travail

Comment les ISC peuvent-elles encourager le développement et l'adoption de normes de déontologie et professionnelles pour s'attaquer aux risques de fraude et de corruption ?

Les ISC peuvent-elles également garantir une certaine rentabilité avec l'adoption des normes afin d'offrir des avantages aux administrations qui souhaitent renforcer efficacement leurs efforts de lutte contre la fraude et la corruption ?

Les ISC peuvent-elles proposer aux organismes d'Etat un modèle digne d'être suivi, avec les avantages de collaborateurs professionnels et professionnalisés ?

Les ISC adoptent des normes de déontologie et de gouvernance élevées, comment peuvent-elles en tirer parti pour encourager les gouvernements à faire de même ?

Une compréhension commune de la fraude et de la corruption

14. Au Royaume-Uni, le gouvernement a récemment mis en place une Autorité nationale de stratégie contre la fraude dont la mission consiste à développer une contre-stratégie pour lutter contre la fraude au Royaume-Uni. Ceci, sur toile de fond d'une nouvelle loi sur la fraude et d'une nouvelle loi relative aux crimes graves au cours de ces deux dernières années, a considérablement renforcé la capacité des autorités à s'attaquer à la fraude. L'un des domaines examinés dans l'étude réalisée en amont de la création de la nouvelle autorité a été le nombre incroyable de définitions différentes existant pour la fraude et la corruption, et, par conséquent, l'étendue des différentes mesures légales devant être appliquées pour aborder les risques existants.
15. Est-il, de ce fait, souhaitable, voire même possible d'avoir un plus grand degré de cohérence internationale et institutionnelle sur ce qui constitue une fraude ou un acte de corruption, et sur la manière d'aborder le problème ? Il est certain que dans le contexte de l'audit, les normes INTOSAI ont fourni un ensemble commun de définitions partagées qui peuvent être appliquées dans le cadre de notre travail et fournir une compréhension commune à l'échelle internationale.
16. Le recours à des normes de contrôle internationales fournit également un cadre aux ISC pour définir l'étendue de leur travail lorsqu'elles examinent le risque de fraude. Ces directives, avec d'autres informations de même nature (par exemple, les travaux du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption) montrent les avantages d'être en mesure de développer des directives partagées et une compréhension commune pour appréhender les risques de fraude et de corruption.
17. Une chose est claire : plus les ISC peuvent soumettre les gouvernements et autres organismes du secteur public à un examen approfondi, plus les chances sont grandes d'empêcher et d'identifier la fraude. Un examen et des rapports réguliers au Parlement sont aussi un moyen d'encourager les organisations à développer de solides contrôles internes afin d'empêcher la fraude et la corruption.

18. Lorsqu'il y a fraude et corruption transnationale, comprendre et poursuivre les auteurs nécessite une piste d'audit solide qui puisse identifier les transactions qui ont eu lieu, et s'en servir de base pour identifier la juridiction dont dépendent les auteurs. Par exemple, dans le cas de Charles Kim, qui a escroqué la Mission des Nations unies en Bosnie, des poursuites ont pu être engagées parce que la piste d'audit montrait que des paiements dont il avait profité émanaient des Etats-Unis. Il a ainsi pu être poursuivi selon les termes de la législation américaine de lutte contre la fraude (US Wire Fraud legislation). Les ISC peuvent établir des recommandations à tous les organismes sur la manière d'améliorer la qualité et la transparence de leurs pistes d'audit pour être en mesure de rechercher les cas de fraude et de lancer des poursuites.

Points de discussion pour les groupes de travail

Que peuvent faire les ISC pour fournir une compréhension commune et cohérente ?

Quels sont les avantages supplémentaires que les définitions dans la norme internationale d'audit 240 fournissent à la communauté INTOSAI avec une plus grande convergence entre INTOSAI et les normes internationales ?

Comment les ISC peuvent-elles faire en sorte que les organismes publics maintiennent des pistes d'audit de grande qualité, solides et transparentes pour permettre le suivi et une compréhension correcte des transactions ? Peut-on les maintenir à un niveau suffisant qui permette de les soumettre aux autorités chargées de l'enquête pour les utiliser dans les pistes¹ ?

Comment les ISC peuvent-elles jouer un rôle de catalyseur pour encourager de tels développements ?

Un partage des connaissances

19. Il existe des contraintes qui empêchent souvent le partage des données et d'autres informations nécessaires pour cibler les risques de fraude mais aussi pour aboutir à des enquêtes pour fraude. Cela peut être en raison d'exigences en matière de protection des données ou parce qu'un procès équitable exige que les preuves soient traitées en respectant des protocoles légalement défendables.

¹ NdT : il peut s'agir d'une faute de typographie dans l'original anglais qui serait « trials » et non « trails », auquel cas il faudrait traduire par « procès »

20. Les ISC ont conscience de cette limitation dans le cadre de leur travail, par exemple des dispositions légales sur le secret fiscal peuvent rendre impossible l'accès à des dossiers d'impôt individuels ou l'examen de cas judiciaires jusqu'à ce que l'enquête soit bouclée. Toutefois, les ISC peuvent mettre leurs connaissances à profit sur la manière de renforcer les systèmes de lutte contre la fraude et la corruption pour veiller à ce que ce genre d'informations soit mieux échangé et utilisé pour parer aux pertes qui en résultent.
21. Les ISC disposent également d'une profusion de rapports adressés à leurs parlements respectifs et de guides de bonnes pratiques — bien qu'on puisse s'en servir pour soutenir les travaux des Groupes de travail INTOSAI, ils ne constituent peut-être pas une plateforme uniforme à partir de laquelle tous les membres de la communauté des ISC pourraient utiliser les conclusions de leurs collègues pour conforter leur propre capacité à aider les organisations à s'attaquer à la fraude et la corruption. Le Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption auquel il a été fait référence précédemment a déjà fourni de bons exemples à cet égard.
22. Un bon exemple d'efficacité du partage des connaissances consiste à réaliser un benchmarking de la performance des mesures prises par les autorités nationales pour lutter contre la fraude contre le ministère des finances, ou pour entreprendre une réforme judiciaire qui garantisse l'adéquation des peines aux délits perpétrés. Les ISC sont bien placées pour apporter la transparence nécessaire à ces évaluations et pour s'assurer qu'elles donnent une estimation réaliste de ce qui marche et de ce qui ne marche pas.
23. Les ISC peuvent également fournir des directives, comme l'a fait le NAO au Royaume-Uni sur la manière dont les organismes publics peuvent faire face efficacement aux exigences de la législation en matière de protection des données et de liberté d'information. Il doit être possible à d'autres ISC qui ont leurs propres moyens d'investigation de produire des directives similaires sur la manière de respecter les prescriptions des lois sans compromettre le résultat des investigations.
24. D'autres champs d'action envisageables sont l'utilisation de l'accès des ISC aux données pour développer éventuellement de meilleures directives sur le recours à la comparaison de données comme outil de diagnostic permettant d'identifier la fraude et la corruption. Les ISC qui disposent d'une surveillance des cas de fraude peuvent également être en mesure de partager des informations sur la manière dont les actes de fraude sont commis (sans fournir pour autant un guide sur la manière de procéder !) permettant aux organisations de diminuer ces risques dans leurs propres stratégies de lutte contre la fraude et la corruption.

Points de discussion pour les Groupes de travail

Est-il juridiquement possible de s'engager dans le partage d'informations spécifiques à des cas afin de faciliter la lutte contre la fraude et la corruption, notamment dans un contexte transnational ?

Les ISC peuvent-elles se servir de leur position pour conseiller leurs gouvernements respectifs et les organismes du secteur public sur la manière dont une compréhension mieux partagée des principes de traitement des connaissances pourrait avoir un impact bénéfique sur la lutte contre la fraude et la corruption ?

Les ISC peuvent-elles partager leurs meilleures pratiques sur le recours à la comparaison de données comme outil d'identification de la fraude et de la corruption ?

Les meilleures pratiques

25. Les précédents Symposiums ONU/INTOSAI ont mis en évidence un certain nombre de mécanismes pour s'attaquer à la fraude et à la corruption. Au centre de ces recommandations se trouve la nécessité de transparence et de rendre compte des gouvernements.
26. Les ISC sont des acteurs importants dans ce domaine, et nombre d'entre elles ont émis des recommandations exposant la manière d'y parvenir, comme par exemple les directives du NAO britannique sur la meilleure pratique dans la lutte contre la fraude externe, qui se basent non seulement sur l'expérience de l'auditeur mais aussi sur celles de nos clients du secteur public qui se battent au quotidien contre la fraude et la corruption : [www.nao.org.uk/what we do/other specialist expertise/fraud/tackling external fraud.aspx](http://www.nao.org.uk/what%20we%20do/other%20specialist%20expertise/fraud/tackling%20external%20fraud.aspx)
27. Par ailleurs, les Groupes de travail de l'INTOSAI existants donnent également un excellent exemple de la manière dont peut se faire l'échange sur les meilleures pratiques entre les ISC. Il existe peut-être de nouveaux domaines qui pourraient également servir de base à d'autres débats. De nombreuses organisations gouvernementales, par exemple, demandent entre-temps le contrôle de leur personnel ainsi que l'application de protocoles de sécurité permettant d'éviter l'utilisation abusive des systèmes gouvernementaux et l'abus de position par des fraudeurs ou des personnes malhonnêtes. D'autres ISC ont aidé des clients à développer de meilleurs systèmes de gestion des risques qui intègrent les risques de fraude, la manière de les limiter mais aussi le développement de déclarations de fraude dans l'organisation. Encore une fois, les ISC peuvent présenter des exemples de meilleures pratiques dans ces domaines.

28. Un autre domaine à considérer dans tout débat sur les meilleures pratiques concerne les conseils que les ISC peuvent proposer en informatique et traitement des données. De plus en plus souvent, les gouvernements mettent en place des solutions informatiques toujours plus complexes et coûteuses pour assurer le service public. Des protections intégrées sont prévues dans ces systèmes pour identifier les risques de fraude et les protéger contre la corruption, par exemple en faisant de la répartition des tâches une exigence système ou en se servant des rapports du système pour surveiller toute activité suspecte.

Points de discussion pour les Groupes de travail

Est-ce que INTOSAI pourrait, en partenariat avec d'autres groupes et organisations, considérer le développement d'un service d'archives de données unique pour partager les meilleures pratiques sur la base des expériences des ISC ?

Les ISC pourraient-elles développer des directives sur les meilleures pratiques en matière de contrôle du personnel et de contrôles de sécurité ?

Les ISC pourraient-elles mieux encourager le développement de solutions informatiques appropriées, et pourrait-il y avoir un champ d'action plus vaste dans lequel les ISC pourraient coopérer au niveau de la sécurité informatique ?

Les ISC peuvent-elles développer ensemble des directives de bonne pratique relatives à l'évaluation des risques de fraude, qui pourront être utilisées dans le secteur du gouvernement central ?

Conclusions

29. Ce document énonce un certain nombre de voies que les ISC pourraient suivre afin de s'attaquer aux risques de fraude et de corruption. Le présent document est destiné à promouvoir les débats en petits groupes pendant le Symposium, dans le cadre desquels les idées pourront être développées de manière plus approfondie si besoin est.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Initiatives de lutte contre la corruption :
Exemple concret de l'ISC du Brésil

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

BRÉSIL

Index

Fonctionnement du système de corruption	2
Exécution des contrôles	3
Action menée conjointement par l'ISC avec d'autres instances	4
Avantages et enseignements	4

Entre 2003 et 2005, le Tribunal de Contas da União, l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques du Brésil (ISC), a effectué des contrôles dans 30 municipalités de l'état de Minas Gerais pour enquêter sur des irrégularités dénoncées par la presse et relatives à l'utilisation abusive de ressources fédérales ayant été transférées à ces municipalités sur la base de contrats.

A l'origine, les contrôles ont porté sur 121 contrats, représentant un total de 5 millions d'euros. Ce faisant, un seul et même modus operandi illégal a été constaté dans 23 municipalités, ce qui équivalait à environ 50 % des contrats.

Fonctionnement du système de corruption

Dans un premier temps, le groupe fraudeur réussissait à faire inclure dans le budget du gouvernement fédéral des allocations destinées à des travaux publics devant être réalisés dans les municipalités dont le maire avait signé au préalable un contrat avec le groupe fraudeur.

Par la suite et, dans certains cas avec l'aide d'agents des ministères concernés, le groupe obtenait le déblocage des ressources financières en faveur des municipalités et destinées aux projets de travaux publics préparés au préalable par le groupe pour les mairies (il s'agissait dans tous les cas de petites municipalités).

Les mairies, à leur tour, simulaient des procédures d'appel d'offres; en effet, il n'y avait pas de concurrence entre les soumissionnaires car ils étaient liés au groupe à l'origine de la fraude.

Ces sociétés étaient pratiquement toujours les mêmes dans toutes les municipalités et le contrôle a permis de constater qu'il s'agissait de sociétés légalement constituées ne disposant pas des capacités nécessaires à la réalisation des travaux. L'adjudicataire de l'appel d'offres simulé présentait le récépissé à la banque afin de valider le retrait des fonds. En outre, on a constaté que les travaux n'avaient pas été réalisés ou que ces travaux avaient été effectués par les agents municipaux en utilisant pratiquement toujours des matériaux de mauvaise qualité et en réduisant les dimensions du projet par rapport à ce qui figurait dans la documentation soumise au ministère en vue d'obtenir le transfert des fonds.

C'est ainsi que des ressources budgétaires ont été partiellement ou intégralement soustraites aux caisses de l'Etat pour être détournées au profit du groupe fraudeur.

Les mairies rendaient des comptes aux ministères qui avaient transféré les fonds et déclaraient avoir exécuté les travaux. Elles justifiaient leurs dépenses en présentant des récépissés (factures) émanant de l'une des sociétés ayant participé à la fraude.

Exécution des contrôles

Quatre équipes se composant de deux vérificateurs chacune ont effectué la mission de contrôle en trois étapes.

Au cours de la première étape, les vérificateurs se sont rendu dans les différentes municipalités en vue d'y inspecter les travaux et d'y examiner les documents conservés par la mairie. Ce faisant, des irrégularités ont pu être établies (non-exécution ou qualité défectueuse des travaux), sans pour autant déceler le mécanisme frauduleux.

La deuxième étape a été consacrée à la comparaison des documents relatifs aux appels d'offres dans les trente municipalités ainsi que des noms des sociétés qui y avaient participé; et c'est alors que les premiers indices de l'opération frauduleuse sont devenus manifestes ; en effet, on a constaté :

- a) qu'un seul et même groupe de sociétés avait participé aux appels d'offres dans 23 des 30 municipalités faisant l'objet du contrôle ;
- b) que des documents délivrés par différentes mairies semblaient provenir d'une seule et même origine (ils contenaient les mêmes fautes d'orthographe et présentaient la même mise en page) ;
- c) que, dans certaines procédures d'appel d'offres, la société soumissionnaire était représentée par un mandataire qui agissait au nom d'une autre société dans une autre ville, ce qui semblerait indiquer qu'un seul et même groupe utilisait le nom de différentes sociétés ;
- d) que, lors de l'examen de la copie des chèques émis par les mairies pour payer les travaux, les chèques n'avaient pas été établis, dans certains cas, au nom de la société qui théoriquement avait effectué les travaux ;
- e) qu'en voulant se rendre sur place, certaines des sociétés n'existaient pas (fausses adresses) ou qu'elles n'étaient pas opérationnelles (par exemple, qu'elles ne disposaient pas de personnel) ;
- f) qu'en consultant le Registre du commerce et des sociétés, bon nombre des sociétés en question venaient à peine d'être constituées.

Finalement, les vérificateurs ont réalisé des sondages dans les instances fédérales fournissant les fonds aux municipalités, ce qui a permis de mettre en relief la fragilité des mécanismes de contrôle.

Une analyse conjointe des données recueillies par les différentes équipes nous a permis de démontrer la démarche concertée des sociétés impliquées dans la procédure d'appel d'offres frauduleuse.

Action menée conjointement par l'ISC avec d'autres instances

L'ISC a enjoint au Ministère de la planification de réorganiser l'ensemble de la procédure de transfert volontaire de ressources budgétaires aux états et aux municipalités, de mettre en place de nouveaux mécanismes de contrôle et d'améliorer la transparence. Dans ce contexte, une des mesures préconisées par l'ISC consistait à communiquer au public, au moyen d'Internet, le nom de la municipalité, la dénomination des travaux, les montants alloués (assortis d'un tableau détaillé des coûts) ainsi que le nom du député qui est à l'origine de l'allocation de fonds. Il est prévu de mettre toutes ces mesures en œuvre en 2009.

En outre, l'ISC a transmis les constatations de la mission de vérification au Ministère public ainsi qu'à la Police fédérale et, par la suite, a coopéré avec ces instances afin de mieux comprendre le mode opératoire des fraudeurs.

La Police fédérale a effectué des enquêtes complémentaires et, en juin 2008, elle a délivré 231 mandats de perquisition et de saisie (dont deux concernaient le bureau des députés accusés de diriger le groupe) et 38 mandats d'arrêt provisoire visant également des maires et des agents des ministères.

D'après la Police, le système de fraude décelé par l'ISC dans l'état de Minas Gerais avait déjà été mis en place dans cinq autres états. Le préjudice ainsi causé par le groupe au Trésor public pourrait s'élever à 250 millions d'euros.

Avantages et enseignements

En plus d'infliger un revers à la corruption et de permettre le recouvrement de millions d'euros au profit du Trésor public, par le biais de condamnations administratives et judiciaires, cette action de l'ISC a prouvé que pour lutter contre la fraude, il est nécessaire :

- a) d'encourager le contrôle par les citoyens (preuve en est la mission de contrôle effectuée suite à des dénonciations publiées par la presse) ;
- b) d'utiliser des mécanismes autres que ceux qui étaient habituellement appliqués jusqu'alors dans le cadre des contrôles de conformité, comme le démontre l'examen conjoint des données recueillies au cours de chacun des contrôles distincts, tout comme le recours à des sources d'information complémentaires

(comme par exemple l'examen du Registre du commerce et des sociétés et les perquisitions dans les études notariales) ;

- c) de ne pas se concentrer uniquement sur l'exécution des dépenses, dans les contrôles en matière de fraude concernant des ressources budgétaires, mais au contraire d'étendre la portée des vérifications à toutes les phases du cycle budgétaire, comme ceci ressort de l'analyse réalisée dans l'exemple concret présenté ;
- d) de promouvoir la coopération entre toutes les instances luttant contre la corruption, notamment par le partage des informations recueillies par l'ISC avec la Police fédérale qui dispose de l'instrumentaire et du mandat légal pour enquêter sur les activités criminelles.



EUROPEAN COMMISSION



Activities of the European Commission and the European Anti-Fraud Office (OLAF) in the field of Anti-Corruption

1. Background

The European Commission is the executive arm of the European Union.¹ It implements a large number of actions to promote transparency and ethics, as well as fighting against fraud and corruption involving funds managed by its staff and implementing partners.

The European Commission, with the support of the European Parliament and the Member States, is promoting good governance internally as well as among its Member States and beyond. The Commission endeavours to reduce corruption at all levels within the EU institutions, in EU Member States and outside the EU. However, the Commission has no immediate jurisdiction over anti-corruption legislation and enforcement within the EU Member States.

Building on earlier structures within the European Commission, the EU created, in 1999, the European Anti-Fraud Office (OLAF), in charge of the fight against corruption and fraud affecting the EU budget. OLAF is an office of the Commission but carries out its investigations in full independence.² It investigates corruption, fraud and any other illegal activity affecting the financial interests of the European Community, as well as misconduct within the European institutions. OLAF assists EU and national authorities in their fight against fraud, by fraud proofing, prevention, deterrence and strengthening of legislation, making it more difficult for fraud and irregularities to occur. As regards law enforcement, OLAF works with the Commission's Directorate General for Justice, Freedom and Security that covers the criminal aspects.

The prevention and prosecution of corrupt practices within the EU bodies and institutions themselves has been subject to a zero-tolerance policy for a number of years. The EU budget exceeds €100 billion annually and is protected by rules and controls with the aim of preventing irregularities both within the Institutions and on the part of the beneficiaries.

Beyond this, the European Commission promotes measures to prevent and combat corruption within the EU Member States and in third countries. To this end the Commission facilitates and supports international cooperation and technical assistance in this field.

The existence of effective structures and measures against corruption has been a key criterion for the latest accessions of 12 new countries to the European Union. The European Commission monitored and supported the significant improvements made by those countries in their preparations for accession.

¹ http://ec.europa.eu/index_en.htm

² http://ec.europa.eu/anti_fraud/index_en.html

2. Measures against corruption taken by the European Commission

In 2003 the European Commission issued a Communication on a Comprehensive Policy against Corruption³ in which it stated its firm intention to reduce corruption at all levels in a coherent way within the EU institutions, in EU Member States and outside the EU, i.e. political corruption, corrupt activities committed by and collusively with organised crime groups, private-to-private and so-called "petty" corruption. It plans to adopt a further Communication in 2008 which will not only take stock of progress made in the preceding five years, but point the way forward for future policy developments and legislative proposals. This will be followed by a high level Conference, to publicise the Communication's proposals and in particular to launch an awareness-raising campaign.

a) Measures in the EU member states and worldwide

Good governance means more than just the fight against corruption. Since corruption often is a symptom of poor governance and of a lack of transparent, accountable management and control systems, strategies to fight corruption must be considered a cross-cutting issue. In general, the Commission follows a broad approach to governance related to both the political, economic, social and environmental spheres and based on commonly agreed principles that apply to the main functions of government and to the interaction between public institutions and citizens.

The European Commission supports the fight against corruption in various contexts:

- It has promoted legislation criminalising active and passive corruption of officials⁴.
- It supported EU legal instruments that oblige Member States to ensure that corruption in the private sector constitutes a criminal offence⁵ and promoted the creation of EU agencies with a mandate to combat corruption through international co-operation of the judiciary and the police (Eurojust, Europol).
- The Commission has proposed legislative measures that contribute to reducing the risk of corruption in business activities, e.g. in public procurement⁶ or on statutory audit of annual accounts⁷.
- The Commission is deepening the analysis of the phenomenon of corruption by in-house⁸ and outsourced studies⁹, by its use of the Eurobarometer survey tool¹⁰ and through the development of comparable crime statistics¹¹.

³ http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/com/2003/com2003_0317en01.pdf

⁴ Convention on the fight against corruption involving officials of the European Communities or officials of Member States of the European Union, OJ C 195, 25.6.1997

⁵ Council Framework Decision 2003/568/JHA of 22 July 2003 on combating corruption in the private sector, which repealed the Joint Action of 22 December 1998 adopted by the Council on the basis of Article K.3 of the Treaty on European Union, on corruption in the private sector, OJ L 358/2 31.12.1998

⁶ E.g. Directive 2004/18/EC of the European Parliament and of the Council of 31 March 2004 on the coordination of procedures for the award of public works contracts, public supply contracts and public service contracts, OJ L 134, p 114-240 30.04.2004

⁷ Directive 2006/43/EC of the European Parliament and of the Council

⁸ E.g. a staff working paper examining the links between organised crime and corruption is currently under preparation. It is anticipated that this will be ready for adoption by the Commission later in 2007.

⁹ Eg the Heinrich Heine Institute, Germany is currently carrying out a study on "the financing of social partner entities" which has been funded under the AGIS programme

¹⁰ Special Eurobarometer Survey No. 245 published mid-2006
(www.ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb_special)

¹¹ Communication on "Developing a comprehensive and coherent EU strategy to measure crime and criminal justice", adopted by the European Commission on 08.08.2006

- The Commission funds public as well as non-governmental initiatives against corruption¹².
- The Commission emphasizes standards of good governance when acting as an international donor, e.g. by its Governance Initiative for ACP countries¹³.
- The Commission aims to ensure accountability in its humanitarian action worldwide, e.g. through the Good Humanitarian Donorship initiative¹⁴.
- The Commission makes the fight against corruption a key criterion in its European Neighbourhood policy¹⁵ as it takes into account the extent to which common values are effectively shared.
- On behalf of the European Union, the European Commission contributes to the development of the G8's anti-corruption policies and actions, in particular its annual declarations against corruption.
- The European Commission has also been active in relation to the development of international instruments by the OECD and the Council of Europe¹⁶.
- Furthermore, the European Commission was actively involved in the negotiations for a global instrument against corruption, namely the United Nations Convention against Corruption. The European Community is the only regional economic integration organisation which is a signatory of the 2003 UN Convention against Corruption¹⁷. It had earlier also participated actively in the negotiations for the UN Convention on Transnational Organised Crime, 2000, which includes certain articles addressing corruption¹⁸.

b) Internal measures within the European Commission

Although the public is generally aware that corruption in the EU institutions is no higher than at national or local level, there are some EU-Member States where public suspicion surrounding the activities of European institutions, especially the handling of finances by the Commission, is significant. According to actual experience corruption is likely to be less widespread in the EU institutions than elsewhere, due to the reinforcement of internal audits, controls - and to OLAF's impact. For example, the UK House of Lords recently scrutinized¹⁹ the European Commission and concluded that none of the evidence examined supports the allegation that there is a significant element of corruption within the Commission. The Peers also concluded that the level of fraud against the EU budget is no higher than in comparable public expenditure programmes, including in the UK.

¹² Council Decision of 12 February 2007 establishing for the period 2007 to 2013, as part of General Programme on Security and Safeguarding Liberties, the Specific Programme "Prevention of and Fight against Crime" (2007/125/JHA) OJ L 58/7 24.02.2007

¹³ http://www.europe-cares.org/africa/governance_en.html

¹⁴ <http://www.goodhumanitariandonorship.org/>; and http://ec.europa.eu/echo/pdf_files/strategy/2007/questionnaire_en.pdf

¹⁵ European Neighbourhood Policy : Strategy Paper, http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/strategy/strategy_paper_en.pdf

¹⁶ These are respectively the OECD Convention on combating bribery of foreign public officials in international business transactions [DAFFE/IME/BR(97)20 www.oecd.org], and the Council of Europe Criminal Law [European Treaty Series No. 173, www.coe.int] and Civil Law Conventions on Corruption [European Treaty Series No. 174, www.coe.int].

¹⁷ Following the Council Decision of 10 May 2005, it was signed on behalf of the European Community on 15.09.2005. Preparations for its conclusion are currently underway: the proposal for a Council Decision on the conclusion of the Convention, on behalf of the European Community, was adopted by the Commission on 02.03.2006. The proposal was subsequently adopted by the European Parliament on 14.11.2006 and is currently before the Council.

¹⁸ UNTOC was concluded on behalf of the European Community on 21.05.2004.

¹⁹ <http://www.publications.parliament.uk/pa/ld200506/ldselect/ldecom/270/27002.htm>

Since 1999 the Commission has implemented a number of new measures to fight fraud and corruption inside the institutions:

- Reform and modernisation of the administration and change in the structure of control systems – e.g. audit –, including its culture.
- Introduction of a new accounting system.
- Creation of a disciplinary office (IDOC), which has responsibility for the staff of the European Commission.
- Creation of the European Anti-Fraud Office (OLAF)
- Development of a fraud information system (whistleblower tool).

More recently, Mr. Siim KALLAS, Vice-President of the European Commission responsible for Administrative Affairs, Audit and Anti-Fraud,²⁰ has led the Commission to initiate or support further efforts to create further safeguards:

- The European Transparency Initiative — providing information as regards the use of all public funds from the EU budget; also ensuring the greatest possible transparency in public decision-making processes by introducing clear disclosure rules on lobbying in EU institutions.
- Encouraging a general debate about integrity.
- Reaching out to Member States for more and better cooperation at judicial and administrative levels.

*“[F]or a complex governance system like the European Union, communicating openly and honestly how decisions are taken and funds are used is a major communication challenge in which **transparency is a win-win situation**: it is beneficial for the administration and the public alike. Transparency plays an enormous role in promoting a more citizen-friendly EU and therewith helps to increase public trust towards the institutions. The EU needs the latter as it helps to ‘clear the fog’ and focus the discussion on real issues to be resolved at the European level.”*

European Commission Vice-President Siim KALLAS, 18 January 2007, Madrid

3. OLAF’s contribution to the fight against corruption

- As part of its contribution to an **anti-corruption working methodology**, the European Anti-Fraud Office (OLAF) advises European Community institutions and bodies on the systemic lessons drawn from its investigations. OLAF checks whether new major draft legislation or standard contracts initiated and used by the European Commission are fraud-proof.
- OLAF manages the **European Community anti-fraud programme “HERCULE”** to fund research, training and technical assistance in the field of anti-fraud (98 million € over 2007-2013)²¹.
- OLAF also contributes to the prevention of corruption by means of disseminating information on its tasks and work. This activity is conducted mainly through the **OLAF Anti-Fraud Communicators’ Network (OAFCN)**. This network brings together the spokespersons responsible for external communications in national police, prosecution and customs offices.

²⁰ http://ec.europa.eu/commission_barroso/kallas/index_en.htm

²¹ http://ec.europa.eu/anti_fraud/programmes/index_en.html

4. Perspectives

On the basis of the experience gained, the Commission and OLAF are currently working on:

- Improving the availability and comparability of data on fraud and corruption.
- Improving the exchange of information about unreliable economic operators (databases containing suspicious enterprises and persons).
- Establishment of a “**Fraud Notification System**” (FNS) mid-2007. A web-based information tool will allow informants to transmit suspicions in a completely anonymous way.
- OLAF is involved in the creation of a sustainable network of anti-fraud officials which will contribute to improving the efficiency and control of the distribution of **EU development aid** in their respective areas. It is envisaged to extend this type of international cooperation from Mediterranean countries to other countries during 2007-2008 in order to cover the African continent, Asia and Latin America.

5. Participation in international fora

The European Commission and OLAF provide the expertise of their staff in the context of prevention of specific corruption risks in multi-agency spending programmes

- The 2006 General Assembly of Interpol unanimously decided to open the world's first **international Anti-corruption Academy**, aimed at tackling the problem of corruption within public services worldwide. OLAF has been an observer to the working group responsible for this project (It is scheduled to open in late 2007 near Vienna, Austria). This academy will create a unique resource of highly qualified international investigators.
- **International Investigators Conference** : This annual conference includes the UN System, the IMF, the World Bank, other MDBs such as IADB, ADB, African DB, EBRD, and EIB. Mr Brüner, the General Director of OLAF, is the Chairman of the conference secretariat. At the conference hosted by OLAF in Brussels in 2003, guidelines for the conduct of administrative investigations were adopted. In this forum the best practice for investigating corruption and fraud in an international context was discussed and developed further. The Conference adopted in 2003 the “Uniform Guidelines for Investigations” that help investigators worldwide to better achieve their goals and to improve their co-operation.
- **International Group for Anti-Corruption Coordination (IGAC)**: This expert group operates under the aegis of UNODC in Vienna and is currently chaired by the General Director of OLAF. The target is to improve the exchange of information between the institutions and bodies on anti-corruption and anti-fraud matters. It shall contribute to co-ordinate the efforts for the universal implementation of the UN Convention against Corruption.
- **Interpol Group of Experts on Corruption (IGEC)**: The group advises Interpol and other relevant bodies on fraud and corruption. It presently has 12 members including the General Director of OLAF. One of its most important results are the Global Standards that Interpol adopted for the good conduct of officers during investigations and for the personal probity required of police and investigators.
- **OECD working group for anti-corruption measures in transition economies**: This group advises on such issues as setting up an anti-fraud office, the need for independence, training on anti-fraud and anti-corruption awareness. Target groups are countries receiving significant EU aid funds. The working group's efforts support OLAF's aim of building and enhancing capacities in the fight against corruption.
- Created in 1992 and governed by Conventions between the EU and the OECD, the **Sigma Programme** provides support to partner countries in their efforts to modernise public governance systems: external audit, preventing and addressing corruption and fraud, expenditure and procurement management are among its priorities. This programme played a key role in the development of countries in transition.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung;
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

Le rôle de l'audit interne dans la prévention et
la détection de cas d'abus, de fraude et de corruption

BASIC PAPER / RAPPORT DE BASE / GRUNDLAGENPAPIER / PONENCIA BASE

prepared by/préparé par/verfasst von/elaborado por

L'INSTITUTE OF INTERNAL AUDITORS

Contenu

Définition et rôle de l'audit interne.....	4
La prévention passe avant tout.....	5
« Sensibilisation »	5
Concevoir des contrôles forts.....	5
Management des risques coordonné.....	6
Détection et enquête	6
Surveiller l'efficacité du contrôle	6
Investigation des fraudes et d'abus.....	7
Analyse des données et outils de surveillance	7
Le rôle de soutien de l'IIA.....	8
Conclusion	9

Corruption. Fraude. Corruption active. Abus de biens sociaux. Malheureusement, il ne passe pas un jour sans nouvelle d'un méfait important qui a été commis dans une organisation, causant des pertes importantes aux parties intéressées et nuisant sensiblement à la réputation de l'organisation en question. Au sein de la fonction publique, la corruption est souvent définie comme la perpétration d'un acte qui porte atteinte à la confiance de l'opinion publique. Dans le monde des affaires, le concept est le même, et la corruption peut être considérée comme un acte effectué par des fonctionnaires qui enfreint les lois, les règlements et, finalement, la confiance des principales parties intéressées. Tant au sein de la fonction publique que dans le monde des affaires, la corruption comprend la fraude, l'abus de biens sociaux, et la corruption active. Et dans les deux domaines, les auditeurs internes et inspecteurs-généraux jouent un rôle critique, prévoyant et, si nécessaire, détectant et divulguant les cas de corruption.

Pour avoir un programme de lutte contre la corruption efficace, les organisations doivent avoir un Conseil informé qui a conscience de la réalité de ces risques – comprendre le comportement humain, les risques de fraude et d'abus, et les symptômes de la corruption – et qui « donne le ton » à l'échelon le plus haut et prend des mesures afin de prévenir les abus, comme le développement d'un audit interne fort. Les auditeurs internes sont fréquemment appelés à « éduquer » le Conseil et le management sur ces sujets et à élucider les risques au sein de leurs organisations ; ils peuvent avoir un effet de dissuasion sur la corruption par le simple fait d'être présents et actifs dans le domaine. Une fois les risques compris, les auditeurs internes peuvent aider la direction à concevoir et mettre en œuvre des systèmes de contrôle forts, et fournir un retour d'information objectif quant à l'efficacité des contrôles pertinents en cours. De cette manière, l'audit interne participe sensiblement à la valeur de l'organisation en aidant à prévenir la corruption. Bien sûr, les auditeurs internes aident fréquemment à déceler et analyser des actes potentiels de corruption et de fraude.

L'Institute of Internal Auditors (IIA), en tant qu'association professionnelle appuyant plus de 160,000 auditeurs internes en exercice dans le monde entier, fournit des normes, oriente et organise des formations pour appuyer les auditeurs internes dans leur rôle en matière de détection d'abus, de fraude et de corruption active. Ce rapport montre également le rôle clé que jouent l'audit interne et, en l'occurrence, sa profession dans la prévention et la détection de ces méfaits.

Définition et rôle de l'audit interne

L'IIA a élaboré une définition globale de l'audit interne décrivant précisément le vaste rôle de l'auditeur interne :

- L'audit interne correspond à une mesure objective de garantie et de conseil destinée à ajouter de la valeur au fonctionnement d'une organisation et à l'améliorer. Il aide cette organisation à réaliser ses objectifs en lui apportant une démarche systématique et rigoureuse d'évaluation et d'amélioration de l'efficacité du management et de la maîtrise des risques, ainsi que des mécanismes de gouvernance.

Les éléments clés de la définition réunissent tant une indépendance organisationnelle qu'un état d'esprit objectif de façon à ce que l'audit interne rapporte ses conclusions de manière concrète et impartiale au Conseil, indépendamment du sujet. Et si le sujet concerne un cas de fraude ou de corruption, c'est d'autant plus important !

De plus, les auditeurs internes exercent leur travail avec discipline, et ont un champ d'intervention ample englobant non seulement les contrôles internes, mais aussi les activités du gouvernement d'entreprise et du management des risques au sein d'une organisation. Vu le fait que toutes les formes de corruption sont fréquemment symptomatiques d'une décadence du contrôle, du management des risques, et, malencontreusement, dès fois du gouvernement d'entreprise, les auditeurs internes doivent être très versés pour pouvoir accomplir leur rôle premier défini plus haut.

L'IIA reconnaît depuis longtemps l'importance de l'audit interne dans la lutte contre l'abus, la fraude et la corruption active. Les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (Normes), publiées par l'IIA, englobent les normes applicables à tous les auditeurs internes en exercice. La nouvelle Norme antifraude de l'IIA en vigueur depuis le 1er janvier 2009 comprend :

- Norme 2120.A2 – L'audit interne doit évaluer la possibilité de fraude et la manière dont ce risque est géré par l'organisation.
- Norme 2210.A2 – En détaillant les objectifs de la mission, les auditeurs internes doivent tenir compte de la probabilité qu'il existe des erreurs significatives, des cas de fraudes ou de non-conformité et d'autres risques importants.

Ces nouvelles Normes servent à donner une impulsion à plus d'organisations notamment à mettre en œuvre les évaluations en matière de risques de fraude, fournissant ainsi une base pour des mesures de management des risques appropriées. Avant le 1er janvier

2009, la fraude était perçue de manière implicite ; désormais, il est explicitement requis de la prendre en considération lors de chaque audit interne.

La prévention passe avant tout

« Sensibilisation »

Les auditeurs internes ont l'opportunité de sensibiliser le management et le Conseil sur la nature des différents risques au sein de leur organisation ; souvent, cette sensibilisation se fait dans le cadre d'une évaluation des risques formelle. L'audit interne évalue les expositions aux risques relatives aux opérations d'une organisation, aux informations financières et opérationnelles, à la sauvegarde du patrimoine, et à la conformité avec les lois, les règlements et les contrats. Tandis que le potentiel de corruption variera d'une organisation à l'autre, et ce dépendant des circonstances inhérentes à chaque organisation, les cas d'abus, de fraude et de corruption active – indépendamment de l'organisation – mettront en péril l'efficacité des opérations, l'intégrité des informations, la sécurité du patrimoine et la conformité avec les lois et les règlements.

L'évaluation du risque de corruption d'un auditeur interne inclut la prise en compte de facteurs tels le climat éthique de l'organisation, le « ton qui est donné à l'échelon le plus haut », la nature des opérations, l'emplacement des opérations, la culture locale et l'acceptation de pots-de-vin et bakchich, et la « résistance » du système des contrôles internes existant. L'évaluation dûment accomplie représente la base pour communiquer l'état actuel, le risque de fraude ou de corruption, et pour apporter des recommandations en matière de mesures atténuantes que le management et le Conseil pourront prendre visant à défier les risques identifiés.

Concevoir des contrôles forts

Lorsque l'audit interne identifie un risque élevé de fraude ou de corruption, il est impératif d'agir comme catalyseur afin d'aider à ce que ces risques soient adressés. L'audit interne appuiera de nombreuses fois le management à concevoir (ou améliorer) des stratégies pertinentes afin d'encadrer des contrôles internes forts et d'aider à diminuer le risque. L'audit interne peut, par exemple, assumer un rôle de conseil pour aider le management à concevoir des stratégies et procédures pertinentes dans des domaines comme les :

- Code de déontologie et Manuel des employé(e)s
- Pratiques en matière de passation des marchés
- Lignes directrices et Procédures en matière de frais de voyage

- Procédures en matière d'importations et d'exportations
- Manuel du contrôleur pour les procédures de clôture

Il est d'une grande importance que ces stratégies et procédures citées ci-haut renforcent de manière conséquente et durable l'engagement du management à un comportement éthique, apportent des définitions claires de comportements acceptables (voire non acceptables), expliquent les mesures disciplinaires en cas de violations, et proposent des informations de contact si des questions sont soulevées.

Management des risques coordonné

Outre l'audit interne, de nombreuses organisations ont des activités en matière de management des risques pour lutter contre l'abus, la fraude et la corruption active. Citons en exemple l' « ombudsman » au sein d'une organisation qui traite des questions et des allégations ; une fonction responsable de la sécurité qui enquête sur des cas de comportements inappropriés ; un groupe de conformité qui surveille la conformité avec les lois et les règlements tels que la FCPA (loi sur les pratiques de corruption internationales) ou les lois relatives aux importations/exportations ; un conseil général qui aide à mettre en place les stratégies de conformité ainsi que les mesures disciplinaires. Les organisations peuvent aider à prévenir les cas d'abus, de fraude et de corruption active en communiquant de manière claire l'existence et les activités desdites fonctions en matière de management des risques. Souvent, l'audit interne peut fournir un service précieux au management et au Conseil en soulignant le rôle de chacune de ces organisations à lutter contre la fraude et la corruption, et en apportant un aperçu au management et au Conseil de l'efficacité de ces organisations à coordonner et harmoniser leurs activités afin d'assurer que tous les risques clés soient traités de manière efficiente.

Détection et enquête

Surveiller l'efficacité du contrôle

Comme souligné précédemment dans la définition de l'audit interne, l'un des rôles clés est d'apporter une assurance au management, et cette assurance est garantie lorsque l'audit interne surveille de manière active l'efficacité des contrôles, du management des risques et les activités du gouvernement d'entreprise. Une évaluation des risques est requise par les Normes de l'IIA afin de déterminer où les ressources de l'audit interne doivent être allouées, et le risque de fraude ou d'abus identifié accroîtra sensiblement le besoin de réaliser un audit. Les faiblesses dans le système de contrôle identifiées qui pourraient augmenter le risque de fraude ou de corruption, telles la séparation inappropriée des fonctions ou des contrôles d'accès physiques ou logiques mal conçus,

ou encore des facteurs environnementaux qui pourraient contribuer à des risques de fraude plus élevés, tels le manque d'obligation de rendre compte et de transparence, un « ton à l'échelon le plus haut » manquant de détermination, ou encore la probabilité accrue de rationalisations par des licenciements ou baisses de salaires, sont communiquées au management et au Conseil lors d'un audit pour que ceux-ci décident des mesures supplémentaires à suivre. Le management et le Conseil s'appuient sur les audits internes qui leur fournissent des informations objectives, justes et rapides sur ces risques critiques. Soulignons ici que l'existence d'audits internes et la réalisation efficace d'audits axés sur le risque servent également à contrecarrer les actes de corruption.

Investigation des fraudes et d'abus

Il est tout à fait plausible que, outre le fait d'identifier le potentiel de fraude ou d'abus en raison d'une faiblesse de contrôle ou d'un facteur environnemental, l'auditeur interne identifie réellement des cas d'abus. Bien que nous sachions que davantage de cas de fraudes sont détectés par des informations reçues que par des audits internes supplémentaires, la Norme 1210.A2 souligne l'importance que tous les auditeurs internes possèdent la compétence d'identifier les indicateurs de fraude :

- Norme 1210.A2 – Les auditeurs internes doivent posséder des connaissances suffisantes pour évaluer le risque de fraude et la façon dont ce risque est géré par l'organisation. Toutefois, ils ne sont pas censés posséder l'expertise d'une personne dont la responsabilité première est la détection et l'investigation des fraudes.

La Norme reconnaît également que certains auditeurs internes ne disposent pas de la capacité professionnelle à réaliser une investigation approfondie. Autrement dit, lorsque les indicateurs de fraude sont identifiés, l'auditeur interne fera appel à un auditeur qualifié dans les cas de fraude pour mener à bien l'investigation.

Analyse des données et outils de surveillance

La technologie devrait être utilisée comme levier afin d'aider à surveiller et enquêter les possibles cas de fraude et d'abus. Les logiciels peuvent être conçus de telle façon à rechercher des transactions douteuses, des contrôles annulés ou autres tendances suspectes. Lors d'une investigation en cours, des outils d'exploration de données peuvent être utilisés afin de faciliter la comparaison, l'appariement et l'analyse d'un grand nombre de données permettant ainsi de hâter et améliorer l'exactitude des résultats de l'investigation.

Le rôle de soutien de l'IIA

En juillet 2008, l'IIA a publié un Guide pratique intitulé « *Business Risk of Fraud: A Practical Guide* » (Gérer le risque de fraude inhérent à l'activité économique : un guide pratique) de concert avec les autres organisations de parrainage, à savoir l'*American Institute of Public Accountants* (AICPA) et l'*Association of Certified Fraud Examiners* (ACFE). Ce Guide pratique émet des recommandations aux conseils, directions générales, et auditeurs internes quant aux méthodes à appliquer pour lutter contre la fraude au sein de leurs organisations respectives. Cette publication définit en particulier les principes et théories relatifs au management des risques de fraude et décrit comment des organisations de tous types et toutes raisons sociales peuvent établir leur propre programme en matière de management des risques de fraude.

Le Guide pratique contient des exemples d'éléments clés et ressources sur lesquels les organisations peuvent se baser pour mettre en place leur programme en matière de management des risques de fraude, en l'occurrence :

- **Gouvernance du risque de fraude** – les rôles de ceux chargés du gouvernement d'entreprise comme les conseils et commissions d'audit, qui surveillent la mise en œuvre des programmes en matière de management des risques de fraude mis en place par le management de l'organisation.
- **Evaluation du risque de fraude** – une évaluation structurée des différents risques de fraude au sein d'une organisation, y compris ceux qui sont moins communs, mais qui, le cas échéant, pourraient provoquer des dommages financiers ou une perte de réputation substantiels. La corruption active et la corruption sont des exemples pertinents de tels risques.
- **Prévention de fraude** – des stratégies, procédures, formations et communications qui peuvent jouer un rôle clé en termes de diminution sensible de la probabilité et des conséquences de telles actions fautives.
- **Détection de fraude** – des recommandations quant à la façon d'optimiser les formations et les mécanismes rapportant le nombre de cas possibles, tout en déployant de nouvelles technologies afin d'élargir la détection par le biais de la surveillance de transactions et l'exploration de données, y compris une surveillance continue là où c'est réalisable.

- **Investigation de cas de fraude et mesures correctives** – reflète les pratiques d'organisations de tête qui planifient préalablement leurs protocoles et ressources pour mener des investigations dans des cas suspects ou présumés de fraudes, et mettent en œuvre des changements à l'échelle d'entreprise de leurs processus et contrôles clés afin de réduire la probabilité de tels cas au sein de leur organisation.

L'IIA promeut ce nouveau Guide pratique, tant au sein de la communauté des auditeurs internes qu'au sein des conseils, commissions d'audit, directions générales et cadres. L'IIA s'engage à appuyer ses membres à développer les connaissances, compétences et expériences requises afin de gérer les risques d'abus, de fraude et de corruption active dans leurs organisations ; à cette fin, l'IIA est en train de mettre en place un nouveau programme proposant des formations dans la lutte contre les cas de fraude et autres sujets pertinents liés aux cas de fraude, aussi via des webinaires.

Conclusion

L'audit interne représente une ressource précieuse pour le management et le Conseil dans la lutte contre l'abus, la fraude et la corruption active : l'audit interne est au premier plan lorsqu'il s'agit de prévenir ces abus, en commençant par informer sur la nature des risques et cas possibles d'abus dans les organisations, en aidant à concevoir et mettre en place des processus appropriés et des contrôles afin de prévenir ou minimiser les abus, en travaillant en coordination avec d'autres organisations opérant dans le management des risques et, finalement, en surveillant et rapportant sur l'efficacité des activités en matière de management des risques ou en apportant de l'aide aux investigations et enquêtes.

Patty Miller, CIA, Président du Conseil
L'Institute of Internal Auditors

ANNEXES

Exposés et présentations

3. Rapports nationaux

3.1 Equateur

3.2 Honduras

3.3 Iraq

3.4 Italie

3.5 Cameroun

3.6 Cuba

3.7 Moldavie

3.8 Namibie

3.9 Pays-Bas

3.10 Panama

3.11 Paraguay

3.12 Portugal

3.13 Sénégal

3.14 Venezuela



ENFOQUE AL COMBATE A LA CORRUPCIÓN Y FOMENTO DE LA TRANSPARENCIA EN LA ADMINISTRACIÓN PÚBLICA

Debo iniciar esta breve exposición, mencionando que en el mes de noviembre de 2008, el pueblo ecuatoriano, aprobó con notable mayoría, la nueva Constitución Política de la República, que establece un renovado marco jurídico y de organización del Estado.

La Carta Magna, crea la Función de Transparencia y Control Social, como el quinto poder del Estado a cuyo rol, también se le asigna el control y la prevención de la corrupción.

El Consejo de Participación Ciudadana y Control Social, la Defensoría del Pueblo, la Contraloría General del Estado y las Superintendencias, son los organismos del Estado miembros la Función de Transparencia y Control Social, y quienes debemos conformar, una instancia de coordinación que entre otras competencias constitucionales, están las de formular políticas públicas de transparencia, control, rendición de cuentas, promoción de la participación ciudadana y prevención y lucha contra la corrupción; así como, articular la formulación del plan nacional de lucha contra la corrupción.

Actualmente, el país y sus instituciones, se encuentran en un proceso de materialización de las disposiciones constitucionales, que en el caso de la Función de Transparencia y Control Social, también permitirá cumplir con éstas.

Sin perjuicio del avance del mencionado proceso, la Contraloría General del Estado ha emprendido acciones concretas que aportan sustancialmente a la lucha contra la corrupción, además de las acciones de control de los recursos públicos, que en ejercicio de las diferentes modalidades de auditoría gubernamental, ejecuta permanentemente.

Entre las más relevantes cito las siguientes:

1. Creación de la Dirección de Asuntos Éticos y Participación Ciudadana

En junio de 2008, se procedió a la reforma del Reglamento Orgánico Funcional de la Contraloría General para crear la Dirección de Asuntos Éticos y Participación Ciudadana, acción que fue recomendada como parte de la ponencia que el Contralor General del Ecuador en su calidad de miembro de la Organización Latinoamericana y del Caribe de Entidades Fiscalizadoras Superiores, OLACEFS y como Presidente de la Comisión Técnica Especial de Ética Pública, Probidad Administrativa y Transparencia

de la OLACEFS, presentó en la XVII Asamblea General llevada a cabo en la ciudad de Santo Domingo, República Dominicana, en octubre de 2007.

A esta unidad administrativa, se le ha asignado el control del cumplimiento del código de ética de los funcionarios de la Contraloría, su actualización, difusión, evaluación y sanción en los casos de transgresiones. Es decir el código de ética dejará de ser una mera formulación de principios y líneas de conducta, sino que será un verdadero instrumento guía que deberá ser cumplido por nuestros funcionarios.

Esta Dirección de Asuntos Éticos, también se encargará de articular la participación ciudadana en las actividades de control de los recursos públicos que lleva a cabo la Contraloría General, por supuesto, dentro de un marco estructurado que permita señalar los límites de acción del control técnico y la influencia de la participación de los ciudadanos y así evitar, posibles ingerencias alejadas del verdadero espíritu de la participación como lo prevé la Constitución.

Uno de los mecanismos de participación ciudadana con el que hemos venido trabajando, es el de la atención de quejas y denuncias, las que son investigadas hasta llegar al establecimiento de posibles transgresiones de la ley o perjuicios a los recursos públicos.

La Dirección de Asuntos éticos, tiene a cargo también el control de las declaraciones patrimoniales juramentadas de los servidores públicos obligados a su presentación conforme lo dicta la ley.

2. Examen a las Declaraciones Patrimoniales Juramentadas

La Constitución aprobada en el 2008, prevé la obligación de todos los servidores públicos, de presentar sus declaraciones patrimoniales juramentadas al inicio y conclusión de su ejercicio.

En el caso de la Contralor General, se emitió las disposiciones pertinentes para que los 1.460 funcionarios a nivel nacional, presenten o actualicen sus declaraciones patrimoniales y para que la Dirección de Auditoría Interna, efectúe las verificaciones preliminares a la totalidad de esas declaraciones, inclusive a las del Contralor General y de las autoridades del nivel superior.

En el caso de las declaraciones patrimoniales de los servidores públicos de las entidades bajo el control de la Contraloría General, desde la emisión de la Ley Orgánica de la Contraloría General del Estado, en junio de 2002, hemos efectuado 53 verificaciones preliminares a las Declaraciones Patrimoniales Juramentadas, se han emitido 52 órdenes de trabajo para realizar los exámenes especiales y se ha establecido 11 casos de indicios de enriquecimiento ilícito, cuyos resultados han sido puestos en conocimiento del Ministerio Público para el proceso legal correspondiente. Estos exámenes han incluido también a ex Presidentes de la República y a los miembros del Congreso Nacional.

Se debe mencionar que en una verificación, dependiendo del tamaño de las entidad pública en la que se realiza los exámenes, se puede analizar uno o cientos de casos de declaraciones patrimoniales juramentadas, por lo que el número de verificaciones

preliminares y de exámenes especiales, deben ser interpretado a la luz de los casos, personas o declaraciones individuales que fueron analizadas.

Actualmente, debido a la vigencia de la nueva Constitución, estamos efectuado los estudios necesarios para fortalecer a la Dirección de Asuntos Éticos y al sistema informático de declaraciones patrimoniales juramentadas, tomando en cuenta que son más de trescientos mil, los servidores públicos que desde el año corriente deberán presentar sus declaraciones a la Contraloría General.

3. Alianzas estratégicas

Para lograr un mayor compromiso en la lucha con la corrupción hemos auspiciado la suscripción de convenios de cooperación interinstitucional con organismos del Estado como son la Procuraduría General del Estado, Fiscalía General del Estado, Servicio de Rentas Internas y Superintendencia de Compañías.

En general, según los diferentes convenios, los suscribientes se han comprometido a obtener, procesar, entregar información relativa a actos, contratos, operaciones administrativas y financieras, excepto las que por mandato legal estén sujetas a sigilo o reserva; además, intercambiar resultados de investigaciones y documentación sustentatoria para evitar la duplicación de esfuerzos; facilitar la colaboración de personal experto y debidamente capacitado para integrar equipos de trabajo en procesos investigativos; formular iniciativas enfocadas al combate contra la corrupción, entre otros objetivos.

El apoyo mutuo entre las instituciones del Estado, en el ámbito de sus respectivas competencias, viabiliza la obtención de un mayor nivel de eficiencia y eficacia en la lucha contra la corrupción.

4. Capacitación

La capacitación debe ser considerada como una de las herramientas fundamentales para luchar contra la corrupción. Se debe abordar de manera profunda y objetiva aspectos como la ética, moral, conflictos de interés, sistemas de control interno, responsabilidades y otros temas que debe coadyuvar a fortalecer la conciencia de nuestros funcionarios.

En el año 2008 la Comisión Técnica Especial de Ética Pública, Probidad Administrativa y Transparencia (CEPAT) y la OLACEFS logró organizar el I Curso Subsede de Ética Pública, al encuentro acudieron treinta y cinco auditores de las Contralorías hermanas de quince países miembros de la OLACEFS, se impartió bajo la metodología del Enfoque Sistémico de Capacitación promovido por la IDI, INTOSAI y OLACEFS. Esta experiencia aspiramos replicarla en el 2009 con los consiguientes ajustes.

Para el Plan de Capacitación del 2009 a ser ejecutado por la Dirección de Capacitación, hemos dispuesto que en cada uno de los cursos a ser impartidos, se incluya un componente de Ética Pública, en el que se trate sus fundamentos, elementos, prácticas, desde puntos de vista más prácticos que doctrinarios, además, se ha previsto en el mencionado plan la ejecución de varios cursos para nuestros funcionarios solo sobre el tema de Ética Pública.

5. Transparencia de la Información

La Ley Orgánica de Transparencia y Acceso a la Información dispone que las entidades públicas, incluida la Contraloría General, deben difundir a través de un portal de información o página web, así como de los medios necesarios a disposición del público, implementados en la Institución, la información que se estima como necesaria para transparentar su organización y funcionamiento.

Hasta octubre de 2008, la Contraloría General, logró ubicarse como la primera Institución del Estado en cumplir las disposiciones de la mencionada Ley Orgánica, con el 84% de cumplimiento, calificado por la organización denominada Participación Ciudadana que monitorea a las instituciones en cuanto al cumplimiento de la citada ley. Para el 2009 esperamos sobrepasar ese porcentaje y con la publicación de los textos de los informes de auditoría aprobados, aproximarnos al 100% de cumplimiento.

Señor Secretario General,

Adjunto se servirá encontrar el informe de las medidas con las que la Contraloría General del Estado de la República del Ecuador, ha enfocado el combate a la corrupción y el fomento de la transparencia en la administración pública.

Esta información fue solicitada por el señor Secretario Ejecutivo de la Organización Latinoamericana y del Caribe de Entidades Fiscalesuperiores (OLACEFS) como a nuestra participación en el Vigésimo Simposio Nacional Unidas/INTOSAI que se celebrará del 11 al 13 de febrero de 2009 en el Centro Internacional de Viena.

Hago presente la oportunidad para haberle presentado mis antecedentes en esta comisión y oficina.

Atentamente,
DIOS, PATRIA Y LIBERTAD

Carlos Fajó Páez
CONTRALOR GENERAL DEL ESTADO

cc: Dr. Carlos Vallarín, Coordinador General de Relaciones de Perú y Suramérica
de la OLACEFS

**20 Simposio UN/INTOSAI
agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de
pobreza**

**EL PAPEL DEL TRIBUNAL SUPERIOR DE CUENTAS EN LA LUCHA CONTRA
LA CORRUPCIÓN EN HONDURAS**

El Tribunal Superior de Cuentas es el ente rector del sistema de control de los recursos públicos, con autonomía funcional y administrativa de los Poderes del Estado, sometido solamente al cumplimiento de la Constitución y las leyes, como tal es el encargado de la fiscalización a posteriori de los fondos, bienes y recursos públicos. En el cumplimiento de su función realiza los controles financiero, de gestión y de resultados, y de probidad y ética pública, fundados en la eficiencia y eficacia, economía, equidad, veracidad y legalidad.

Le corresponde, además, el establecimiento de un sistema de transparencia en la gestión de los servidores públicos, la determinación del enriquecimiento ilícito y el control de los activos, pasivos y, en general, del patrimonio del Estado.

El control de probidad y ética públicas tiene por objeto establecer las condiciones para asegurar el ejercicio correcto de las actuaciones de los servidores públicos; así como salvaguardar el patrimonio del Estado, previniendo, investigando y sancionando a los servidores públicos que se valgan de sus cargos, empleos, o influencias para enriquecerse ilícitamente o cometer otros actos de corrupción.

Le corresponden al Tribunal, dentro de su función de probidad, entre otras, las atribuciones de recibir y examinar la declaración jurada y detallada de los bienes, conforme a esta Ley e investigar, comprobar y determinar si hay indicios o no de enriquecimiento ilícito y darle al expediente el trámite previsto en la ley. Asimismo le corresponde verificar que en los procedimientos de selección y contratación de obra pública estos se llevan a cabo, cumpliendo los principios de legalidad, publicidad, transparencia, igualdad y libre competencia establecidos en la Ley de Contratación.

Con el propósito de mejorar de manera integral el sistema de control de los recursos públicos, el Tribunal Superior de Cuentas organizó, mediante el reglamento respectivo, el Sistema Nacional de Control de los Recursos Públicos (SINACORP) que es el conjunto de principios, preceptos, normas generales, normas técnicas específicas que regulan y desarrollan la dirección, orientación, organización, ejecución y supervisión de los controles externo e interno de los recursos públicos, para su aplicación de manera complementaria, interrelacionada, coherente y coordinada.

El Tribunal Superior de Cuentas, para cumplir con su Ley Orgánica, emitió el Reglamento para la integración y funcionamiento de los comités de probidad y ética pública, habiendo organizado en el sector público, al 30 de enero de 2009, la cantidad de 177 comités.

DECLARACIÓN JURADA.

Todas las personas investidas de funciones públicas, permanentes o transitorias, remuneradas, que desempeñen o hayan desempeñado cargo de elección popular y elección de segundo grado, por nombramiento o contrato, en cualquiera de los poderes del Estado, o en entidades de cualquier naturaleza que reciban recursos financieros del Estado, estarán obligadas a presentar, bajo juramento, la declaración de ingresos, activos y pasivos. Igual obligación tienen quienes desempeñen una función ad-honorem, si incluye participación en la toma de decisiones que afecten el patrimonio del Estado, así como todas las personas naturales, que en cualquier forma administren, manejen fondos o bienes del Estado, o que decidan sobre pagos o inversiones de fondos públicos, aunque su salario sea inferior a la base fijada por el Tribunal.

El Tribunal este en el proceso de incorporar el uso de tecnología informática para la presentación de las Declaraciones, que permitirá la captura, recepción, registro, validación, clasificación, evaluación, verificación, investigación y seguimiento de la información suministrada. Este proceso se espera concluya en el primer semestre de 2009.

El Tribunal, conforme al Código de de Conducta Ética del Servidor Público, es en el ente obligado a detectar los probables conflictos de intereses y actividades incompatibles. Con ese propósito en el formulario de las Declaraciones Juradas se solicita una serie de información encaminada a su detección oportuna.

ENRIQUECIMIENTO ILÍCITO.

El Tribunal es el ente que por mandato constitucional se encarga de la investigación de enriquecimiento ilícito. Se presume enriquecimiento ilícito, cuando el aumento del capital del funcionario o empleado público desde la fecha en que haya tomado posesión de su cargo, hasta aquella en que haya cesado en sus funciones, fuere notablemente superior al que normalmente hubiere podido obtener en virtud de los sueldos y emolumentos que haya percibido legalmente, y de los incrementos de su capital o de sus ingresos por cualquier otra causa lícita.

PARTICIPACIÓN SOCIEDAD CIVIL EN LA LUCHA CONTRA LA CORRUPCIÓN.

El país cuenta con una Ley de Transparencia y Acceso a la Información Pública. El Instituto de Acceso a la Información Pública ha puesto en funcionamiento el Sistema Nacional de Información Pública, que es un sistema informático, basado en Internet, que permite el acceso del ciudadano a efectuar solicitudes de información de cualquier institución obligada.

La normas para la promoción de la participación ciudadana en la prevención de la corrupción, vigilancia y control de los recursos de inversión pública están dados en la Ley Orgánica del Tribunal Superior de Cuentas, que establece dos campos de acción hacia donde debe orientar sus acciones: la primera de ellas es hacia el trámite y resolución de la denuncia, y el otro a la fortalecimiento de la transparencia en la gestión pública mediante el establecimiento de instancias y mecanismos de participación ciudadana.

El Sistema de Atención a la Denuncia Ciudadana del Tribunal es un mecanismo que permite atender en forma oportuna y eficaz las denuncias formuladas por los ciudadanos sobre actos de corrupción y que el denunciante reciba una pronta respuesta.

El Tribunal Superior de Cuentas desarrolló el proyecto “Vinculación de la Ciudadanía y Organizaciones de Sociedad Civil a los procesos auditores del Tribunal Superior de Cuentas”, que es un modelo novedoso que estimula la plena participación ciudadana, el que constituye una alianza estratégica entre la sociedad civil y el Tribunal Superior de Cuentas para la participación ciudadana en el control de los recursos del Estado y mejoramiento de la gestión pública.

EL TRIBUNAL SUPERIOR DE CUENTAS Y LA CONVENCION INTERAMERICANA CONTRA LA CORRUPCION

La Convención Interamericana Contra la Corrupción (CICC) fue firmada en Caracas el 29 de marzo de 1996, siendo el primer instrumento jurídico internacional en este campo.

Honduras es parte de la misma. La Convención tiene dos propósitos principales:

- 1) Promover y fortalecer el desarrollo de los mecanismos necesarios para prevenir, detectar, sancionar y erradicar la corrupción; y
- 2) Promover, facilitar y regular la cooperación entre los Estados Parte a fin de asegurar la eficacia de las medidas y acciones para prevenir, detectar, sancionar y erradicar los actos de corrupción en el ejercicio de las funciones públicas.

Los Estados parte crearon el Mecanismo de Seguimiento de la Implementación de la Convención, (MESICIC) como un instrumento que permite promover su implementación, dar seguimiento a los compromisos asumidos en ella y facilitar la realización de actividades de cooperación técnica, intercambio de información, experiencias y prácticas óptimas y armonización de legislaciones.

El Procedimiento de Análisis se divide en “rondas”. Han concluido dos rondas de análisis. Y este año 2009 se inicia la tercera ronda.

Para los propósitos de la Convención Interamericana contra la Corrupción, el Tribunal será la autoridad central para formular y recibir directamente las solicitudes de asistencia y cooperación a que se refiere la citada Convención y, además, tiene la representación para participar en el MESICIC.

La Ley Orgánica del Tribunal Superior de Cuentas fue estructura conteniendo las voces de la CICC.

El país aprobó el Plan de Acción para la implementación de las recomendaciones del MESICIC en Honduras. El Taller que aprobó el Plan se celebró en Tegucigalpa los días 31 de enero y 1 de febrero del 2008, con la participación de más de doscientos (200) personas representativas del sector gubernamental, de la sociedad civil, organismos cooperantes. Evento que fue patrocinado por el Fondo Anticorrupción de la OEA.

20th ONU/INTOSAI Symposium

“INTOSAI: active partner in the international anti-corruption network: ensuring transparency to promote social security and poverty reduction”

Vienna 11 - 13 February 2009

Italy

INDEX

1. The Corte dei conti: powers and remits
2. The audit function and the fight against fraud and corruption
3. The consultant function as a means of guidance on good governance against irregular practices
4. The jurisdictional function of the Corte dei conti and the fight against fraud and corruption

Annex 1 “The EU SAIs position regarding the protection of the Community financial interests

(a fifteen EU Member States SAIs coordinated audit)

1. The Corte dei conti : powers and remits

Within the Italian constitutional system, “Corte dei conti” is both one of the bodies that guarantee the legality and sound public administration to ensuring the balancing of public finances (art. 100 (2) Const.) and a judicial body (art. 103 (2)).

This double character gives the Corte dei conti a central role in guaranteeing the sound management of public resources. It is neutral, autonomous and independent of both Government and Parliament and is composed by judges selected by public competitive examinations.

The Corte dei conti’s constitutional remit to guarantee lawful and sound public administration is guaranteed by balancing the interaction between its various functions:

- conducting audits of various kinds (*a priori* audits of acts, *a posteriori* audits of overall management, financial audits to ensure accurate accounting);
- Jurisdiction over the accountability of civil servants and public managers;
- Issuing advices regarding proposed amendments to legislation governing the functions of the court and problems regarding the interpretation of public account law referred to it by regional and local authorities.

2. The audit function and the fight against fraud and corruption

The Corte dei conti of Italy on the issue of the fight against fraud and corruption, within its audit remits, shares the common view of other 15 sisters SAIs of the European Union.¹

This common shared opinion was clearly expressed by the European Union SAIs as a result of a coordinated audit performed in the year 2003, with the aim of assessing the EU Member States implementation of the statutory framework to protect the financial interests of the Communities in relation to criminal law protection.

This coordinated audit represented an analysis carried out by a group of EU SAIs in an area that is not traditionally a major area of activity for most of them. The audit results are still valid, even if six years have passed since the audit was performed; so that the common shared opinions of the participating SAIs (may be, also, of the majority of the INTOSAI SAIs) are the following.

¹ See attached the findings (in English, French and German) of the above mentioned coordinated audit activity, underlying the point of views of the 15 SAIs which took part in the audit.

Although the SAIs do not have direct competencies or responsibilities (and related powers) in the fight against fraud, corruption and money laundering, they have different resources at their disposal that allow them to play an important role in preventing, detecting and deterring fraud and corruption while carrying out their tasks.

These objectives can be achieved by:

- using standards, guidelines and procedures for financial and performance audit to ensure reasonable expectations of detecting material fraud;
- conducting risk analysis to identify special risks of corruption and fraud;
- reporting to the Parliament or any other appropriate institution (according to national legislation) on the audit findings;
- promoting Parliamentary and governmental regulations and measures to improve financial management regarding corruption and fraudulent actions and preventing money laundering;
- promoting guidance, good governance and a sound culture against irregular practices;
- encouraging the performance of the administrative and judicial authorities directly involved in the fight against fraud and corruption;
- communicating to the public prosecutor and the courts information about suspected criminal/illegal actions being discovered while conducting its tasks.

It can be affirmed that a strong external audit function fulfilled by the SAIs is an important element in the framework to counter fraud, corruption and money laundering in the public sector, by providing a deterrent effect and oversight. In the course of the external audit work, controls considered in place within bodies spending public money can prevent and detect misconduct and the misuse of public money. The “shadow” of the audit over those bodies can act as a vehicle to dissuade them from irregular practices.

Therefore, carrying out their “detering” activities through financial and performance audits (examining the regularity, the adequacy, the efficiency, the economy and the effectiveness) the SAIs can assess:

- the areas in which special risks of corruption, fraud or money laundering exist, for example: management of EU aids and subsidies; procurement; taxes; or creation of public funded entities subject to Private Law as they are outside the scope of application of Administrative Law and the public control;
- the adequate development of the functions of the authorities and policies directly set to fight against fraud, corruption and money laundering: the activities to

promote their prevention; the degree of implementation of the policies applied in preventing, investigating and prosecuting financial crimes; and its efficiency;

- particular cases of corruption, fraud or money laundering (always in relation to public funds) which have been committed; in these cases, the SAIs can send the relevant information to the competent body:
- if the facts point to *criminal responsibility*, the case is sent to the appropriate authorities to consider prosecution, thus co-operating with the criminal justice system. The communication can be made under one specific mandate of the SAI or based on the generally applicable principle that all civil servants and public officials are required to report any suspected cases of a criminal nature to the prosecuting authorities;
- if the facts point to *accounting responsibilities*, the case is sent by each SAI to the competent authority, depending on its legal system. In some systems this competence is also vested in the SAI (for the institutions vested with jurisdictional powers).
- if the facts point to *administrative or disciplinary responsibility*, the case is sent to the competent department of the administration. Each administrative body can directly deal with the issue when it has the mandate to do so or it can pass the information to any other body when this is appropriate. This is the prescribed procedure for dealing with the irregularities against Community funds that have to be notified to the European Anti-Fraud Office (OLAF). In this way, the SAIs co-operate with governmental departments to ensure sound controls and accountability systems in the public sector.

In order for SAIs to ensure reasonable likelihood of detecting material fraud it is necessary:

- to use competent and qualified personnel;
- to assess and test internal controls;
- to verify regularity;
- to carry out adequate planning, performance and evaluation of audit work;
- to carry out substantive testing of transactions;
- to ensure a full understanding of the bodies being audited;
- to comply fully with professional standards.

The results of the audits carried out by the SAIs are communicated in reports (annual or special reports), that in both cases are distributed either to the Parliament or any other appropriate institution (according to national legislation). Where appropriate these reports include instances of abuses or irregularities.

The SAIs may also provide recommendations or guidance on the integrity of the use of public funds and may, where appropriate, draw attention to fraud, corruption and irregularities.

These proposals for change are aimed at achieving better controls, systems and procedures, including the regulating environment.

Both the reports (including the main findings and irregularities detected) and the recommendations are useful instruments for the prevention of corruption, fraud and money laundering in the public sector and for providing information for their prosecution. In addition they have a deterrent effect since they are sent to the Parliament or any other appropriate institution. In some countries the reports are also published for general knowledge of the citizens. Of course, the implementation of the SAIs' recommendations by the auditees is followed up by carrying out periodical enquiries.

3. The consultant function as a means of guidance on good governance against irregular practices

There is another useful instrument to prevent fraud and corruption under the competencies of some SAIs. They have an independent consultant function to advise the Parliament and/or the Government, different to the one developed as a consequence of the auditing function. The above-mentioned task is carried out usually in relation to rules connected with budgetary and/or accounting issues, through advices/opinions issued during the process of legislation. In this way and from its huge experience on financial matters, the SAI can assist the legislative power to formulate norms which avoid fraud and corruption and assist in the fight against those irregular practices.

4. The jurisdictional function of the Corte dei conti and the fight against fraud and corruption

The SAIs with jurisdictional functions (for example those of France, Spain, Italy, Portugal, Greece, Belgium) in relation to administrative liabilities make an additional contribution

with regard to concrete cases which should involve corruption or fraudulent practices concerning the use of public funds.

In these countries, the SAIs are responsible for determining the accounting liability of public officials and individuals that manage public funds not only in case of fraud or corruption but also if the loss or damage occur through a lack of due care (maliciously or seriously negligent behaviour) over funds they are responsible for. Then the SAIs declare accounting liability, determine the amount of damage and require its reimbursement. They do not impose penalties but only try to repair the damage caused.

The accounting jurisdiction and any other action taken by the SAI, are in addition to any action that may be taken by other competent authorities in relation to the same circumstances (for example criminal prosecution, or administrative or disciplinary action).

On this regard the Corte dei conti, under the Italian Constitution, has jurisdiction on public accounting and other matters determined by specific acts of parliament. In particular, where there is a loss of public funds, the liability of administrative officials and their staff is not governed by the ordinary civil law, but by the specific rules governing administrative and accounting liability.

Direct actions to sue individuals people found liable on this basis can only be brought by the public prosecutor of the Corte. Administrative and accounting liability, while based on the same principles that govern civil liability in general (i.e. liability for damage caused by a wrongful act and with a predominantly compensatory purpose), is specific in nature since it pursues the further objective of ensuring the sound management of public funds. The work of the Public Prosecutor (investigations and prosecuting) is governed by specific procedural rules and is independent of criminal investigations.

The administrative authorities and the national police are under a number of specific obligations to report losses of public funds to the Regional prosecutor's office of the Corte dei conti, in cases where public officials are involved, and naturally even in cases of corruption. Reports have to be filed by administrative and accounting bodies of the public administration, such as the accountants and internal auditors. Other information include reports by the criminal prosecution office and other sources such as information from whistle-blowers and press articles.

In Italy the criminal-law system for protecting public funds against corruption attaches some importance to procedural rules linking the criminal court to the current procedure of the Corte dei conti. This ensures that the commencement of an action by the Regional prosecutor's offices in the Corte dei conti takes place in a timely manner and that precautionary measures to ensure proper compensation can be put in place. Otherwise assets that might be attached once a conviction has been secured might disappear. In particular, there are rules which oblige the penal prosecution office to supply information to the prosecution office of the Corte dei conti in cases which involve loss to public funds.

In the case of offences committed by public servants against public authorities including crimes, the public prosecutor can use precautionary warrants to guarantee the recovery of public funds once the offender has been convicted. He can freeze not only the assets derived or obtained from the offence but all the assets of the offender in respect to any other damages caused the public administration. For example in cases of corruption in relation to public works, the loss to be compensated consists not only of the bribe or the firm's illicit profits, but also of losses resulting from defects in the works or harm to public image.

To enable the public prosecutor to exercise his functions a number of powers have been conferred on him. He not only has the possibility of issuing precautionary warrants but also has the possibility of requesting documents held by the judicial and administrative authorities and seizing documents. Other powers include making direct inspections and verifications, hiring technical consultants, delegating investigation functions to civil servants, ordering the exhibition and even the confiscation of documents, delegating investigations or specific inspections to the Guardia di Finanza and other police forces (Carabinieri – i.e. Military Police, State Police, State Forestry Inspectorate etc.).

The different prosecution offices (penal and accounting) must coordinate their activities. Cooperation is equally necessary not only at national level but also on the wider European level. The Corte dei conti cooperates with a variety of national and European institutions. In particular the General Prosecutor's office of the Corte dei conti in 2006 signed an Agreement with OLAF.

In order to become more familiar with illegal acts and poor management, the Corte dei conti embarked, several years ago, on co-operation with national and international organisations in a number of subject areas.

These include, in particular:

- forming part of the working group organised by CNEL (National Council for economy and labour) - the Observatory on Crime - with the task of putting forward proposals for the definition of known types of criminal infiltration, in order to draw up prevention policies to combat the wrongful use of public finances;
- co-operating at all times with the Department for Community Policies in order to identify irregularities and fraud to the detriment of the Community and national budgets and to monitor recoveries;
- the convention between the General Prosecutor's office and the OLAF to enhance intelligence-gathering in order to hasten the pace of investigations.

At the moment, an agreement is under discussion with the Government Anticorruption Office in order to sign a memorandum of understanding of reciprocal cooperation

Annex 2

The SAIs' position regarding the protection of the communities financial interests

1. Foreword
2. Their commonly-shared status
 - 2.1. No responsibility or related powers
 - 2.2. The external audit as a means of prevention and deterrence
 - 2.2.1. Methods of performing audits
 - Assessment of internal control/audit
 - Assurance of regularity
 - Planning controls and audits
 - Reporting
 - Other procedures to prevent unlawful activities
 - 2.2.2. The SAIs having judicial functions
3. The obligation of the SAIs to report unlawful acts of a criminal nature

1. Foreword

The first part examined the implementation, by the Member States, of the conventions and protocols for the protection of the financial interests of the European Communities. This second part will focus on the Supreme Audit Institutions (SAIs), defining their remit, their powers for the performance of that remit, the activities, that they perform as part of their remit and to safeguard (or help to safeguard) the national financial interests overall, and the Community's financial interests where these are related, from fraud, corruption and other criminal acts.

This analysis, based on the replies to the questionnaire submitted by 13 (out of 15) SAIs¹ and the European Court of Auditors, therefore falls within the terms of reference given to the Working Group by the Committee of Presidents, and is limited to the field of criminal law and jurisdiction, overlapping from time to time with the broader area of administrative/accounting and disciplinary liability legislation and jurisdiction wherever appropriate or necessary (for example in the case of the SAIs which also exercise judicial powers).

Using this approach, the questionnaire drawn up by the Working Group has examined the following aspects:

¹ SAIs of Austria, Belgium, Denmark, Finland, Germany, Greece, Ireland, Italy, Netherlands, Portugal, Spain, Sweden, United Kingdom.

1. The powers and responsibilities of the SAIs in relation to fraud, corruption and money laundering;
2. The legal basis of these powers and responsibilities (constitutional, or by statute law, administrative law, regulations, professional codes of conduct)
3. Their responsibilities in relation to detection, prosecution, prevention, regulation, reporting, setting down guidelines and policies (education, guidance, governance and good practice)
4. Specific activities performed in relation to these responsibilities

2. Their commonly-shared status

When assessing the results of a complex investigation, it is sometimes possible to begin by simply summing up the results and then examining the differences, which at all events do not affect or modify the summing-up itself.

And this is our position here.

Two commonly agreed statements have been made by the SAIs which sum up the substance of this survey:

- a) there is no responsibility (nor related powers) in the field of the criminal law protection of national and Community financial interests,
- b) the control/auditing activities - and in some cases, particular types of judicial activities - are performed with the main aim of preventing or deterring the commission of criminal acts by public servants.

Based on this commonly shared feature "no responsibility", the activities of all the SAIs, depending upon the domestic legal system, help to safeguard and protect public assets and resources from criminal "attack".

We shall therefore see the form these short concurring statements take in practice from the analytical replies to the questionnaire.

2.1. No responsibility or related powers

As part of the wide-ranging, comprehensive formula for combating criminal acts likely to have negative repercussions on public finances, there are three different activities that are synergistically coordinated:

- administrative activity, for which government officials service is responsible;
- investigations, coordinated by a public prosecutor;
- ascertaining criminal liability and issuing criminal penalties, which are reserved to criminal courts.

This is the picture, common to all the States, according to the replies, showing that the SAIs do not play any active part in relation to these criminal law issues which form part of the substance of the conventions and protocols.

This is consistent with the position taken up at the international level by the external auditing organisations and associations. For example, the Auditing Practices Board states that "external auditors do not have a duty to detect corruption and other fraud as a part of their financial audit work, except to the extent that these materially affect the financial statements audited".

This is a position that emerges quite clearly from some of the answers given to the questionnaire:

"The main forms of external government audit is not on fighting fraud, corruption and money-laundering" (GE); "criminal matters do not fall under the Belgian Court of Audit's remit" (BE); "the Netherlands Court of Audit has no specific responsibility/powers" (NE); "les responsabilités du Cour des Comptes européenne à l'égard de la lutte contre la fraude et la corruption ne pourraient pas concerner leur détection, qui ne ressort pas de sa compétence"

(ECA); "the Tribunal de Cuentas does not have a direct performance in the fight against fraud, corruption and money-laundering" (SP); "the UK National Audit Office does not have specific legislative responsibility or powers in relation to counter-fraud, corruption and money-laundering...nor in the investigation or prosecution of criminal cases" (UK); "the Rechnüngshof is not provided with jurisdictional functions and has no power to pass sentences for criminal offences" (AU)".

The German SAI, in its replies, clearly sets out the powers and responsibilities of the main parties involved: the public administration, the public prosecuting authority and the courts:

- "the public administration's task is to take appropriate steps to prevent public funds from being fraudulently obtained...and to look into any cases in which circumstances suggest that fraud, corruption or other irregularities have been or are likely to be committed, to take adequate remedial action and to report cases to the prosecuting authorities where appropriate";
- "prosecution and combating fraud, corruption and money-laundering offences is primarily a task of the public prosecution service";
- to the courts are reserved "judicial powers and the sanction to be imposed in criminal matters".

The Italian Court of Auditors notes that the Italian public administration (the Ministry of the Economy and Finance) has a specific financial police corps - the "Guardia di Finanza" - one of whose main tasks is combating fraud, corruption and money laundering. In particular, it has a special "investigative unit" working specifically in the field of protecting the financial interests of the European Communities.

Lastly, it is worth noting that even though the British NAO does not have specific responsibilities, as mentioned earlier, and yet "the Comptroller and

Auditor General is a prescribed person under the Public Interest Disclosure Act for receipt of "whistle-blowing" disclosures in the central public sector relating to fraud, corruption, money-laundering, etc...".

2.2. The external audit as a means of prevention and deterrence

An effective external audit certainly has an undoubted deterrent effect and helps to prevent criminal acts from being committed by public officials.

It is in this field of prevention that the SAIs claim an active part in protecting national and Community financial interests against fraud, corruption and, in some cases, money-laundering.

"Audits carried out by the SAI aim at revealing any irregularity, intentional or not. Therefore, combating fraud, corruption or money-laundering does not constitute a separate objective." (GR)

"The strong external audit function...is an important element in the framework to counter fraud, corruption and money-laundering in the public sector, by providing a deterrent effect and oversight ... The fact that an audit is carried out acts as a deterrent." (UK).

"The SAI's task includes examining the adequacy and effectiveness of federal internal control systems and to check the extent to which applicable legislative regulations and administrative rules, such those on contract awarding, effectively prevent corruption and other irregularities." (GE).

"The statutory role of the Court is not fraud prevention but its action has an undeniable effect on this".(BE)

"Both the Annual Report and the Motions and Notes of the *Tribunal de Cuentas* are useful instruments for the prevention and prosecution of corruption, fraud and money-laundering in the public sector."(SP)

"*La Cour des comptes européenne*, même si elle n'a pas une compétence directe dans la lutte contre la fraude et la corruption, joue un rôle important pour ce

qui est de leur prévention. Par contre, la domaine du blanchiment de l'argent reste tout à fait en dehors de son action...Les responsabilités de la Cour dans le domaine de la fraude et corruption découlent, pour ce qui est de la prévention, du Traité CE.... La Cour remplit une fonction très importante sur le plan de la prévention des fraudes et corruption qui se déroule à partir soit de l'activité d'audit, soit de son activité consultative."(ECA)

"On the basis of the powers of the Court in the areas of financial and performance auditing, the Court may engage in (audit) activities to promote the prevention against fraud and corruption."(NE)

"The audit carried out by the Court of Auditors is certainly a deterrent against acts of fraud, and corruption by public officials. This deterrence is particularly important in areas where the Court carried out an *ex ante* audit, as it does with public tenders in excess of euro 5 million or supplies worth more than euro 500,000" (IT).

2.2.1. Methods of performing audits

The replies to the questionnaire also reveal a number of specific ways of performing audits to help protect public financial interests against criminal acts a priori.

Assessment of internal control/audit

Having emphasised that "a system of strong internal control within departments and agencies helps protect the financial interest of public entities and especially prevent, or at least, hamper corruption", the German SAI draws attention in particular to ascertaining "the existence of internal control and the

compliance with existing legal provisions in the course of its regular audit work."

The Danish SAI deems it important "to ensure that internal controls are established and carried out". This also forms part of the normal duties performed by the British NAO: "in the course of our financial audit work we consider the controls in place within bodies spending public money to prevent misconduct and the misuse of public money."

Assurance of regularity

In even more general terms, it is the assurance of regularity itself - by which is meant that money expended has been applied to the purpose for which the grants made by Parliament were intended to provide and that the expenditure conforms to the authority which governs it - - which implicitly acts as a deterrent, considering that "by definition, a fraudulent or corrupt transaction cannot be regular" (UK NAO).

Planning controls and audits

Another way of protecting public financial interests through auditing is in the planning and performance of audit work, on the understanding that it is the responsibility of management to prevent and detect fraud , and an audit cannot be expected to detect all errors or instances of fraudulent or dishonest conduct.

"We plan, perform and evaluate our audit work so as to have a reasonable expectation of detecting material misstatements in the financial statements arising from fraud or error... To ensure that we have a reasonable expectation of detecting fraud, we use competent personnel, assessment and testing of controls, substantive testing of transactions and a full understanding of the entity being audited". (UK NAO)

With regard to planning audits, it is also essential to identify in advance the areas that are "at risk", so that preventive action can be taken where it is most required.

"La Cour tient compte des risques majeurs de fraudes et corruption existant dans certains domaines pour programmer ses contrôles et pour lancer, le cas échéant, des audits spéciaux visant l'individuation et correction de faiblesses dans la gestion mise en exergue par de telle manifestations." (ECA)

Also the Tribunal de Cuentas « detects the areas in which special risks of corruption, fraud and money-laundering exist » (SP).

Reporting

Another way of combating fraud and corruption forms part and parcel of the normal functions of all the SAIs: reporting (to Parliament, to the authorities being audited, and to other authorities as required by national legislation) on the findings of the controls and audit work performed, and particularly by identifying instances where fraud and corruption is suspected.

As the European Court of Auditors recalls "l'obligation spécifique de signaler toute irrégularité détectée lors des audits... ça va de soi, que tout cas de fraude et /ou corruption détectée est signalée aux autorités compétentes", including OLAF (the European Anti-Fraud Office) with which the Court "maintient des échanges réguliers d'informations."

The Austrian Rechnungshof "reports directly and at any time (annual report, special report) on criminal/illegal actions of public official of the audited bodies to the competent disciplinary body (e.g.: Federal Ministry, local government) and the federal/regional parliament."

The Tribunal de Cuentas "in the annual reports and the special reports... sends to the Parliament... the results of the audit... in the areas and cases of corruption, fraud and laundering of public funds." In these reports, "also the

results obtained in order to correct infractions, abuses or irregular actions detected by the Tribunal... will be pointed out..." (SP)

"The Comptroller and Auditor General reports to Parliament's Committee of Public Accounts on matter of significance, including, where appropriate and material, the unlawful use of public finances". "This can include in depth reports on systemic or case-based fraud and fraud-related issues, to identify lessons to be learned and good practice guidance to the audited entities and the central public sector". (UK)

The Netherlands Court "has a professional responsibility to detect and report cases of fraud that have a material impact on the financial statements of the ministries".

The German SAI may "apart from its annual report addressed to the two Houses of the Federal Parliament and to the Federal Government, at any time report on issues of special importance or provide advice on the basis of its audit experience. Special reports issued under these powers serve to draw attention to audit findings and conclusions in order to support decision-making by Parliament and Government both in budgetary and other matters." (GE)

Other procedures to prevent unlawful activities

Lastly, there are the following procedures mentioned by a number of SAIs that help to prevent unlawful activities from being committed by public officials.

- a) "Audits of the integrity policies of central government and the implementation of these policies." (NE)
- b) "Audits of the performance of Institutions with a role of detecting, investigating and prosecuting financial crimes." (NE)

- c) "Cooperation with the competent authorities and the criminal justice system where appropriate." (UK)
- d) "Working with government departments to ensure sound systems of control and accountability in the central public sector." (UK)
- e) The German SAI "cooperates with government ministries, e.g. to advise them on the effectiveness of control systems. In such cases, it will nevertheless take care to make sure not to blur the borderline between the responsibilities of the executive branch and the external audit functions." (GE)
- f) "Being represented on a range of professional bodies which are responsible for drawing up accounting and auditing standards and guidance." (UK)
- g) "Working with the central public sector and audited entities in a range of fora (audit committees, steering committees, panels, working groups, conferences, seminars) in the promotion of education and guidance on good governance, counter fraud, anti-corruption and money-laundering." (UK). For example, the German Federal Court is a member of a "working group on public works established by the FCA and its Länder counterparts. Fighting fraud and corruption is a part of the remit of this working group."
- h) "Issuing guidance on issues related to fraud and corruption based on SAI's expertise." (UK) In this connection, the German Federal Court of Audit, for example, has published "Guidance for combating fraud in connection with public road works" which includes "a list of indicators suggesting the occurrence of corruption in connection with public work contracts."

- i) "Promoting Parliamentary/Governmental measures to improve economic-financial management regarding corruption and fraudulent actions or preventing public money-laundering." (SP)
- j) "Making recommendations on civil or disciplinary measures." (AU)
- k) "Where appropriate, the German SAI also suggests that further steps be taken or that the matter in question should be investigated further." (GE)
- l) "Giving advice on regulations." (DE). For example, the functions of the European Court of Auditors includes "activité consultative, par rapport au processus décisionnel concernant les dispositions communautaires de caractère financier, qui ont trait, entre autre, à l'action à l'encontre de la fraude et de la corruption."

2.2.2. The SAIs having judicial functions

A particular contribution to preventing fraud and corruption is theoretically connected with the judicial activities relating to the administrative/accounting responsibilities of certain SAIs (Spain, Portugal, Belgium, Italy and Greece, among those who replied to the questionnaire).

The deterrent effect of these judicial activities is inherent in the possibility which they have to order damages to be paid to cover the loss of public finances as a result of fraud or corruption committed by civil servants and, in Spain, by "collectors of aids or public subsidies".

It should be emphasised that the same act can fall within the jurisdiction of the SAIs as well as the criminal or civil courts, or be dealt administratively.

3. The obligation of the SAIs to report unlawful acts of a criminal nature

When, in the course of its audit work, a SAI is apprised of any facts or acts that might possibly constitute criminal offences of fraud, corruption or money-laundering, it is required to report this to the prosecuting authorities.

This is mandatory according to numerous replies to the questionnaires, based on the generally applicable principle that all civil servants and public officials are required to report to the prosecuting authorities any suspected cases of a criminal nature.

For example, in Belgium the "Code of criminal procedure provides that any public authority that is aware of a crime or an offence should report it to the judicial authorities and provide them with the relevant information and documentation."

In Austria, "the Rechnungshof - like any other public body - is obliged to notify to the public prosecutor facts of suspected criminal/illegal actions being discovered on the occasion of its audit activities."

In Spain, "if the facts create criminal liability, the case is sent to the Criminal Courts through the General Office of the Public Prosecutor of the State. A Special Unit of the Office of the Public Prosecutor aimed at the fight against corruption and fraud has been set up."

In Greece, "whenever a criminal offence is detected during routine audit work, the case is communicated to the competent Public Prosecutor's Office."

In Portugal, "where, during the exercise of its powers, situations of fraud, corruption or money-laundering are detected, they are communicated to the competent authorities."

Also in the United Kingdom, "civil servants are obliged to take appropriate action when they encounter cases of fraud or corruption" and "government departments are required to report all instances of fraud to the Treasury,;" "the National Audit Office has appropriate provisions for internal reporting of, and action on, fraud."

In Germany, "the SAI will, as a rule, provide information about evidence suggesting the commission of a punishable offence either to the authority concerned, to the latter's supervisory authority or directly to the public prosecution service. Audit reports or other audit related documents will be made available to the prosecution authority only where there is no cause for concern that individual's personal rights may be infringed."

Lastly, the European Court of Auditors, "si des cas de fraude et corruption sont découvertes lors d'un contrôle, transmet immédiatement l'information aux autorités compétentes."

**PONENCIA DE CUBA PARA EL 20 Simposio NU/INTOSAI.**

“INTOSAI: AGENTE ACTIVO EN LA RED INTERNACIONAL ANTICORRUPCIÓN; ASEGURAR TRANSPARENCIA PARA PROMOVER SEGURIDAD SOCIAL Y REDUCCIÓN DE LA POBREZA.

INTRODUCCIÓN.

Nunca antes la sociedad globalizada en que vivimos se había enfrentado a retos tan diversos e importantes como los que tiene ante sí en la actualidad. La autoproclamada cruzada contra el terrorismo y las guerras que de ella se derivan, la transnacionalización de las economías nacionales, el hambre y las desigualdades; todas son al mismo tiempo, condicionantes y resultado de la extensión de prácticas corruptas en la administración de los bienes públicos y privados, así como en el ejercicio de la política.

El propio fenómeno de la globalización como realidad objetiva, propicia que hasta las naciones más marginadas del desarrollo, también deban enfrentarse a los mismos retos que los países del primer mundo.

La corrupción es, como nunca antes, uno de los retos más importantes que enfrenta hoy la humanidad. Su esencia multicausal y la influencia de múltiples factores en sus diferentes manifestaciones, condiciona su proyección sobre la mayoría de los fenómenos que intervienen en el amplio espectro de las relaciones sociales a escala mundial.

De acuerdo con nuestra experiencia, la fase que mayores dividendos aporta a la salud de la gestión pública se encuentra precisamente en el área de la prevención. Por ello, una parte importante de nuestros esfuerzos se orienta hacia esa dirección.

La concepción y elaboración del Programa de Prevención que desarrollamos, tiene las posibilidades del sistema político estructurado en nuestro país para intensificar las acciones de prevención y enfrentamiento a las manifestaciones de indisciplinas, ilegalidades y corrupción administrativa,

En sentido general, nuestras estrategias de prevención fundamentalmente, están conformadas por acciones de carácter educativo, dirigidas a la promoción y fomento de valores éticos, morales y patrióticos, para formar ciudadanos honestos y honrados, con una conciencia de repudio a toda manifestación de indisciplinas, ilegalidades y manifestaciones de corrupción.

Los elementos fundamentales a los cuales se dirige la estrategia para su implantación son: la ejemplaridad de los cuadros y dirigentes administrativos, así como su vinculación con los colectivos de trabajadores; intensificar la planificación en todos los niveles con la más activa participación de los trabajadores; implementar y ejecutar un sistema de control interno que promueva la máxima honradez y eficiencia; la disciplina laboral y el reforzamiento del valor del trabajo como principal criterio de distribución y diferenciación social; el conocimiento y respeto de la legalidad.

Con esta perspectiva, el país ha definido como dirección estratégica en el combate contra la corrupción: ***“Hacer de la prevención el arma fundamental en esa lucha, y de los planes de prevención, un eficaz instrumento de trabajo en esa dirección, con la activa participación de los colectivos laborales”.***

Las indicaciones para la elaboración y sistemático control del Plan de Medidas para la Prevención, de indisciplinas, ilegalidades y manifestaciones de corrupción, que debe ser elaborado en cada organización, o entidad administrativa con participación de los trabajadores, se regula por una norma jurídica emitida por la Ministra de Auditoría y Control. Este instrumento jurídico, ha sido actualizado, tomando en consideración la experiencia acumulada durante varios años de trabajo.

Se trata por tanto, de una normativa legal, cuya elaboración, actualización y chequeo de su efectividad, es de obligatorio cumplimiento para todas las organizaciones laborales en cualquiera de los niveles de dirección de los organismos estatales y consejos de la administración territoriales

En nuestra concepción, el plan de medidas es un conjunto de acciones que integran valores ético, técnico-organizativo y de control, dirigidas de un modo consciente a eliminar o reducir al mínimo posible, las causas y condiciones que propician indisciplinas e ilegalidades, que continuadas y en un clima de impunidad, propician y facilitan las manifestaciones de corrupción.

La experiencia acumulada, a partir del año 2003 en el trabajo con esta importante herramienta de dirección, ha permitido identificar y enfrentar riesgos, que se presentan fundamentalmente en los niveles de base e intermedios de las organizaciones económicas, lo que valida la efectividad de este Plan de Prevención, en la contención de las manifestaciones negativas y conductas inadecuadas de jefes y funcionarios que administran los fondos públicos.

De igual forma ha contribuido positivamente a lograr un mejor control y distribución de los recursos del Presupuesto Estatal, destinado a programas sociales de gran impacto en la calidad de vida, de todos los ciudadanos en esferas como la educación, salud, cultura, deportes y la seguridad social, la cual por la alta esperanza de vida de los cubanos, ha

conllevado a aprobar, con la anuencia mayoritaria de todo el pueblo una nueva Ley de Seguridad Social.

Un poderoso instrumento en esta lucha contra la corrupción es el Código de Ética de los Cuadros del Estado, puesto en vigor el 16 de julio de 1996, constituye el modelo de conducta al que aspiramos en cuanto a los que ocupan funciones de dirección en los Órganos y Organismos del Estado y del Gobierno, y en todo el sistema de sus entidades y organizaciones.

El mencionado Código, así como los Códigos de Ética y/o de Conducta de las diferentes profesiones y organizaciones, en sus principios y preceptos reafirman la voluntad de preservar la ética como un elemento esencial y de honradez en la actuación de los que ejercen funciones públicas, y en tal sentido se constituyen en guía e hilo conductor de la gestión del Gobierno, lo que favorece el cumplimiento de los postulados de la Convención de la ONU contra la Corrupción.

El control interno y los planes de prevención forman una unidad indisoluble, se complementan. Su integración como concepto y práctica es el mejor escudo protector y la base esencial para fomentar y preservar la probidad y la disciplina en la administración de los recursos y para desarrollar una cultura ética y de responsabilidad.

En Cuba, la voluntad política de luchar contra la corrupción, forma parte inseparable de su historia, enriquecida por una perenne batalla en defensa de la independencia y la soberanía nacional, conquistadas por nuestro pueblo, con heroísmo e inigualable capacidad de resistencia. Es, en esencia un problema de seguridad nacional.

Los principales lineamientos de la política del Estado y del Gobierno de la República de Cuba en la lucha contra la corrupción, están en total coincidencia con el consenso de la mayoría de las naciones y han sido expuestos en diversos foros internacionales. Los ejes esenciales para lograr el éxito en esta batalla dependen de:

- Una firme voluntad política del Estado.
- La difusión de altos valores éticos.
- El fortalecimiento del rol de la EFS como ente de control.
- Una mayor participación de la ciudadanía.
- El perfeccionamiento constante de las estructuras administrativas y de sus organizaciones económicas.
- La permanente vigilancia a través de la rendición de cuentas y la supervisión.

Como expresara el compañero Fidel: ***“Contamos con la irrenunciable decisión de derrotar al robo y la corrupción. Para triunfar en esa batalla tenemos las armas de la ética y la vergüenza, que pueden ser despertadas y movilizadas en los humanos”.***

"En prever está todo el arte de salvar"
José Martí

La Cour des comptes de la République de Moldavie - partenaire

dans la lutte contre la corruption en Moldavie

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'ai une grande honneur de vous saluer au nom de la Cour des comptes moldave à ce forum international et je suis très heureuse de m'adresser à vous et de partager avec vous le dialogue et les débats sur les problèmes les plus importants - le problème de la corruption et le rôle des institutions supérieures de contrôle dans la lutte contre la corruption. C'est en effet un sujet crucial et un domaine dans lequel l'Organisation des Nations Unies et l'INTOSAI peuvent et doivent vraiment faire autorité. Je me félicite que l'INTOSAI constitue une organisation dans laquelle il est possible d'avoir un échange de vue complet et franc sur ces questions intéressantes et d'actualité. Mais d'un autre côté, il y a une attente à notre égard. Nous devons redoubler d'efforts pour lutter contre ce phénomène et le management financier défectueux, prenant en considération la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption. Ladite Convention a été ratifiée par le Parlement moldave en juillet 2007 (deux mille sept).

Permettez-moi de vous donner une vue d'ensemble sur la prévention et la lutte contre la corruption en République de Moldavie qui constitue une priorité dans l'assurance de la croissance économique et l'éradication de la pauvreté et dans le procès de convergence vers les valeurs, les normes et les principes de l'Union Européenne.

Dans ce contexte dans notre pays on a créé un cadre réglementaire, législatif et administratif adéquate.

1. Dès 2002 (deux mille deux) en Moldavie fonctionne le Centre pour la lutte contre les crimes économiques et la corruption, en 2004 (deux mille quatre) le Parlement a élaboré et approuvé la Stratégie nationale pour la prévention et la lutte contre la corruption. Afin de contrôler la mise en oeuvre de ses objectifs, on a créé le Groupe de surveillance de la mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour la prévention et la lutte contre la corruption, un représentant de la Cour des comptes étant membre de ce Groupe. Le Parquet anti-corruption fonctionne auprès du Parquet général, dont l'attribution principale est la diminution de l'impact de la corruption dans le secteur public. Les organisations non gouvernementales ont constitué l'Alliance anti-corruption qui collabore étroitement avec le Centre pour la lutte contre les crimes économiques et la corruption. Selon le Plan d'actions de la mise en oeuvre de la Stratégie anti-corruption pour la période 2007-2009 (deux mille sept - deux mille neuf), la Cour des comptes, en tant qu'institution supérieure de contrôle, en commun avec d'autres institutions publiques, est responsable de la mise en oeuvre de 15 (quinze) actions, destinées à contribuer à la réduction des risques d'abus financiers et à la croissance du niveau de perception de la corruption par la société civile.

2. Le Gouvernement a entrepris plusieurs mesures anti-corruption:

- l'introduction de l'obligation de la déclaration publique des recettes et de dépenses des fonctionnaires publics ;
- l'élaboration du Code déontologique du fonctionnaire public ;
- l'introduction de la pratique des guichets uniques ;
- l'efficacité des systèmes de réception des réclamations et des pétitions ;
- l'approbation de la méthodologie d'évaluation des risques institutionnels de corruption ;
- l'initiation du procès d'expertise anti-corruption des projets des actes législatifs et normatifs ;
- la transparence et la responsabilisation dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales.

En novembre 2008 (deux mille huit) le Gouvernement a créé le Conseil de coordination de l'activité de prévention et de lutte contre la criminalité et la corruption. Le Parquet général, le Service de l'information et de la sécurité, le Ministère de la justice, le Ministère de l'intérieur, le Centre pour la lutte contre les crimes économiques et la corruption et la Cour des comptes sont membres de ce Conseil.

3. Dans le processus de la mise en œuvre du Programme commun de la Commission Européenne et du Conseil de l'Europe contre la corruption, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme (MOLICO), on demande à la Cour des comptes la participation à ses activités et séminaires, mais également des consultations et l'opinion de la Cour. La coopération de la Cour des comptes avec la société civile se renforce, cette coopération est légiférée par un Mémoire de coopération, la société civile étant entraînée dans le procès de réglementation législative des normes, en assurant, de cette manière, la transparence du procès décisionnel par la Loi n°. 239-XVI (deux cents trente neuf).

Chers collègues,

La lutte contre la corruption n'est pas expressément définie dans le mandat des institutions supérieures de contrôle, mais elles doivent participer à la lutte contre ce phénomène et être efficaces dans le contrôle des finances publiques.

La Cour des comptes, en tant qu'institution supérieure de contrôle, exerce des audits de la régularité, afin d'assurer, d'une part, le respect des dispositions normatives et législatives applicables et, d'autre part, elle effectue des audits de performance, afin de s'assurer que les fonds publics sont utilisés d'une manière économe et efficace. En identifiant les violations et les déficiences admises dans le procès d'utilisation des moyens financiers et du patrimoine public, ainsi que les causes et les facteurs qui favorisent leur apparition, la Cour présente aux entités des recommandations et des exigences et les entités sont obligées d'informer la Cour sur la réalisation de celles-ci.

En cas de constat dans le procès d'audit des faits de corruption (détournement de fonds, abus de pouvoir décisionnel, violation flagrante de la législation, fraudes et erreurs graves), ceux-ci sont transmis pour examen, selon la compétence, aux organes concernés : au Parquet, au Centre pour la lutte contre les crimes économiques et la corruption. La Cour des comptes a créé, de commun avec les organes de droit, des Conseils consultatifs qui examinent les matériaux des contrôles de la Cour des comptes passibles d'éléments d'infraction ou de cas de corruption. La Cour collabore également avec ces structures et, sur la base d'accords bilatéraux, avec le Ministère de l'intérieur et le Service de l'information et de la sécurité. Cette collaboration prévoit l'échange d'informations, l'investigation des infractions, l'organisation des groupes mixtes de travail dans les processus d'investigation des infractions d'une grande résonance, etc.

La Cour des comptes informe le Parlement et l'opinion publique sur ses constats d'audit en présentant annuellement le Rapport sur le mode de gestion des moyens financiers publics de l'exercice budgétaire échu.

Mesdames et Messieurs,

En commençant avec l'année 2006, la Cour des comptes a élaboré, de commun avec la Banque Mondiale et l'Office national d'audit de Suède, le Plan de développement stratégique pour les années 2006-2010 (deux mille six-deux mille dix), approuvé en avril 2006. Le Plan détermine 4 (quatre) objectifs principaux: la consolidation institutionnelle, l'assurance du professionnalisme, le développement du personnel et l'assurance d'un impact plus grand de l'activité de la Cour. Grâce au support du Fonds Fiduciaire et de l'Office national d'audit de Suède, la Cour des comptes moldave réalise d'une manière continue le Plan de développement stratégique, dont la première réalisation significative est la nouvelle Loi sur la Cour des comptes, adoptée le 5 (cinq) décembre 2008 (deux mille huit), entrée en vigueur le 1 (premier) janvier 2009 (deux mille neuf).

La nouvelle loi sur la Cour des comptes confirme l'adhésion de la République de Moldavie aux normes internationales concernant les meilleures pratiques dans le domaine de l'audit public externe, et la Cour des comptes moldave, en tant que membre de l'INTOSAI et de l'EUROSAI, s'est engagée, par les normes de la loi, de respecter les critères de convergence qui découlent des : Lignes directrices européennes concernant l'application des normes de contrôle de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI), élaborées sur la base de la Déclaration de Lime, des recommandations de l'EUROSAI de Prague, de la Carte sur l'indépendance des institutions supérieures de contrôle de Mexique.

La tâche primordiale de la Cour à l'étape actuelle est le renforcement des capacités de la mise en œuvre de la nouvelle Loi, l'objectif principal étant la croissance de l'impact de l'activité de la Cour par le biais des audits de la régularité et de performance effectués et de la réalisation du principe de l'indépendance de la Cour dans les activités planifiées, en conformité avec les normes adoptées, ainsi que par le biais de certaines recommandations, tout en apportant une plus-value aux entités auditées et à la société, et en contribuant à l'utilisation du patrimoine et des finances publiques dans des conditions de légalité et de performance et de prévention d'un management financier public défectueux.

A la fin de ma communication, permettez-moi de remercier les organisateurs pour l'invitation de participer à cette réunion et la possibilité de présenter une information sur les actions de la Cour des comptes moldave en ce qui concerne la lutte contre la corruption. Je suis convaincue que la collaboration étroite entre l'ONU et l'INTOSAI se développera avec succès et à l'avenir, collaboration devenue déjà une tradition et qui a produit des résultats méritoires pour la consolidation des institutions supérieures de contrôle, y compris dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Je vous remercie pour votre attention.

Republic of Namibia

**20th UN / INTOSAI Symposium
11 - 13.02.2009, Vienna, Austria**

Topic: “INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network; ensuring transparency to promote social security and poverty reduction.”

**The role of the Office of the Auditor- General in
combating corruption**

Presented by

Mr. Junias Etuna Kandjeke, Auditor –General of Namibia

The Office of the Auditor - General of Namibia is a member of International organisation of Supreme Audit Institution (INTOSAI). INTOSAI's current strategic plan for 2005-2010 states that Supreme Audit Institutions (SAIs) should assist governments in fighting corruption.

As part of our audit mandate, the SAI of Namibia is committed to preventing and containing corruption. The Office of the Auditor General encourages government entities to strengthen their internal control systems, enhance staff resistance to attempts of bribery, and closely monitor risk areas of corruption.

In areas dealing with projects, construction and renovations, we have to verify if there are segregations of duties in authorizing payments; whether there are control mechanisms over tender specifications, contracting, procurement and whether employees in areas prone to corruption are being rotated.

The Auditor- General of Namibia is not mandated to carry out corruption audit or investigations of private persons and companies, but the Office supports the Anti-corruption Commission, the Ombudsman and Police with necessary information. Namibia has an Anti-corruption Commission which is established in terms of Anti-corruption Act and our auditors rely on regulations to audit compliance therewith. Taxpayers would certainly not understand why Office of the Auditor- General, which operates on taxpayers' money, does not direct most of its audits toward detecting corruption. To the public, corruption, is a risk and dangerous to public finance than violations of the principle of economy, effectiveness, efficiency or overspending and under spending that Auditor-General usually highlights in audit reports. Taxpayers expect Office of the Auditor-General to become active wherever there is a sign of risk to public resources.

Auditing to detect corruption is not an easy task hence the auditors have to be well prepared. Perpetrators of corruption know how to cover the evidence of their acts in order to avoid being detected. This is why it is so difficult to identify risk signs and hints that may indicate acts of corruption.

We can succeed if all role players understand the nature of corruption, and know how to proceed if signs of corruption are identified. The risk of corruption existence must always be kept in mind when auditing high risk areas such as transactions and processes of procurement.

It is very important that Governance institutions work together. In Namibia, the Office of the Auditor -General has carried out audits with private audit firms, joint investigations with Office of the Ombudsman as well as with the Anti-corruption Commission. Civil society including the media has actively been participating in the fight and by reporting corruption practices from homes, churches, schools, hospitals, private companies etc. Auditors and all partners or watchdog institutions should start the fight within their own institutions to prevent their employees from being bribed to be blind during audits or investigations. The Office has introduced a code of ethics that guides auditors on ethical behaviour.

In conclusion, let me say that Supreme Audit Institutions should be guided by a common approach in fighting corruption in order to enhance good governance, transparency, accountability and thereby promoting honesty, social security, and poverty reduction.

I thank you.



Into- S A I N T

Self assessment integrity for SAIs

1

IntoSAINT introduction



Topics

1. What is integrity?
2. What is a SAINT workshop?
3. What is IntoSAINT?

2

IntoSAINT introduction



Integrity in the public sector

- **Focus NCA: promoting integrity in the public sector**
 - Essential condition for trust in government
 - Element of good governance / management responsibility
 - Integrity is a positive goal
 - Integrity is a quality element of an organisation
 - Fraud / corruption <=> Lack of integrity



Personal integrity

- Individual characteristics of honesty, trustworthiness and uprightness
- Behaviour that complies with defined standards and rules
- Ability and willingness to perform tasks adequately and carefully, keeping into account all interests
- Acting in the public interest / not private interest



Organisational integrity

- Behaviour of personnel defines integrity of organisation
- Every organisation runs integrity-risks
- Vulnerability and impact differ
- Management responsibility to control these risks / remove temptations



Two approaches of Integrity

Negative approach of Integrity	Positive approach of Integrity
Rule based: Imposed Norms (law and regulation)	Principle based: shared norms and values (decency)
Hard controls	Soft controls
Opinion: people are bad	Opinion: people are good
Focus on preventing integrity violations	Focus on facilitating good behavior
Legal focus	Managerial focus
Repression/Reactive	Prevention/Preventive


 The logo for SAINT features a stylized 'S' with a horizontal line through its center, followed by the letters 'A', 'I', 'N', and 'T' in a bold, sans-serif font.

SAINT

- Self Assessment INTEgrity
- Tool developed in co-operation with the Dutch Ministry of the interior and city of Amsterdam
- Promotes integrity awareness and prevention of integrity breaches
- Assess integrity vulnerabilities (risks) and maturity level of integrity controls
- Workshop with cross section of employees / utilising knowledge and experience of employees about risks and controls

7

IntoSAINT introduction


 The logo for SAINT features a stylized 'S' with a horizontal line through its center, followed by the letters 'A', 'I', 'N', and 'T' in a bold, sans-serif font.

Basic principles of SAINT

- *Self-assessment*
- *Targeted at prevention*
- *Raising general integrity awareness*
- *Learning to think in terms of vulnerability and risk*
- *Concrete management report/action plan*

8

IntoSAINT introduction

Aim of the S A I N T workshop

Using combined knowledge and experience, we aim to assess:

- *Vulnerability of processes*
 - What do we need to worry about?
 - What risks / temptations do we spot?
- *Maturity of 'integrity care system'*
 - What is already in place?
 - How well is this implemented?
 - What more should we do?
- *Gap analysis: Specific risks*
- *Recommendations for follow up actions*

Into S A I N T project

Integrity public sector: SAIs lead by example

Objectives

- Strengthen role of SAIs as watchdogs of the integrity of the public sector; exchange of experiences between SAIs about enhancing integrity.

Expected impact

- Shared insight within the Intosai community on common integrity issues of SAIs and possible solutions.

Into- S A I N T progress

- Development of SAINT workshop for SAIs
- First pilots: South Africa, Yemen
- Next: Denmark, Peru, Ghana, Finland
- A tested Into-SAINT release at XX-INCOSAI in 2010



Contraloría General de la República de Panamá, 20° Simposio NU/INTOSAI

INFORME DE INICIATIVAS DESARROLLADAS EN EL COMBATE A LA CORRUPCIÓN Y LA ACCIONES DE TRANSPARENCIA EN EL AMBITO DE LA ADMINISTRACIÓN PÚBLICA”

Norma Jurídica:

En atención al mandato Constitucional, Artículos 279 y 280 y en arreglo a lo que dispone la Ley No.32 del 8 de noviembre de 1984, Orgánica de la Contraloría, la define como: un organismo estatal independiente, de carácter técnico, cuya misión es fiscalizar, regular mediante el control previo y posterior, los movimientos de los fondos y bienes públicos, y examinar, intervenir y fenecer las cuentas relativas a estas. La Contraloría General de la República (CGR) llevará además las cuentas nacionales; prescribirá los métodos y sistemas de contabilidad de las dependencias públicas; y dirigirá y formará la estadística nacional.

Metas y Estrategias:

Nuestra gestión de cara al combate de la corrupción, retoma la centralidad de los fines y de los objetivos persistentes del Estado. La estrategia postula una política pública que contempla la colaboración; generando más confianza y reconocimiento recíproco, y más probidad, transparencia, y, sobre todo, la preeminencia de los fines públicos. Nuestras capacidades institucionales dan satisfacción a los requerimientos ciudadanos de integración y pertinencia. Por ello, rendimos cuenta ante la Asamblea Nacional, ante los representantes de los regímenes municipales y provinciales integrados bajo el Consejo Provincial y ante la Ciudadanía en General, con informes, trimestrales y anuales de las finanzas y de nuestra gestión. En esa labor, impulsamos criterios de universalización que atienden la diversidad y complejidad de tales requerimientos, robusteciendo la gestión pública para que sea un efectivo elemento de cohesión social.

Estimulamos y fortalecemos el gobierno electrónico, mejorando la gestión pública en beneficio de nuestros conciudadanos para lograr una sociedad de la información y del conocimiento inclusivo, centrado en las personas y orientado al desarrollo, contribuyendo con las instituciones del Estado para que las mismas estén dotadas de las capacidades necesarias para asegurar la gobernabilidad democrática y la consecución de los objetivos de desarrollo económico, bienestar y equidad social.

La **Creación del Tribunal de Cuentas**, da inicio al proceso de transición y de transferencia de expedientes, con la entrada en vigencia de la **Ley No.67 de 14 de noviembre de 2008**, que desarrolla la **Jurisdicción de Cuentas** y crea el **Tribunal de Cuentas**, de única instancia, independiente en lo funcional, en lo administrativo y en lo presupuestario, con jurisdicción y competencia en todo el territorio nacional, así mismo creamos la Fiscalía de Cuentas, que estará a cargo de un Fiscal de Cuentas y su suplente, un Secretario General y los servidores que requiera para su funcionamiento.

Como Entidad Fiscalizadora Superior, firmamos el **Memorando de Entendimiento (Convenio de Cooperación)** con la Iniciativa de Desarrollo de la **INTOSAI (IDI)**, para desarrollar programas de cooperación que contribuyan al fortalecimiento institucional. Con miras a promover la formación y la capacitación permanente de directivos y funcionarios públicos para incrementar la eficacia y calidad de la gestión pública. En el 2009, concluiremos las gestiones conducentes para realizar la **“Revisión Paritaria”** de la CGR con el fin de comprobar el desempeño de las funciones constitucionales y legales que se nos atribuyen y que entre otros propósitos, nos plantea el reto de hacer más y mejor labor de control, para lo que se requiere optimizar el uso de los recursos disponibles, ofrecer productos

y servicios de calidad bajo un esquema de mejora continua de nuestros procesos y dotar de nuevas competencias al capital humano con que cuenta nuestra EFS.

Control Previo:

Los lineamientos de un **control previo eficaz**, para una sana economía financiera pública se ratifican en el desempeño de nuestra función fiscalizadora, por el rediseño del **Sistema de Fiscalización Previa**, logrando la descentralización y desconcentración de la función de Refrendo, con tareas de **Monitoreo** que agilizan los procesos para el perfeccionamiento de los **documentos de afectación fiscal**, tales como Cheques, Contratos, Ordenes de Compra, Cuentas de Gestión, Planillas, entre otros. Los tiempos de refrendo que superaban los treinta días han pasado ahora a tramites menores a los quince días en un **98.2%** de la totalidad de los documentos que se tramitan en todo el Sector Público. La pirámide preexistente de fiscalización se invirtió, al punto tal que hoy el **20%** de los documentos de afectación fiscal se refrendan en el **Edificio sede de la Contraloría** y el **80%** con un proceso de delegación y empoderamiento se desarrolla a nivel de las **Oficinas Externas y Regionales de Fiscalización**. Hoy contamos con programas que refuerzan la labor de Fiscalización al logro de la gestión, tal es el caso del Control de Obras del Estado (**COBE**), que facilita el conocimiento integral del expediente de la obra y su nivel de ejecución. Así mismo tenemos el Sistema Integrado de Correspondencia (**SICO**) que agiliza el proceso de trámite para el refrendo y que junto al Sistema de Gestión y Manejo de Expedientes (**SIGUEME**) nos han permitido transparentar el seguimiento de cualquier tramite que se haga con el Estado en un 100%. De igual manera tenemos la Proforma de Certificado de Trabajo (**PCT**) que junto al Sistema de Acreditación de Pagos (**ACH**) son herramientas que facilitan el manejo del crédito y pago en el sistema de Planilla. En los inicios del 2009, estamos desarrollando el Piloto del **REFRENDO DIGITAL**, lo cual nos pone a un paso de lograr el tramite de los documentos de afectación fiscal sin papeles y emite un **CERTIFICADO** de refrendo relacionado con cada uno de los documentos que se refrendaban manualmente, pero que ahora se realizaran de manera **electrónica**.

Control Posterior:

La Dirección de Auditoría General (DAG) en el cumplimiento de sus metas estratégicas tiene entre sus proyecciones la reestructuración del organigrama actual y la adición de funciones innovadoras que obligan al logro de una auditoría más eficiente, oportuna y de mayor calidad gerencial en la determinación de sus resultados, que quedan contenidas en el Informe de Auditoría.

En este sentido, profesamos la creación de cuatro unidades departamentales atinentes a sus funciones operativas que innovarán y actualizarán el ejercicio de la funciones fiscalizadoras de la DAG y de nuestra entidad superiora de fiscalización., tales como:

- Departamento Sectorial de Auditoría Forense y Prevención de Fraudes
- Departamento Sectorial de Auditoría de Inversiones y Deuda Pública
- Departamento Sectorial de Auditoría Multidisciplinaria
 - ✓ Departamento de Auditoría de las Tecnologías de la Información y la Comunicación
 - ✓ Departamento de Auditoría de la Gestión Ambiental
- Departamento de Coordinación de Auditorías Internas

Las anteriores unidades administrativas serían parte del engranaje operativo y técnico creadas para garantizar que nuestros auditorías se cumplan en estricto apego de las Normas Internacionales de Auditoría (NIA's), Manuales y/o Procedimientos de Auditoría, Decretos y Circulares, entre otros

critérios y estamentos que regulan nuestra profesión para evaluar de manera efectiva el uso de los recursos del Estado. Siendo así, somos de opinión, que el devenir profesional a corto o mediano plazo de la DAG, por ende, de la Contraloría General de la República de Panamá, debe ser encaminarnos hacia la *Auditoría de Gestión con base a resultados*.

Unidad Coordinadora de la Unidades de Auditoría Interna UCAI: Esta unidad esta encargada de poner en marcha la independencia de la auditoria física, y mentalmente para la actuación de ella en la evolución de los proceso y la estructura de control de la entidades para atacar el flagelo de la corrección y el fraude, dando margen a la implementación de nuevos enfoques de hacer el control y su capacitación en diferentes materia para su fortalecimiento.

Departamento de Auditoría Forense y Prevención del Fraude DAFPF: La consultoría sobre la Auditoría Forense ya esta en marcha es uno de los puntos novedosos de la DAG, en cuanto a su enfoque sobre la prevención y detección del fraude, esta consultoría se encuentra en un 63% de avance, lográndose completar de la primera a la tercera fase que comprende, capacitación conceptual, elección de los funcionarios para el Coaching y ponerlo en practica, están en ejecución las cuarta y quinta etapas que tienen que ver con la confección y el desarrollo del Manual, los flujo gramas y su narrativa, quedando pendientes solamente de la sexta a la octava etapa que comprenden la puesta en macha el Departamento y el seguimiento del mismo.

Somos gestores de la realización del Primer Congreso de Auditoría Interna del Sector Gubernamental, donde se mezclaron las necesidades de las UAI, del sector gubernamental y el nuevo enfoque sobre la normatividad, la sistematización y los conceptos de control y riesgo que deben ser el nuevo enfoque en materia de control de esta unidades, es decir, que de esto se desprende el nuevo paradigma de la DAG que se derivan especialmente como insumo del análisis y evaluación las conclusiones y recomendaciones del Congreso a tomar en la nueva manera de ejercer control y al seguimiento por parte de la CGR a través de la DAG.

El Departamento de Auditoría de Gestión Ambiental: participamos en la **VI Reunión de la Comisión Técnica de Medio Ambiente (COMTEMA)**, siendo aceptados en dicha reunión plenaria como miembros de ese organismo internacional. En tal sentido, se ha puesto en marcha la creación de este nuevo departamento con sus planes y presupuesto a iniciar para el periodo de 2009, esto nos servirá de base para el crecimiento en esta materia.

Creación del equipo de Auditoria que tiene participación en la Concepto de Fiscalización Regional (CFR) a nivel del Sistema de Integración Centroamericana (SICA): La DAG a incorporado un equipo de auditores calificados para realizar auditorías en conjunto con otros países del área Centroamericana y del Caribe, como miras a un nuevo concepto de integración y Centroamericana denominado CFR-SICA, y su apoyo ha sido bien ponderado por propios y extraños, es una nueva forma de ejercer control a nivel del Istmo Centroamericana y esta buena práctica será compensada y capitalizada a nivel local como regional en el desarrollo de capacidades y capacitación de nuevas unidades en el cambio continuo y permanente de conocimientos al interno de la DAG y de la EFS de la región.

Creación del Manual de Procedimientos de Auditoria Financiera: Este es un aspecto adicional que ha logrado la DAG, creado por su propio personal auditor, la manera de cómo realizar y ejecutar el control en materia de auditoría financiera, y para esto se han elaborado jornadas de trabajo que en común acuerdo lo que hemos denominado el Manual de Procedimientos de Auditoría Financiera.

Transparencia:

Durante el 2008, se realizó la Auditoría Social por parte del Capítulo Panameño de Transparencia Internacional (TI) que realizó la evaluación de las Instituciones Públicas de Panamá, calificando a la Contraloría General de la República dentro de las cuatro (4) Entidades de mayor Excelencia. De igual manera se llevó a cabo la evaluación que realizó la Secretaría Ejecutiva del Consejo Nacional de Transparencia Contra la Corrupción, en donde califica a la Contraloría con un 100% en materia de Transparencia. Por último, presentamos la Evaluación realizada por OCCEFS a través del Programa Estado de la Nación en Desarrollo Humano Sostenible, con el Proyecto de “Fortalecimiento de los sistemas institucionales de rendición de cuentas a través de las EFS, en donde el Producto E nos facilita el Índice del Estado de la Rendición de Cuentas en Panamá. Desarrollo de Cursos de Ética y Probidad Pública –Virtual, o modalidad de capacitación a distancia dirigido a todos los funcionarios públicos.

Denuncia Ciudadana:

Mediante el sistema de Denuncia Ciudadana invitamos al control ciudadano, registrando las denuncias relacionadas con el manejo irregular de fondos y bienes públicos y solicitando que sus denuncias se presenten o registren en forma objetiva, respetuosa y se refieran a hechos concretos y no supuestos.

Declaración Jurada de Estado Patrimonial:

Dentro del Programa de Rendición de Cuentas que hemos puesto en marcha en la CGR, un total de 2,519 servidores públicos entre funcionarios de alto rango y de manejo han presentado su Declaración Jurada de Estado Patrimonial en cumplimiento obligatorio de la Ley No. 59, permitiendo conocer la situación patrimonial del funcionario en caso de que se le haga algún tipo de señalamiento por falta de transparencia en su gestión.



CONTRALORIA GENERAL DE LA REPUBLICA



"Nuestra Misión: Ejercer el control gubernamental propiciando la mejora continua de las instituciones en beneficio de la ciudadanía".

INFORME SOBRE MEDIDAS PARA EL COMBATE A LA CORRUPCIÓN Y FOMENTO A LA TRANSPARENCIA POR PARTE DE LA EFS DE PARAGUAY

La Constitución Nacional de la República del Paraguay, sancionada por la Convención Nacional Constituyente el 20 de junio de 1992, la cual se encuentra actualmente vigente, en su Sección II. **De la Contraloría General de la República**, en su Artículo 281 establece: *"De la naturaleza, de la composición y de la duración. La Contraloría General de la República es el órgano de control de las actividades económicas y financieras del Estado, de los departamentos y de las municipalidades, en la forma determinada por esta Constitución y por la ley. Gozará de autonomía funcional y administrativa".*

Declaración Jurada de Bienes y Rentas

Entre las atribuciones y funciones que cumple la Contraloría General de la República, muchas de las mismas se constituyen en efectivos mecanismos para el combate a la corrupción y el fomento a la transparencia, siendo una de ellas la recepción y sistematización de las Declaraciones Juradas de Bienes y Rentas de los funcionarios públicos.

En dicho sentido, en fecha 8 de julio de 1994 fue promulgada la **Ley N° 276/94 "Orgánica y Funcional de la Contraloría General de la República"**, que en su Artículo 9 establece entre otros: *"Deberes y atribuciones. Inciso f) La recepción de las declaraciones juradas de bienes de los funcionarios, dentro de las garantías previstas en la Constitución Nacional, así como la formación de un Registro de las mismas, y la producción de dictámenes sobre la correspondencia entre tales declaraciones prestadas al asumir los respectivos cargos, y las que el funcionario público formule al césar en el cargo; suministrará los informes contenidos en el Registro a pedido expreso del Poder Ejecutivo, de cualquiera de las Cámaras del Congreso Nacional, del Fiscal General del Estado, del Procurador General de la República, de la Comisión Bicameral Investigadora de Ilícitos y del Organismo Jurisdiccional competente".*

Convenio de cooperación entre la CGR y el Ministerio Público.

Conviene resaltar, que el Ministerio Público es el encargado de promover la imputación y persecución penal de los delitos tipificados en el Código Penal Paraguayo en concordancia con el Artículo III de la Convención Interamericana Contra la Corrupción (CICC), y la Contraloría General de la República como Organismo Superior de Control de las actividades económicas y financieras del Estado, denuncia a la Justicia Ordinaria todo delito del cual tenga conocimiento en el ejercicio de su labor de control.

Al efecto, el 20 de setiembre de 2005, la Contraloría General de la República y el Ministerio Público (Fiscalía General del Estado), suscribieron un "Acuerdo de Cooperación Interinstitucional", con el fin de establecer líneas de acción que permitan a ambas instituciones afrontar de manera más eficiente y eficaz la lucha contra la corrupción pública a través de una mejor coordinación y cooperación entre las referidas instituciones.

En el convenio de cooperación suscripto, la Contraloría General de la República se compromete a desarrollar mecanismos internos tendientes a optimizar su labor de control propiamente dicha, en las áreas correspondientes a hallazgos de Indicios de Hechos Punibles.

Dirección de Auditoría Forense

Es así que de modo a hacer efectivo su compromiso, la Contraloría General de la República creó la Dirección De Auditoría Forense (DAF), dependiente de la Dirección General de Asuntos Jurídicos, dotándola de una organización, infraestructura y funcionarios con la capacidad y responsabilidad de proveer servicios técnicos especializados a la Direcciones Generales (direcciones misionales) de la Contraloría General de la República, para la recolección, detección y mantenimiento de elementos de convicción necesarios para



CONTRALORIA GENERAL DE LA REPUBLICA



"Nuestra Misión: Ejercer el control gubernamental propiciando la mejora continua de las instituciones en beneficio de la ciudadanía".

la determinación de supuestos hechos punibles detectados en el ejercicio de su labor de control.

Que, esta iniciativa impulsada por la CGR surge de las recomendaciones de la XV Asamblea General de la OLACEFS, y a partir del desarrollo de este proyecto se han visualizado avances importantes en los tiempos procesales administrados por el Ministerio Público, en la prosecución de investigaciones penales alcanzando condenas en plazos inferiores a los 6 meses de proceso.

Que, los procesos de profundización llevados adelante por la DAF implican la aplicación de técnicas de auditoría forense implementadas en el marco de un proyecto de cooperación auspiciado por la USAID.

Es importante mencionar que la CGR con tan solo tres años de creación de la DAF ha remitido al Ministerio Público 110 Reportes (Denuncias) de Indicios de Hechos Punibles contra el Patrimonio del Estado, totalizando un monto de perjuicio patrimonial de US\$ 160.166.983.50 y alcanzándose en dicho lapso de tiempo 10 condenas relacionadas a los hechos denunciados .

Cabe señalar que la CGR a través de su Departamento de Profundización de Indicios de Hechos Punibles de la DAF, además de la elaboración de Reportes de Indicios de Hechos Punibles contra el Patrimonio elabora:

- Denuncias de Hechos Punibles contra la Propiedad.
- Denuncias de Hechos Punibles contra la Prueba Documental
- Informes de Falta de Merito.

Control Ciudadano

Cabe resaltar de manera fundamental, en cuanto a mecanismos de participación y de transparencia, la creación del DEPARTAMENTO DE CONTROL CIUDADANO, de la CGR, el cual articula acciones de promoción de acceso a la información en la CGR y de la recepción de denuncias ciudadanas. Asimismo, dicho departamento viabiliza las veedurías ciudadanas, las que mediante la formación de ciudadanos comprometidos, permiten que los mismos participen del proceso de auditorías desarrollados por la institución.

En dicho sentido, el derecho de acceso a la información tiene su origen en la propia Declaración Universal de los Derechos del Hombre, que en su artículo 19 lo define como la garantía fundamental que toda persona tiene de buscar información, a informar y a ser informada. Uno de los ejes de este derecho implica el acceso a los archivos, documentos y registros públicos.

En el mismo sentido, resoluciones administrativas emanadas de la Contraloría General de la República, han promovido la creación de los mecanismos de "denuncias ciudadanas" ante la ocurrencia de hechos o actuaciones ilícitas o irregulares, por parte de personas o instituciones públicas sujetas al control de la CGR. En aquellas ha quedado de manifiesto que éstos se constituyen en un valioso instrumento de interrelación entre la CGR y la ciudadanía, para la colección de información de casos, que permitan viabilizar el control de las actividades económicas y financieras del Estado, departamentos y municipalidades.

A los efectos mencionados, se ha reforzado el mecanismo de "denuncia ciudadana", por lo cual es preciso generar un nuevo espacio, y es allí donde surge el espíritu de la Resolución CGR. N° 1036/08, que permite el ingreso de denuncias, por vía presencial, escrita, telefónica y por Internet.

Asimismo, cabe destacar que el Departamento de Control Ciudadano, ha desarrollado durante el año 2008, seis proyectos de trabajo conjunto con organizaciones de la sociedad civil para la difusión de los procesos de participación ciudadana como de las veedurías ciudadanas. En ese sentido, se han formado más de medio centenar de los primeros veedores ciudadanos y se han recepcionado desde marzo de 2008, más de ochenta (80) denuncias ciudadanas, algunas de las cuales incluso han llegado al ámbito del Ministerio Público, por representar indicios de hechos punibles. Se ha conformado una plataforma de

"Nuestra Visión: Institución de control que promueve el uso responsable del patrimonio público, reconocida en la sociedad por la calidad de sus servicios y productos".



CONTRALORIA GENERAL DE LA REPUBLICA



"Nuestra Misión: Ejercer el control gubernamental propiciando la mejora continua de las instituciones en beneficio de la ciudadanía".

ongs, en alianza estratégica y trabajo conjunto con la CGR, donde participan más de diez (10) ongs, tres (3) gremios y dos (2) universidades.

Códigos de Ética y de Buen Gobierno

Del mismo modo, se destaca la adopción por Resoluciones CGR. N°s: 1694/06 y 2003/06 del Código de Ética y del Código de Buen Gobierno por parte de la Contraloría General de la República, como instrumentos fundamentales en el establecimiento de principios, valores, directrices y compromisos por parte de funcionarios y directivos de la CGR, referidos a una gestión que garantice criterios de eficiencia, integridad y transparencia.

Modelo Estándar de Control Interno del Paraguay (MECIP)

Es relevante mencionar que por Resolución CGR N°: 424 del 9 de mayo de 2008, y la Resolución CGR N° 425 del 9 de mayo de 2008, la Contraloría General de la República implementa la herramienta del Modelo Estándar de Control Interno del Paraguay (MECIP) con el propósito de que los organismos y las entidades públicas sujetas al control de la CGR, puedan mejorar su desempeño mediante el fortalecimiento del control interno previo y posterior de la Auditoría General del Poder Ejecutivo.

El Modelo Estándar de Control Interno del Paraguay (MECIP) se constituye en un marco de estructuras, conceptos y metodologías necesarias para permitir el diseño, desarrollo, implementación y funcionamiento de un control interno adecuado que apoye el cumplimiento de los objetivos institucionales de cada organismo y entidad pública. Tiene como fundamento el Autocontrol, la Autorregulación y la Autogestión.

Los Valores y Principios son la base principal en la que descansa el Control Interno y deberán estar presentes en cada decisión política, en la planeación, en los procesos, actividades, tareas, e información suministrada por los funcionarios de cada entidad del Estado, en cumplimiento de la función que les fue encomendada. Son algunos de los Valores la Moralidad, Responsabilidad, Transparencia, Igualdad, Imparcialidad, y Principios de Eficiencia, Eficacia, Economía, Celeridad, Preservación del Medio Ambiente, Publicidad.

Al respecto, cabe mencionar que por Decreto N° 962 del 27 de noviembre de 2008, el presidente de la República, Fernando Lugo, modifica el Decreto N° 8127/2000 *"Por el cual se establecen las disposiciones legales y administrativas que reglamentan la implementación de la Ley N° 1535/99, "De Administración Financiera del Estado" y el funcionamiento del Sistema Integrado de Administración Financiera (SIAF)"*. El decreto también adopta el MECIP y señala que la Auditoría del Poder Ejecutivo estará a cargo de un Auditor General, con rango de ministro y bajo dependencia directa del primer mandatario.

Manual Unificado de Auditoría Gubernamental

Asimismo por Resolución CGR N° 1195/08, se ha adoptado por parte de la Contraloría General de la República, el Manual Unificado de Auditoría Gubernamental, herramienta que permitirá establecer conceptos, mecanismos y procedimientos comunes con todas las instituciones del ámbito público para el control externo gubernamental, de manera a fortalecer la interrelación efectiva de los organismos en las tareas de auditoría gubernamental.

La tarea de fomentar la seguridad social y permitir la reducción de la pobreza, están directamente ligadas al eficiente y eficaz control gubernamental externo. Por ello, la Contraloría General de la República del Paraguay, ha desarrollado diversos procesos institucionales referidos a acciones concretas que permitan asegurar la transparencia en la gestión pública y habilitar mecanismos de control ciudadano, todo lo cual redundará en la prevención y el combate a la corrupción.



20th UN/INTOSAI Symposium
20^e Symposium ONU/INTOSAI
20. VN/INTOSAI Symposium
20^o Simposio NU/INTOSAI
الندوة ٢٠ للأمم المتحدة والإنتوساي

11 – 13 February 2009, Vienna, Austria / 11 – 13 février 2009, Vienne, Autriche
11. – 13. Februar 2009, Wien, Österreich / 11 al 13 de febrero de 2009, Viena, Austria
٢٠٠٩ / ٢ / ١٣ – ١١

Topic/Thème/Thema/Tema

- INTOSAI: Active partner in the international anti-corruption network;
Ensuring transparency to promote social security and poverty reduction •
- INTOSAI : Partenaire actif dans le réseau international contre la corruption ;
assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté •
- INTOSAI - Aktiver Partner im internationalen Netzwerk zur Korruptionsbekämpfung:
Herstellung von Transparenz zur Förderung der sozialen Sicherheit und zur Beseitigung von Armut •
- INTOSAI: Agente activo en la red internacional anticorrupción;
asegurar transparencia para promover seguridad social y reducción de pobreza •

منظمة الإنتوساي: شريك فعال في الشبكة الدولية لمكافحة الفساد:
توفير الأمن الاجتماعي والحد من الفقر

COUNTRY PAPER / RAPPORT NATIONAL / LÄNDERPAPIER / MONOGRAFIA NACIONAL

prepared by/préparé par/verfasst von/eleborado por

SENEGAL - SÉNÉGAL - SENEGAL – SENEGAL

Menaces sur l'avenir de l'I.S.C. du Sénégal : la Cour des Comptes

A l'occasion de la cérémonie officielle de remise des deux rapports publics 2005 et 2006 de la Cour des Comptes au Président de la République qui a eu lieu le jeudi 13 novembre 2008 au Palais de la République, celui-ci a soulevé des objections relatives aux missions de la Cour qui peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

1°/ la Cour des comptes fait trop de choses. Elle contrôle même la gestion des services publics.

2°/ la Cour des comptes doit se limiter à juger les comptes des comptables publics et à formuler une opinion sur l'exécution des lois de finances.

3°/ la Cour des comptes est responsable des retards observés dans les lois de règlement ;

4°/ la Cour des comptes est une Cour suprême bis trop indépendante qui contrôle tout sans être contrôlée.

En conséquence des objections qui précèdent, le Président de la République a décidé de suspendre la procédure déjà avancée d'adoption des textes relatifs à la réforme de la Cour des comptes pour améliorer ses procédures internes, la doter d'un parquet général et de l'autonomie financière en attendant que son périmètre d'action et son indépendance soient revus.

Par la suite, lors de l'installation des autorités de la Cour suprême créée en 2008 pour regrouper certaines hautes juridictions (le Conseil d'Etat et la Cour de Cassation), le Président de la République a instruit le Ministre de la Justice de poursuivre l'étude de cette réforme dans le sens d'un pouvoir judiciaire unifié. Sous l'égide du Ministre de la Justice, une commission est entrain de travailler sur la question.

Au-delà des motivations officielles il convient de signaler que le Président de la République a été abusé par une note de l'Inspection générale d'Etat sur les projets de réforme des textes sur la Cour sans compter que la Cour, du fait de son indépendance, est entrain de contrôler des agences logées à la Présidence et ce contrôle serait perçu par le Président comme une attaque contre lui.

La Cour des comptes interpellée par cette volonté politique déclarée de restreindre ses compétences et de l'intégrer à la Cour suprême a transmis au gouvernement un document technique apportant les éclaircissements nécessaires à une bonne décision.

En substance, ces éclaircissements portent sur les points suivants :

- la Cour des comptes ne doit pas être intégrée à la Cour suprême. (1)
- l'indépendance de la Cour des comptes doit être renforcée. (2)
- la Cour des comptes est l'ISC du Sénégal et non l'IGE. (3)
- le contrôle de la gestion des services publics ne peut pas être soustrait des compétences de la Cour des comptes. (4)
- les retards accusés dans les lois de règlement ne peuvent pas être imputés à la Cour des comptes (5).
- La Cour des comptes est déjà soumise au contrôle prévu par la loi qui la régit et projette de se soumettre à l'évaluation par les pairs (6).

1- La Cour des comptes ne doit pas être intégrée à la Cour suprême

Le Sénégal est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

C'est le Traité de l'UEMOA qui a prescrit, dans son article 68, la création de cours des comptes nationales dans les Etats membres. Par la suite, son Code de Transparence a réaffirmé cette option de création de ***cours des comptes autonomes*** le 31 décembre 2002 au plus tard.

Si la Cour des comptes est intégrée à la Cour suprême, elle ne peut y occuper que la place d'une chambre ou d'une section. Ce statut est contraire à celui d'une « cour autonome ».

2- L'indépendance de la Cour des comptes doit être renforcée

Si la Cour des comptes est intégrée à la Cour suprême, son indépendance s'en trouvera affaiblie parce que son parquet sera placé, de fait, sous la hiérarchie de la chancellerie à l'instar des autres institutions judiciaires. De plus, elle émargera à un budget géré par le premier président de la Cour suprême, sans aucun pouvoir de décision sur les allocations nécessitées par l'exercice de sa mission.

Or, la Constitution du Sénégal a affirmé, dans son préambule, l'attachement du peuple sénégalais au principe de la bonne gouvernance et à la transparence dans la gestion des affaires publiques grâce à un dispositif qui aménage des pouvoirs séparés et équilibrés.

C'est pourquoi la Cour des comptes demande que l'indépendance requise par l'exercice de son mandat soit renforcée, d'une part, par la création d'un véritable parquet général qui ne serait soumis à aucune hiérarchie et par son autonomie financière, d'autre part.

3- L'ISC du Sénégal, c'est la Cour des comptes et non l'IGE

Il faut rappeler que c'est l'ancienne Cour suprême comptant parmi ses sections une **section des comptes** qui jouait le rôle de juridiction financière.

C'est à ce titre qu'elle était l'ISC du Sénégal **depuis le 17 mai 1962 jusqu'en 1992,**

De 1992 à 1999, c'est le Conseil d'Etat abritant une section des comptes qui a bénéficié de ce statut d'ISC. En 1999, la Cour des Comptes a été créée par la loi n° 99-02 portant révision de la Constitution. Dans la loi organique n° 99-70 du 17 février 1999 sur la Cour des comptes, l'article premier dispose : « La présente loi régit l'organisation, les compétences, le fonctionnement et les procédures de la Cour des comptes, juridiction financière et institution supérieure de contrôle. »

La querelle de légitimité du titre d'Institution Supérieure de contrôle des Finances publiques (ISC) a été soulevée par l'IGE à l'occasion de la réforme de ses statuts, en 2005, alors que l'IGE existe depuis 1964. Elle a pu obtenir dans la loi relative à son nouveau statut votée en 2005 le statut d'Institution administrative supérieure de contrôle (IASC) et non d'ISC.

Cependant, au-delà des prétentions et des titres, l'IGE et la Cour des comptes qui ne bénéficient pas, présentement, de l'autonomie financière sont départagés par leur place respective dans le dispositif institutionnel national et par leur indépendance qui sont les critères fondamentaux d'identification de l'ISC.

A cet égard, l'article 6 de la Constitution cite la Cour des Comptes parmi les institutions de la République ; l'article 88 du même texte la place dans le pouvoir judiciaire « *indépendant du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif* ». La Cour des comptes est une institution constitutionnelle. En outre, la Cour des Comptes arrête, en toute autonomie, son programme annuel de vérification. Enfin, les résultats des contrôles de la Cour des comptes sont présentés, chaque année et de manière autonome au Gouvernement, au Parlement et au public dans un rapport général public annuel.

En revanche, dans le décret de répartition des services, l'IGE figure parmi les services rattachés à la Présidence de la République. Naturellement, la Cour des comptes ne peut pas figurer et ne figure pas dans ce décret. L'IGE doit, par conséquent, mieux analyser la conformité de son rang institutionnel et de son mandat ainsi que ceux de la Cour des comptes aux critères définis par l'INTOSAI pour la désignation de l'ISC du Sénégal. En somme, l'IGE est la clef de voûte du **contrôle interne** de l'Administration, donc du Pouvoir Exécutif. C'est un contrôle effectué pour le compte du supérieur hiérarchique qui est le Président de la République, chef suprême de l'Exécutif. En revanche la Cour des Comptes créée par la **Constitution** est une Institution de la République (cf. article 6 de la Constitution). Elle est une institution **de contrôle externe**, indépendante du Pouvoir Exécutif et du Pouvoir Législatif.

4- Le contrôle de la gestion des services publics ne peut pas être soustrait des compétences de la Cour des comptes

La Cour des comptes créée en 1999, a reçu en dévolution les compétences exercées par les sections des comptes de la Cour suprême, de 1960 à 1992, puis du Conseil d'Etat, de 1992 à 1999.

a. le contrôle de la gestion a toujours été exercé par la juridiction financière du Sénégal

Au Sénégal, les attributions du juge des comptes n'ont pas varié, quant au fond, depuis **l'ordonnance n° 60-17 du 03 septembre 1960 portant loi organique sur la Cour suprême**. Outre le jugement des comptes des comptables publics et l'assistance au Gouvernement en matière de contrôle de l'exécution des lois de finances, elles **ont toujours porté également sur l'examen de la gestion des organismes publics**.

b. Les prescriptions de l'UEMOA rendent obligatoire le contrôle de la gestion des organismes publics par la Cour des comptes

Les attributions des cours des comptes créées en application du Traité de l'UEMOA sont définies par les dispositions de l'article 69 de la Directive n°05/97/CM/UEMOA relative aux lois de finances qui prévoit expressément que la juridiction financière d'un Etat membre « s'assure du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par les services de l'Etat et les autres personnes morales de droit public. Elle assure la vérification des comptes et de la gestion des entreprises publiques. »

5- Retard dans le vote des lois de règlement

Dans la procédure relative aux lois de règlement, deux étapes doivent être considérées :

- la transmission des documents comptables par le Ministère des Finances ;
- l'élaboration du rapport d'exécution du budget et de la déclaration générale de conformité.

Le retard doit, d'abord, être apprécié en amont. De ce point de vue, si le Ministère des Finances ne produit pas à la Cour les projets de loi de règlement et les documents permettant d'élaborer le rapport sur l'exécution de la loi de finances et la déclaration générale de conformité, la Cour ne peut exécuter sa mission. A la date du 31 décembre 2008, les seuls projets en instance à la Cour concernent les projets de loi de règlement pour les années 2001 et 2003, le rapport de la Cour relatif à l'année 2001 ne pouvant être arrêté tant que la procédure concernant l'année 2000 n'est pas terminée.

La performance de la Cour dans l'élaboration des rapports sur les projets de loi de règlement, travail qui se situe en aval de celui du Ministère de l'Economie et des Finances, se mesure à la qualité des documents produits et au dépôt à bonne date desdits documents.

6- La Cour des comptes est déjà soumise au contrôle prévu par la loi qui la régit et projette de se soumettre à l'évaluation par les pairs

C'est un vieux débat au sein de la communauté *des Auditeurs publics*.
Qui contrôle le contrôleur ?

La question ne se pose pas seulement pour la Cour des Comptes du Sénégal, mais également pour toutes les Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (ISC).

La réponse apportée à cette question par l'Organisation Internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (INTOSAI), c'est « le Peer review », c'est-à-dire « l'évaluation par les pairs ». La Cour des Comptes a déjà prévu, dans son *Plan stratégique 2009 – 2014*, une évaluation par les pairs en 2011.

En attendant, en application de l'article 10 de la loi organique n° 99-70 du 17 février 1990 sur la Cour, « le Président de la Cour rend compte de l'utilisation annuelle des crédits à la conférence des Présidents et du Commissaire du Droit sur le rapport d'un magistrat désigné chaque année par le Président ». Cette disposition est non seulement maintenue mais elle est même renforcée dans le nouveau projet de loi organique afin de promouvoir l'obligation de rendre compte et la transparence au sein de la Cour.

En somme, il s'agit là d'une réforme de nature à restreindre l'indépendance et l'autonomie de l'organe de contrôle externe par son intégration à la Cour suprême et à l'écartier du contrôle de la gestion des services publics. Ainsi, avec une telle réforme, une contre réforme devrait-on dire, seuls les organes de contrôle interne (IGE, inspections internes des ministères) soumis à la hiérarchie de l'Exécutif, pourraient contrôler la gestion des services publics.

C'est assurément un retour en arrière qui ne manquerait pas d'apparaître comme une régression majeure pour le Sénégal. C'est cette préoccupation que la Cour a entendu partager avec toute la communauté des Institutions supérieures de Contrôle. Le soutien à la Cour des Comptes du Sénégal s'inscrit donc dans des valeurs que l'IDI et l'INTOSAI se sont toujours efforcées de faire prévaloir dans leurs actions internationales. Il est aussi conforme au plan stratégique de l'INTOSAI notamment aux objectifs stratégiques un et deux visant la reddition des comptes et les normes professionnelles et le renforcement des capacités institutionnelles. Pour de plus amples informations sur l'Institution vous pouvez vous référer au site de la Cour des Comptes du Sénégal : www.courdescomptes.sn

Dakar le 28 janvier 2009

20° Simposio Naciones Unidas/INTOSAI

Viena, Austria 11 al 13 de febrero de 2009-01-09

Tema. INTOSAI, Agente Activo en la Red Internacional Anticorrupción; Asegurar Transparencia para promover Seguridad Social y Reducción de la Pobreza.

ACCIONES DE LA CONTRALORÍA GENERAL DE LA REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA EN LA LUCHA CONTRA LA CORRUPCIÓN

El cambio constitucional en Venezuela, significó el inicio del proceso de modernización de las instituciones públicas, hacia un Estado orientado a la participación del ciudadano en todas las esferas públicas, haciendo que cada día más los miembros de la comunidad se organizaran en distintas formas sociales, para lograr el objetivo fundamental que es acercar el poder al ciudadano común.

Dos actores fundamentales han propiciado esta evolución: la propia Contraloría General y el Estado venezolano que a través de las reformas constitucionales y legales, ha promovido el hecho de que nuestro máximo órgano de control adquiera un rol central y protagónico en el marco del Sistema Nacional de Control Fiscal y en la lucha contra la corrupción en Venezuela.

La fiscalización superior en Venezuela, no escapó de este importante proceso de evolución y modernización, que ha posicionado a la Contraloría General de la República Bolivariana de Venezuela, como instrumento fundamental de la democracia en procura de la eficiencia de la gestión pública, de la transparencia, la rendición de cuentas y la lucha efectiva contra la corrupción.

El carácter participativo y protagónico del nuevo Estado venezolano, consagrado en la Constitución de la República aprobada en diciembre de 1999, no solo es el reconocimiento de que el poder de control reside en la soberanía popular, sino la institucionalización del ejercicio directo de ese poder por parte del pueblo, sin más limitaciones que las que el propio pueblo le ponga a la expresión de su voluntad.

La Ley Orgánica de la Contraloría General de la República y el Sistema Nacional de Control Fiscal, es uno de los más novedosos instrumentos legales en materia del control público y de gran significación para el control fiscal en Venezuela, algunos puntos que destacan en la lucha contra la corrupción son:

1. La conformación de un Sistema Nacional de Control Fiscal sólido, integrado, por los órganos de Control Fiscal, (las Contralorías de los Estados, de los Municipios, los Distritos y Distritos Metropolitanos, las Unidades de Auditoría Interna y la Contraloría General de la República, quien ejerce la rectoría del mismo); la Superintendencia Nacional de Auditoría Interna, las máximas autoridades y los niveles directivos y gerenciales de los órganos y entidades sujetos a control y los ciudadanos, en el ejercicio de su derecho a la participación en la función de control de la gestión pública.

2. El carácter vinculante a las recomendaciones contenidas en los informes de auditoría o de cualquier actividad de control que hayan sido autorizadas por los titulares de los órganos de control fiscal externo.
3. El mecanismo del concurso público para la selección de los titulares de los órganos de fiscal, el cual se ha consolidado, y ya es parte de la cultura organizativa de nuestra administración pública y del ejercicio del control fiscal.
4. La obligación de rendir cuentas a todo aquel que administre, maneje o custodie recursos públicos, o los reciba para el cumplimiento de finalidades de interés público.
5. La potestad a todos los órganos de control fiscal para realizar investigaciones a fin de verificar la ocurrencia de actos, hechos u omisiones contrarios a disposiciones legales o sublegales que pudieren dar lugar a declaratorias de responsabilidad fiscal, en cuyo caso podrán imponer multas, reparos y declarar la responsabilidad administrativa que corresponda. Todo esto considerando el debido proceso y el derecho a la defensa.
6. La expresa reserva al Contralor General de la República sobre la posibilidad de imponer, al declarado responsable, la sanción de suspensión o destitución y la inhabilitación para el ejercicio de la función pública hasta por 15 años.
7. La posibilidad de que el Contralor General de la República disponga la presentación periódica de declaraciones juradas de patrimonio, a todo el funcionariado público, para lo cual se ha diseñado un sofisticado sistema informático, que permite la presentación de este instrumento, a través de la página web de la Contraloría.

Por otra parte y en el empeño por hacer de la participación ciudadana el eje de la labor del organismo contralor, el 20 de agosto de 2007, la Contraloría dictó las Normas para Fomentar la Participación Ciudadana, dirigidas a articular la voluntad y la actividad contralora de los ciudadanos, en el marco del Sistema Nacional de Control Fiscal.

Función Fiscalizadora

La Contraloría ha perseguido con firmeza los hechos irregulares en el manejo de los dineros del Estado, algunas cifras demuestran la efectividad de la función contralora en nuestro país, a saber: se ha declarado la responsabilidad administrativa (hasta 2007) a más de 666 funcionarios de todos los niveles de la administración pública; ordenado la destitución de 7; la inhabilitación de 480; y la suspensión sin goce de sueldos de 180. Han sido sustanciadas investigaciones por presunto enriquecimiento ilícito y enviado al Ministerio Público un total de 447 expedientes, para que este organismo del Estado prosiguiera las acciones civiles y penales, ante la detección de indicios de la comisión de delitos contra la cosa pública y de daños al patrimonio público.

Durante el 2007, este organismo Contralor recibió 69.622 Declaraciones Juradas de Patrimonio, por parte de funcionarios y empleados públicos que prestaron o continúan prestando servicio en organismos pertenecientes a la administración pública.

Por otra parte, hasta el 20 de noviembre de 2008, son 124.574 las Declaraciones Juradas de Patrimonio que este organismo ha recibido, mostrándose un notable incremento con respecto al número de declaraciones que habían sido consignadas hasta el año 2007.

Presencia Internacional

En el ámbito internacional, este organismo contralor forma parte de diversos foros orientados a la lucha contra la corrupción de alcance mundial y regional, tal es el caso de nuestra participación en el Comité de Expertos de Seguimiento de la Implementación de la Convención Interamericana contra la Corrupción, la cual nos ha permitido ampliar el espectro de alcance de un instrumento de derecho internacional tan novedoso como lo es la Convención Interamericana contra la Corrupción, firmada en el marco de la Organización de Estados Americanos.

Asimismo, se participó activamente en las negociaciones de la Convención de las Naciones Unidas contra la Corrupción que por ser el primer instrumento internacional jurídicamente vinculante contra la corrupción, ofrece una posibilidad extraordinaria de promover una respuesta mundial al vasto problema de la corrupción, y busca la generación de espacios de cooperación y apoyo recíproco entre Estados que permita articular soluciones en la lucha contra este flagelo.

ANNEXES

Exposés et présentations

4. Rapports des Groupes de travail
 - 4.1 Groupe de travail arabophone
 - 4.2 Groupe de travail anglophone 1
 - 4.3 Groupe de travail anglophone 2
 - 4.4 Groupe de travail anglophone 3
 - 4.5 Groupe de travail francophone
 - 4.6 Groupe de travail hispanophone

1. question:

The capacity of SAIs to contribute to the fight against fraud and corruption differs according to the nature and scope of SAIs' mandate and assignments stated in their charters. Some SAIs are responsible for pre and post audits, while others only conduct post audits. Furthermore, some SAIs are entitled to suggest amendments to existing laws or are even proposing new laws, in order to deal with points of weakness or loopholes in existing laws or regulations. Some SAIs are also entitled to participate actively in defending law suits against governmental authorities involving public funds.

Generally speaking, SAIs can contribute to the fight against corruption and detection of fraud nationally through:

- Training qualified professional cadres who are able to undertake audit operations and performance audits in a highly professional and objective manner which enable SAIs to accomplish their missions and objectives effectively and efficiently.
- Introducing an effective and preventive internal audit system in all governmental agencies in order to ensure timely detection of fraud, symptoms of corruption and misuse of public funds.
- Ensuring professional, credible and reliable reports, based on objective analysis according to sound professional standards upon which legislative bodies can rely when evaluating or judging fraud or corruption cases and prosecuting the suspects.

At international level, SAIs can contribute to fighting corruption and fraud by:

- Setting, publishing and disseminating professional audit standards on the widest possible scale;
- Supporting the adoption and adherence of good governance, transparency, full disclosure and accountability;
- Strengthening cooperation and working relationships, close coordination with other institutions involved in safeguarding integrity and fighting corruption in all its forms, as well as promoting the exchange of information, knowledge-sharing and forming strategic alliance with these institutions.

2. question:

1- INTOSAI can contribute to the fight against corruption and fraud by developing and elaborating a comprehensive framework of auditing and professional standards. A framework which auditors can rely on, when implementing best practices in order to tighten the grip on attempted misuse of public funds, all forms of fraud as well as eradication of corruption.

2- Focusing on the development of well qualified professional staff in SAIs of developing countries through comprehensive training programs, as well as securing the necessary financing of such programs and elaborating operational manuals. In this way highly professional cadres capable of detecting fraud and corruption symptoms are able to produce professional reliable reports on such cases.

3- Intensifying coordination and the exchange of reliable information, as well as enhancing full cooperation amongst SAIs, by using modern communication technologies such as the INTOSAI Online Collaboration Tool.

3. question:

1- Ensuring full institutional independence of SAIs – at operational, financial and administrative level.

2- Adapting and implementing the standards of good governance, transparency, full disclosure and accountability.

3- SAIs should report directly to the legislative bodies in order to avoid any influence of the executive bodies.

4- Ensuring the highest standards of quality, depth, credibility and professionalism of SAIs' reports, so that they may serve as a reference for legislative bodies in evaluating the performance of executive bodies.

5- Providing sufficient incentives, immunity and protection for SAI employees.

6- Consolidating and promoting the culture of transparency, openness, full disclosure and accountability as well as the full adherence to both, the code of professional conduct and the code of ethics, in order to ensure that SAIs become a model organisation, which lead by good example.

I:

What specific contributions can Supreme Audit institutions make towards fighting fraud and corruption, both in their own countries and on an international level?

- Effective Auditing to enhance transparency
 - Auditing: financial, performance, management, forensic – should be characterized by effective risk-analysis (vigilance)
 - Auditing Vigilance has to do with effective review of the control environment as lack of control create opportunities for fraud and corruption.
 - It also entails the review of policy framework for all key-operations and SAIs comment on the status thereof and summarized points of weakness that require leadership action.
 - Reporting: at parliamentary level, annual report
 - Communication: executive to oversight level and general public
 - SAI can also participate in the procurement process as an independent observer, e.g. in the procurement board/committee.
 - Integrity is fundamental to Good Governance; SAI's should evaluate the status of management integrity and transparency and report accordingly.
- Collaboration with other fraud and anti-corruption agencies within the country
 - Need for clear responsibility and ownership framework, including the role of anti-corruption agents, internal auditors and SAIs to ensure effective leadership and follow through of corruption cases to their logical conclusion.
- Common definition of corruption

- Need for common definition in line with the nature of intervention: for repression you need a clear definition that helps to focus detection activities. For prevention you need a wider definition that will serve to prevent unprecedented corrupt behaviour (e.g. Worldbank definition)

II.

What should the role of international institutions be in a global anti-fraud and anti-corruption network; what expectations is it reasonable to have over the likely role and influence of these bodies, and how can they be used to enhance communication channels to better target efforts against fraud and corruption?

- Explore the feasibility of database and benchmarks for fraud and corruption indicators that will signal emerging issues and red flags. Characteristics of a relevant database and benchmarks could include:
 - Effective research to ensure credibility of information
 - Clear responsibility for ownership and custodianship; opportunities for cooperation at level of INTOSAI (as ultimate custodian) with OECD and other international organisations.
 - Constant maintenance and regular updates - to ensure usefulness of information
- Technical assistance through seminars and training on the use of indicators. SAIs could through IDI organize the participation of expert international organisations.
- Use of International Organisation to influence and enable governments
 - to fight fraud and corruption and
 - to use existing benchmark (Transparency International or Worldbank),
 - to dissemination of Code of Ethics,
 - to administer appropriate training of public servants.

- Influential international organisations such as (Worldbank, UN) could promote the recognition of SAI Independence by adopting the Lima/Mexico-Declaration, and persuading their member states to do likewise.

III.

How can the independence and capacity of SAIs be further strengthened, so that they can further enhance their contribution to assisting public sector bodies and legislatures to fight fraud and corruption efficiently and credibly?

- Need for implementation guide for the Lima and Mexico Declarations that are applied differently in different SAIs
 - Provide best practice and benchmarks for:
 - Financial independence
 - Legislative independence and mandate
 - Operational independence
- Greater collaboration with Internal Audit in order for SAI recommendations on risk of fraud and corruption to be better implemented. Clear charter and approval thereof at the highest level to provide appropriate authority for Internal Audit.
- Leading by example - "licence to operate": SAI should be sure that corruption is not endemic in their organisation and ensure professionalism of the auditors through:
 - Self-assessment on integrity status
 - Peer reviews
 - As the fighting of corruption is dangerous, effective leadership and leadership training would be paramount for the protection of staff against victimisation.
 - building human capital.

Discussion Summary Working Group 2 (English)

Chair: A. Nasution/Indonesia

Participants: Malta, Vietnam, Sri Lanka, Malaysia, Papua New Guinea, Tonga, European Court of Auditors, Korea (Rep.of), Indonesia;

1. Contributions of SAIs towards fighting fraud and corruption

- SAIs recognize that they have no legal mandate to prosecute fraud and corruption.
- However they could still contribute by collecting evidence in the course of conducting their audits and by pointing out suspected cases of fraud and corruption to the appropriate authorities to take further action.
- In order to carry out the function that is expected from them they need to develop competence and capacity so that they can assist the relevant authorities in pursuing their investigations;
- SAIs should introduce alternative communication channels for the public to inform them of suspected cases of fraud and corruption; need to engage all stakeholders in the audit process;
- Need to perform a pro-active role by engaging SAIs in direct discussion with auditees on system controls.

2. International Institutions (II) – role and expectations

- II should take the lead in providing the information framework;
- Necessity to standardize information and enhance information sharing so that information should be consistent over time and across sectors; establish audit trail, data base on fraud and corruption;
- Provide guidelines and establish specific mechanisms for SAIs to assist in the audit process; more insight in the activities of NGOs desirable;
- II should make it a condition that NGOs only get the funding from donors through the government if they fulfil accountability requirements and specific criteria.

3. Independence and capacity of SAIs

- 1. Technical aspect:
 - Capacity building through cooperation within INTOSAI, regional groupings and IDI;
 - Capacity of SAIs would be enhanced through extended partnership (cooperation/coordination) with all stakeholders, provided that this cooperation is very transparent in order not to jeopardize SAI independence;
 - Capacity of auditors is increased by enhancing their skills and competence and the improvement of working conditions and facilities;
- 2. Political aspect:
 - Politicians in countries concerned have to see value of well-functioning SAIs;
 - Awareness building among legislators about role of SAIs and the importance of transparency and accountability;
 - UN should be urged to adopt the Lima and Mexico Declarations on SAI independence in an UN-Resolution.

English 3

Chair: Jorgen Kosmo

1. What specific contributions can SAIs make towards fighting fraud and corruption?

- to take own responsibility to develop themselves to state of the art audit (capacity competence, methodology), with appropriate focus on contributing to preventing fraud and corruption (credibility, integrity) and to use international cooperation to become better
- good communication with the public and the media via their reporting (transparency, accountability)
- to promote transparency and accountability, influence the Government to establish / improve legislation properly designed to prevent fraud and corruption, particularly in the procurement process
- to encourage the establishment & proper functioning of a cost effective internal control process and to promote the use of internal control standards and code of ethics/code of conduct (e.g. importance of prevention of conflict of interest)
- to push the legislator as to secure the independence of the SAIs in their function and to make sure that their legal mandate makes it possible to conduct efficient auditing (including access to all relevant information)
- as, with the financial crisis, the risk of corruption will very likely increase, SAIs should shape the audit planning so to focus more on those fields more prone to corruption (resulting from a proper risk analysis)

2. What should the role of international institutions be?

- Many institutions have the responsibility in the fight against fraud and corruption, i.a. UN, World Bank, and also the EU. The donor institutions must make sure that the money is used as intended and ensure national Government's commitment to fight corruption. Particular focus needs to be given to building national infrastructure to secure and follow up.

- SAIs and private sector auditors must continue working together on auditing standards for financial, compliance and performance audits.

3. How can the independence and capacity of SAIs be further strengthened?

- need for an UN resolution - referring to Lima and Mexico declarations – which states the need of independence of the SAIs
- make best possible use of capacity building and knowledge sharing initiatives, seek contact with other institutions, promote and apply best practice (professionalism, compliance with our own standards)
- to practice a system of peer review from other SAIs to keep the SAI on the edge
- in view of the financial crisis and in particular the expanding state ownership in the financial sector, as the SAIs apparently have limited and quite divergent competences in this field, it is important to have an inventory about the SAIs competences in order to find out best practice

QUESTIONS POUR LES GROUPES DE TRAVAIL DU
20ème SYMPOSIUM ONU/INTOSAI :

1. Quelles contributions spécifiques les ISC peuvent-elles apporter en matière de lutte contre la fraude et la corruption tant au niveau national qu'à l'échelle internationale ?
 - La professionnalisation, l'application des bonnes pratiques, le recours à des qualifications avérées et au "benchmarking" peuvent permettre aux ISC de mieux contribuer à la lutte contre la corruption.
 - Il faut que toutes les composantes de l'état agissent avec beaucoup de professionnalisme pour que la collaboration entre elles et les ISC permettent de mieux aborder les problèmes de la corruption.
 - L'existence des normes, d'organes de contrôle internes compétents, indépendants et efficaces peut contribuer à mieux aborder le problème de lutte contre la corruption.
 - Les ISC doivent élaborer et diffuser des bonnes pratiques en matière de détection de la fraude et de la corruption.
 - Le renforcement des capacités d'analyse des vérificateurs dans les ISC peut leur permettre d'identifier plus facilement au cours de leurs contrôles les facteurs favorisant de la corruption.

2. Quel rôle devraient jouer les Institutions internationales dans un réseau mondial contre la fraude et la corruption; quelles sont les attentes par rapport au rôle et à l'influence de ces organismes, et comment peut-on les utiliser pour renforcer les canaux de communication afin de mieux cibler les efforts dans la lutte contre la fraude et la corruption ?
 - La promotion d'une collaboration ponctuelle entre les ISC dans le cadre des crimes organisés. Cette collaboration pourrait se faire à travers l'élaboration de manuels appropriés adoptés de commun accord.
 - Les institutions internationales peuvent collaborer avec les ISC dans des

domaines bien spécifiques:

- La collaboration peut se réaliser dans le domaine de l'échange d'information, de la recherche et d'étude en matière de corruption.
 - Une collaboration avec les ONG internationales est souhaitée dans des limites raisonnables.
-
- Les fora internationaux peuvent être organisés pour l'échange d'information en matière de lutte contre la corruption.
 - Les organisations internationales, partenaires des ISC doivent les aider à se doter de la capacité et des instruments d'analyse capables de les aider à mieux aborder les problèmes de lutte contre la corruption.
 - Toutes les ISC du réseau INTOSAI doivent être invitées à développer leurs capacités d'analyse. La culture d'imitation et de suivi doit être évitée, sauf pour assimiler les bonnes pratiques.
 - Les organisations internationales doivent aider les ISC à acquérir une capacité professionnelle et morale bien assise.
 - Les organisations internationales peuvent contribuer au renforcement des capacités des organes de contrôle interne qui au quotidien peuvent permettre de mieux prévenir la corruption.
 - Il faudrait que l'INTOSAI examine et propose pour adoption la possibilité de promouvoir la collaboration entre les ISC en matière de contrôle, d'échange d'information et de lutte contre la corruption.
-
3. Comment peut-on renforcer l'indépendance et les capacités des ISC afin qu'elles puissent davantage consolider leur contribution, à savoir appuyer les organismes du secteur public et les législatures dans la lutte contre la fraude et la corruption de manière efficace et crédible ?

- Les ISC doivent être encouragées à faire une application concrète des principes d'indépendance adoptés par l'INTOSAI (indépendance institutionnelle, fonctionnelle et financière).
- Les ISC doivent être encouragées à introduire dans les recommandations des rapports définitifs des missions de vérifications des propositions d'amendement des législations qui favorisent l'efficacité des interventions des ISC.

Discussion Results of the Spanish Working Group

Question 1: Contributions of SAIs

- Design a map of corruption risks within the different entities as well as a prevention plan; provide the corresponding follow-up mechanisms for audit findings and strengthen the internal control systems; information and capacity building for the auditees.

Develop capacity building programs aiming to create a culture of zero tolerance of corruption among children and young people.

Establish an authority for follow-up mechanisms for commitments and obligations.

Create mechanisms not exclusively criticizing but also recognizing Best Practice of the auditees.

Promote stronger participation of the civil society assisting SAIs in their audit functions.

Establish national and international cooperation agreements to assist government auditing (for example with the GTZ).

Provide SAIs with a common Handbook similar to those established by international organizations as INTOSAI and OLACEFS.

Establishment of a Latin-American and Caribbean Institute for Capacity Building in the area of government auditing and the fight against corruption to strengthen the professional capacity of SAIs and to offer tools to fight corruption.

• Question 2: role international institutions

Establish a global network against trans-national crime and corruption run by INTOSAI that should count on the necessary assistance of international institutions to create a data-base to avoid trans-national corruption and crime (examples: avoid illegal actions of multinational enterprises regarding public procurement or that civil servants from one

country may take advantage of international privileges although they have been sentenced in their respective countries..)

Promote the follow-up and coordination mechanisms regarding guidelines and declarations approved by the United Nations and INTOSAI.

Establish a consultative expert committee to fight corruption.

• Question 3: Strengthen independence and capacity of SAIs

Carry out studies and revisions of the constitutional and legal framework for the election of head of SAIs and the role of SAIs in each country taking into account the great importance of the independence of SAIs.

Provide utmost publicity and visibility to the audit findings of SAIs.